Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20141014-2014_A201-DE
Date de télétransmission : 22/10/2014
Date de réception préfecture : 22/10/2014

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_A201

OBJET : Ressources - Technologies d'information et de communication - Délégation de Service Public Très Haut Débit - Examen du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2013

Le 14 octobre 2014, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase municipal de Meyreuil, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 8 octobre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - ALBERT Guy - AMAROUCHE Annie - ARDHUIN Philippe - BACHI Abbassia – BARRET Guy – BASTIDE Bernard – BENKACI Moussa – BERNARD Christine - BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de BUSSCHERE Charlotte - de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine - FERAUD Jean-Claude – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LAGIER Robert – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIE Richard - MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – PIZOT Roger - POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard - RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre - SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : BURLE Christian suppléé par MAUNIER André

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – AUGEY Dominique donne pouvoir à MALAUZAT Irène – BALDO Edouard donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à de SAINTDO Philippe - CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FABRE-AUBRESPY Hervé donne pouvoir à TRAINAR Nadia – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à TAULAN Francis – JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre - ROLANDO Christian donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – ROUVIER Catherine donne pouvoir à YDE Marcel – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine – SLISSA Monique donne pouvoir à CALAFAT Roxane - TERME Françoise donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - ZERKANI Karima donne pouvoir à SUSINI JULES

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMEN Mireille – BORELLI Christian - BOYER Raoul – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier - LEGIER Michel – PEREZ Fabien

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

Direction Générale des Services Administratifs
Direction des Interventions Economiques
Service Innovation et Développement des Entreprises
NF

02_7_01

CONSEIL DU 14 OCTOBRE 2014

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Politique publique : Ressources

Thématique : Technologies d'information et de communication

Objet : Délégation de Service Public Très Haut Débit - Examen du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2013
Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet la présentation du rapport réglementaire annuel relatif à la Délégation de Service Public (DSP) Très Haut Débit, confiée à la société CAPAIX CONNECTIC. Cette DSP comprend la construction et l'exploitation du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit.

Exposé des motifs :

1. Rappel du cadre juridique et des réalisations

Consciente des enjeux économiques et sociaux portés par le déploiement d'un réseau de télécommunications à Très Haut Débit, au titre de sa compétence de développement économique et conformément à l'article 1425.1 du Code général

des collectivités territoriales, la Communauté du Pays d'Aix (CPA) a décidé l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques, au travers d'une Délégation de Service Public (DSP) de type concessive pour une durée de 20 ans.

Par délibération du Conseil communautaire du 26 juin 2008, la DSP a été attribuée à la société adhoc Capaix-Connectic constituée du groupement Eiffage/SFR Collectivités. Le contrat ayant été signé en septembre 2008, sa mise en œuvre a réellement débuté au mois de novembre de la même année.

Pour la réalisation de ce projet, d'un montant de 16,53 M€, le délégataire a bénéficié d'une subvention publique à hauteur de 7,85 M€. Cette somme correspond au besoin de financement nécessaire pour compenser tout ou partie des surcoûts occasionnés par l'exécution des obligations de service public mises à la charge du délégataire. Le coût pour la CPA a été allégé grâce aux subventions de l'Europe (FEDER) et de l'Etat (FNADT).

Le projet a permis de mettre en place un réseau de fibres optiques, en priorité à vocation économique avec une desserte optique de 74 zones d'activités.

Au terme de 2013, c'est un réseau de 382 km de fibres optiques en liaison avec le réseau national, le dégroupage de 20 NRA (nœud de raccordement à l'abonné), le déploiement de quatre points hauts accueillant des stations Wifimax et quatre salles techniques qui ont été réalisées dans le cadre de cette concession.

2. L'activité 2013 de la DSP

➢ La construction du réseau

Depuis la recette générale prononcée le 23 décembre 2011, le réseau initial a été modifié par quelques interventions complémentaires qui ont eu lieu au cours des années 2012 et 2013.

➢ La commercialisation des services

L'exercice 2013 a procédé à la poursuite de la commercialisation du DSL et des services « actifs » en fibre optique.

Pour la commercialisation de la DSL (desserte Grand Public), avec la mise en service d'un nouveau central téléphonique à Venelles, l'année 2013 s'est maintenue au dessus du plan d'affaires initial.

En effet, au terme de l'exercice 2013, 20 NRA ont été dégroupés et représentent un total de 8877 abonnés *(pour rappel le Business Plan initial prévoyait 7179 abonnés en fin 2013)* issus du territoire de la CPA auprès des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC soit 1092 abonnés de plus par rapport à fin 2012.

2013 voit également le chiffre d'affaires lié aux services « actifs » en fibre optique poursuivre sa progression.

A la fin 2013, CAPAIX CONNECTIC dispose de 66 contrats signés auprès de 7 clients opérateurs. Le BP initial prévoyait pour sa part un total de 94 contrats signés à fin 2013.

Le délégataire observe cet écart qu'il explique par les faits suivants :

- L'absence de commandes publiques liées à l'interconnexion de sites de la CPA et de collectivités membres de la CPA.

- La crise économique qui frappe les PME et TPE ciblées par Capaix Connectic.

- Les opérateurs clients de Capaix Connectic qui par crainte de perdre leurs clients, tardent à transformer une partie importante de leurs clients SDSL en clients Lan to Lan, lors des renouvellements des contrats d'abonnement.

- L'absence de capillarité en zone d'activités représentant un frein important à la commercialisation.

Concernant le Wifimax, la commercialisation qui a débuté en été 2011 est en net recul. En effet, la qualité du réseau DSL relativement bonne par rapport à d'autres territoires rend la solution Wifimax peu attractive pour les usagers du territoire.

Enfin pour satisfaire les foyers non couverts par l'ADSL, le délégataire a mis en place, à leur attention une aide financière de 300 € pour l'acquisition du kit satellite.

- Communication

Tout au long de l'année 2013, le délégataire et la collectivité délégante ont poursuivi les actions de communication et la concertation avec les communes membres.

- Résultats financiers

Sur le plan financier, bien que disposant d'un chiffre d'affaires d'exploitation en baisse par rapport au plan d'affaires initial, le délégataire affiche des charges d'exploitation en hausse. Cette augmentation s'explique en partie par le volet ADSL, le délégataire bénéficie d'un nombre d'abonnés plus important que prévu qui surenchérit ses coûts auprès de France Télécom.

En effet, malgré un volume d'abonnés en hausse de 36% par rapport au BP initial,la valeur d'augmentation du chiffre d'affaires par rapport au BP initial est seulement de 12%. Ceci est lié aux baisses tarifaires que CAPAIX CONNECTIC a dû consentir en réponse à celles pratiquées par France Télécom depuis le lancement de la DSP, et impacte directement le résultat de CAPAIX CONNECTIC.

En résumé, le délégataire explique la perte financière par :

- L'effet de ciseaux sur la DSL,
- Le repli du marché Lan to Lan,
- L'augmentation des charges de promotions et de commercialisation pour faire face à cette contraction du marché Lan to Lan.

3. Perspectives pour l'avenir

Avec le dégroupage des NRA, le nombre d'abonnés sur les lignes ADSL n'a cessé d'augmenter. Cette tendance devra toutefois s'inverser à terme avec l'arrivée d'ici 2022 de la fibre optique dans le secteur résidentiel au travers du déploiement du FTTH par les opérateurs privés (France Télécom et SFR).

Quant au marché Lan to Lan (fibre optique pour les entreprises), la réalisation de la géolocalisation des entreprises sur certaines zones d'activités de la CPA, devraient favoriser la commercialisation de la fibre optique auprès des entreprises et par conséquent la connexion de celles-ci situées dans les « zones vertes », mises en place par le délégataire, et dans lesquelles les frais de raccordement et de mise en service sont forfaitaires sans demande préalable de devis.

4. Commentaires sur le rapport

Comme le rapport annuel 2012, le rapport annuel 2013 du délégataire, appelle certains commentaires de la part de la collectivité délégante, à savoir :

- *Page 6* - L'absence de commande publique que met en avant le délégataire se justifie par l'obligation des collectivités d'appliquer la règle des marchés publics donc de mise en concurrence des différents candidats potentiels ;

- *Page 7* – En ce qui concerne la capillarité, cette dernière est non prévue dans le contrat initial de DSP ;

- *Page 13* – L'impossibilité d'utiliser la micro-tranchée permettant de réduire les coûts vient du refus du CG13 d'avoir recours à cette technique, or cette impossibilité ne peut justifier une quelconque augmentation des coûts de réalisation car le délégataire a pris l'engagement de réaliser son réseau sans condition de modalité spécifique ;

- *Pages 7 et 25* – Le délégataire met en cause la qualité des infrastructures de la ville d'Aix-en-Provence, alors qu'il lui appartenait d'en vérifier au préalable la conformité et le caractère opérationnel de ces dernières.

5. Les principaux éléments quantitatifs du réseau à ce jour

• **Programme prévisionnel prévu dans la convention :**	• **Programme réalisé au 31 juin 2014 :**
• une boucle de 290 km en fibres optiques	• une boucle de 400 km en fibres optiques
• Le dégroupage de 18 NRA	• le dégroupage de 20 NRA
• L'adduction de 51 ZA	• L'adduction de 74 ZA
• 3 antennes Wifimax pour la couverture de zones blanches	• 4 antennes Wifimax (Chateauneuf le rouge, Meyrargues, Puyloubier, Rousset)
• L'implantation de 2 POPs (Point of Présence Opérateur) un POP est un point de collecte régional du réseau d'un opérateur qui centralise les connexions. Ils sont reliés par des liens très haut débit	• 4 POPs (Aix la Pioline, Meyrargues, Siris de SFR, IP energy à l'Arbois)
	• le raccordement au Net Center de Marseille assurant le trafic Internet vers le national et international

<u>Soit en plus, sans aucun débours pour la CPA :</u>

- 110 km de boucle optique
- 2 NRA
- 1 antenne hertzienne
- 2 POPs
- le raccordement du réseau de la DSP sur le réseau national

6. Rappel de la ventilation du financement du projet de DSP

Participation délégataire	8 680 000,00€
Subvention FEDER	1 353 091,55 €
Subvention FNADT	500 000,00€
Participation CPA	5 996908,45€
Coût total	16 530 000€

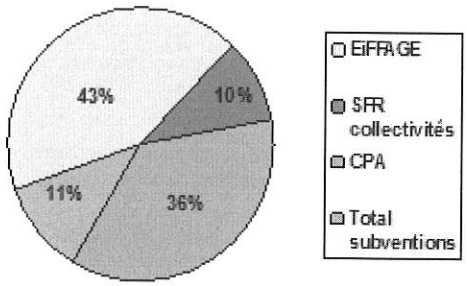

Il n'y a que le Conseil Régional qui n'a pas tenu son engagement de subvention dont le montant prévu était de 500 000€.

7. Les pistes de réflexion

Enfin, différentes pistes sont en cours de réflexion pour la valorisation du réseau aménagé en Pays d'Aix, que ce soit dans le cadre de l'accès à un débit Internet satisfaisant pour le grand public via la mise en œuvre d'une montée en débit, une solution pouvant être retenue comme étape intermédiaire vers le déploiement du FTTH amorcé par les opérateurs privés ; ou pour les entreprises, l'amélioration des conditions d'accès aux offres Très Haut Débit via l'extension du réseau de fibres optiques en zone d'activité.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1411-3 ;

VU le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de Service Public Local ;

VU la délibération n° 2008_A076 du 26 juin 2008 relative au choix du délégataire ;

VU le contrat de concession signé entre la Communauté du Pays d'Aix et le groupement d'entreprises composé par SFR Collectivités et Eiffage S.A. et notifié le 19 septembre 2008 ;

VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux – CCSPL- en date du 20 juin 2014 ;

VU l'avis de la Commission Ressources et Moyens en date du 10 septembre 2014 ;

VU l'information du Bureau communautaire du 25 septembre 2014.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du rapport du délégataire 2013 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, produits au titre de la Délégation de Service Public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix.

CAPAIX CONNECTIC

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2013

Délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix.

1) Rapport d'activité administratif & financier (Données Comptables) : 5
a) Organisation 5
b) Etats Financiers : Etats à fin 2013 et budget prévisionnel 2014 5
c) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat : 19
d) Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus : 22
2) Rapport d'activité de la construction du réseau 23
a) Cartographie du réseau 23
b) Rappel du projet 23
c) Avancement des études et des travaux de la partie passive : 24
d) Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement : 24
e) Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Délégataire pour une meilleure satisfaction des usagers 26
3) Rapport d'activité de l'exploitation du réseau 27
a) Présentation générale : 27
b) Compte rendu technique : 28
4) Rapport d'activité de la commercialisation du réseau : 33
a) Préambule et contexte marketing : 33
b) Commercialisation : 35
c) Communication 47
d) Enjeux et Perspectives 2013 48
5) ANNEXE 1 : RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2013 50
6) ANNEXE 2 : ETAT DES EFFECTIFS 51
7) ANNEXE 3 : RAPPORT D'EXPLOITATION DE FORCLUM NUMERIQUE 52

PREAMBULE

La Communauté du Pays d'Aix est un établissement public de coopération intercommunal rassemblant 34 communes pour 330.000 habitants sur 1300 km². Son économie a été caractérisée sur les deux décennies écoulées par une vive croissance et le développement marqué de filières de haute-technologie, en microélectronique et photonique tout particulièrement. Par ailleurs, elle enregistre une importante surreprésentation statistique des TPE et PME de faible taille.

L'activité économique du Pays d'Aix se concentre sur des pôles géographiques situés essentiellement en zone sud : Vitrolles, Plan de Campagne, Aix en Provence et Rousset. Une importante zone nord, plus rurale, dispose d'un niveau d'équipement économique significativement moins développé, à l'exception du Centre d'Etudes Nucléaires de Saint-Paul lez Durance, où sera installé le réacteur de recherche ITER.

Après de nombreuses études, la CPA a conclu que, face à la nécessité et aux enjeux majeurs en matière d'aménagement numérique, la seule dynamique du marché trouve ses limites. Fort de sa compétence d'opérateurs de réseaux de communications électroniques reconnue par les dispositions de l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, tirées de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique la Communauté du Pays d'Aix par délibération en date du 26 juin 2008 a choisi de confier, dans le cadre d'un contrat de concession, la conception, la réalisation, l'exploitation technique et commerciale du projet à un délégataire de service public. Au terme de la procédure, la délégation de service public a été notifiée le 22 septembre 2008 au groupement d'entreprise EIFFAGE et SFR Collectivités pour une durée de 20 ans. Ce groupement a donné naissance à la société CAPAIX CONNECTIC en novembre 2008.

CAPAIX CONNECTIC, aménageur numérique du territoire, a donc pour mission :

- De favoriser le développement durable d'une concurrence accrue entre des offres moyen et haut débit à des tarifs réellement attractifs, sur l'ensemble du territoire de la CPA et en particulier les Zones d'Activité pour les opérateurs et les utilisateurs de réseaux indépendants, ainsi que, ce faisant, pour les clients des opérateurs usagers du réseau ;

- D'assurer la gestion à long terme du sous-sol et la cohérence du déploiement des réseaux de communications électroniques.

Le réseau de communications à très haut débit de la CPA représente un investissement initial de 16,5 M€ et constitue un véritable projet d'aménagement numérique du territoire, dans la mesure où il vise à améliorer :

- *La cohésion sociale*, en permettant à tout usager implanté sur le territoire de la CPA de disposer d'un accès facilité à de nouveaux services (ADSL, Wifimax, Satellite) qui permettront de compenser l'isolement des populations dans tous les domaines ;
- *La cohésion territoriale* en offrant sur l'ensemble du territoire une couverture minimale de 2 Mbps, toute technologie confondue et des offres du marché dans des conditions attractives ;
- *La compétitivité des acteurs économiques*, avec une nouvelle infrastructure de télécommunication en fibre optique (technologie inégalée à ce jour) au service de l'innovation et de la performance
- *L'attractivité économique durable du territoire* en améliorant pour ses entreprises et ses habitants l'accessibilité aux services Haut et Très Haut-Débit.

Les principaux quantitatifs lors de la notification du projet étaient les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 290 km sur l'ensemble du territoire,
- Le dégroupage de 18 NRA,
- L'adduction de 51 ZA,
- L'implantation de 3 antennes hertziennes de technologie Wimax permettant la couverture des zones blanches,
- La mise à disposition d'un catalogue de service public et d'une grille tarifaire adaptée aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

Au terme de l'année 2013, les principaux quantitatifs du projet sont les suivants :

- La création d'un réseau de fibre optique de 382 km sur l'ensemble du territoire,
- Le dégroupage de 20 NRA,
- L'adduction de 74 ZA,
- L'implantation de 4 antennes hertziennes de technologie Wifimax permettant la couverture des zones blanches,
- La mise à disposition d'un catalogue de services public et d'une grille tarifaire adaptée aux besoins des opérateurs locaux et nationaux, garants de la pérennité de la dynamique initiée.

1) RAPPORT D'ACTIVITE ADMINISTRATIF & FINANCIER (DONNEES COMPTABLES) :

a) Organisation

i) Description de la société de concessionnaire et de son actionnariat

CAPAIX CONNECTIC est une Société par Action Simplifiée au capital de 442.000 euros, dont le siège social se situe au Pôle d'Activités des Milles, 420 rue Georges Claude – Pôle d'Activités Les Milles – 13100 Aix en Provence. Elle a été immatriculée au registre du commerce des sociétés d'Aix le 15 novembre 2008.

CAPAIX CONNECTIC est une filiale du groupe EIFFAGE (81%) et de SFR Collectivités (19%).

Le groupe EIFFAGE est un acteur majeur dans le domaine des Concessions et des Partenariat Public-Privé en France et en Europe. A ce titre, EIFFAGE déploie et gère des réseaux de haut et très haut débit dans sept DSP et un PPP pour le compte de collectivités locales réparties sur l'ensemble du territoire français. Ces DSP représentent 5000km de réseau et une concession de 800 000 prises FTTH pour un investissement global de 550 millions d'euros.

SFR Collectivités filiale de SFR (groupe Vivendi), est le leader français des concessions de réseaux de communications à très haut débit. Disposant à ce jour de 14 concessions en la matière sur l'ensemble du territoire français, représentant un total d'investissement sur les durées de concessions de plus de 500 millions d'euros. SFR Collectivités a déployé à ce jour 7 000 kilomètres de fibres optiques qui permettent la desserte de 3 200 communes, plus de 9 millions d'habitants au travers du dégroupage de plus de 900 répartiteurs (NRA) pour environ 2 millions de lignes atteintes.

Le mandat de Président de CAPAIX CONNECTIC est attribué à EIFFAGE, représenté par Monsieur Olivier Loisson de Guinaumont. Le commissaire aux comptes titulaire est le cabinet PriceWaterhouseCoopers, 63 avenue de Villiers – 92208 NEUILLY SUR SEINE.

ii) Organigramme de la société concessionnaire

Depuis la création de CAPAIX CONNECTIC une équipe de 7 personnes a été constituée.

Cet effectif s'appuie sur les ressources propres des sociétés mères EIFFAGE et SFR Collectivités, à la fois dans le domaine de la construction, mais également dans le domaine de l'exploitation des réseaux et de leur commercialisation. De plus, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur la société EZYLA au travers de Pierre Thomas Beun, pour la promotion des usages et des services en fibre optique auprès des entreprises. Ceci permet à CAPAIX CONNECTIC de disposer de moyens humains locaux afin d'animer la commercialisation du réseau auprès des opérateurs locaux notamment.

b) Etats Financiers : Etats à fin 2013 et budget prévisionnel 2014

Préambule

Le présent rapport est la partie financière du rapport annuel dû par CAPAIX CONNECTIC au titre la convention de concession pour la création et l'exploitation d'une infrastructure à haut débit et très haut débit sur le territoire de la CPA.

i) Compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation 2013 :

(1) Produits d'Exploitation

Chiffres d'Affaires	2013 en K€ (Réel)	2013 en K€ (BP initial)
Activité DSL	2 042	1 790
Activité LAN TO LAN	362	812
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	-	172
Activité IRU	181	106
Recettes Diverses	20	30
Activité Sociale	**2 605**	**2 910**

L'exercice 2013 a été consacré pour son essentiel à la poursuite de commercialisation du DSL et des services « actifs » en fibre optique. Au terme de l'exercice 2013, 20 NRA ont été dégroupés et représentent un total de 9.080 abonnés issus du territoire de la CPA auprès des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC.

Pour rappel, le Business Plan initial (ci-après « BP initial ») faisait état de 1.790 K€ de chiffres en 2013 et 7.179 abonnés à fin 2013.
De même, la prévision de 2013 (en pages 14 & 15 du rapport du délégataire 2012) faisait état d'un chiffre d'affaires de 2.544 K€ dont 1.816 K€ pour le DSL.

Le fait que CAPAIX CONNECTIC fasse plus de chiffres d'affaires que prévu au BP initial, est lié au fait que les clients du Délégataire disposent d'un plus grand nombre d'abonnés.

2013 voit également le chiffre d'affaires lié aux services « actifs » en fibre optique poursuivre sa progression.
A fin 2013, CAPAIX CONNECTIC dispose de 66 contrats signés auprès de 7 clients opérateurs. Le BP initial prévoyait pour sa part un total de 94 contrats signés à fin 2013 et 812 K€ de chiffre d'affaires lié à cette activité. Les faits expliquant cet écart important méritent analyse.

Tout d'abord, la commercialisation de ce service nécessite un effort intense en matière de communication amont auprès des usagers finaux ciblés par notre DSP (PME, TPE essentiellement) afin que la commercialisation des opérateurs puisse ensuite démarrer. Sur cette phase de communication et promotion des usages du réseau en amont, nous avons réalisé quatre plaquettes et deux sites internet.

Surtout, la montée en charge de la commercialisation de ce produit était déjà décalée dans le plan d'affaires initial. Ainsi la part du chiffre d'affaire du service Lan to Lan ne devait représenter que 28% en 2013 et 31% en 2014, pour finalement atteindre 40% du chiffre d'affaires global à partir de 2016.

Ainsi, la réalité de l'exercice 2013 indique un chiffre d'affaires de 362 K€ concernant ce produit soit 14 % du chiffre d'affaires total et il représenterait 20 % à partir 2015. Le retard de la croissance de ce chiffre d'affaires en 2013 est essentiellement lié aux faits suivants :

- Comme toute Délégation de Services Publics en phase de lancement, la commercialisation des services devrait normalement bénéficier de commandes liées à l'interconnexion de sites de la CPA et de collectivités membres de la CPA. Force est de constater qu'à fin 2013, la Direction des Services Informatiques de la CPA et les collectivités membres de la CPA préfèrent confier les services compétitifs que propose CAPAIX CONNECTIC à des opérateurs historiques (SFR, Completel, Orange) qui ne s'appuient pas sur le réseau de la CPA.

  Ceci génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources « naturelles » à son développement et en plus voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer.

- Les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC sont depuis 2008 frappées par la crise économique et effectuent des arbitrages en termes de frais généraux qui ne sont pas en faveur d'un passage de leur télécommunication vers des services en fibre optique.

- Les opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC qui devaient transformer une partie importante de leurs clients SDSL en clients Lan to Lan, ne le font pas, par crainte de perdre ces clients lors des phases de

renouvellement de ces marchés. Aussi, ont-ils parfois un discours à contre-courant du nôtre afin de conserver ces derniers.

Par ailleurs CAPAIX CONNECTIC rencontre un problème structurel lié à la Délégation qui nous a été confiée :

- Le réseau commandé par la CPA ne prévoit pas la desserte des entreprises jusqu'à leur bâtiment en Z.A. et ceci représente un frein important à la commercialisation.

- La traversée d'Aix en Provence ne peut se faire sur la base d'un réseau dense d'infrastructures mobilisables comme initialement prévu et nécessite des travaux de génie civil, le recours à des infrastructures tierces de façon quasi systématique, ce qui a pour conséquence de renchérir les frais d'approches des usagers et au final nous conduit à ne pas pouvoir exploiter ce bassin important d'entreprises situées dans Aix en Provence.

Concernant les autres services proposés par CAPAIX CONNECTIC tels que le Wifimax, les IRU et l'hébergement ceux-ci sont en net recul pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la qualité du réseau DSL relativement bonne par rapport à d'autres territoires rend la solution Wifimax peu attractive pour les usagers du territoire.

Pour ce qui concerne l'hébergement, les stratégies développées par les opérateurs (concentration des équipements actifs dans des Pops internationaux) depuis le lancement de la Délégation font que ce service n'est pas utilisé par nos clients.
De plus, le fait que CAPAIX CONNECTIC propose une livraison à Netcenter – Marseille en plus des livraisons à ces Pops d'origine et ceux-ci à iso-coût n'est pas en faveur du développement de ce service.

Enfin concernant l'activité IRU, celle-ci accuse un retard dans sa commercialisation liée à plusieurs facteurs.

Tout d'abord, la quasi-totalité des NRA dégroupés par CAPAIX CONNECTIC l'était déjà par Free et de ce fait cet opérateur ne sera pas client d'IRU NRA.

Concernant les IRU en fibre noire, cette activité n'a pas connu l'envol initialement attendu. Pour rappel, les cibles concernant cette activité sont ITER, RENATER et l'interconnexion des principaux sites de la CPA. L'ensemble de ces projets connaissant un retard dans leur démarrage, il est compréhensible que cela se traduise dans nos comptes également.

Les résultats en baisse des principaux opérateurs télécoms constituent un frein à des investissements de type IRU.

(2) Charges d'Exploitation

Bien que disposant d'un chiffre d'affaires d'exploitation en baisse par rapport au BP initial, CAPAIX CONNECTIC affiche des charges d'exploitation en hausse. Cette augmentation s'explique de la façon suivante :

- Au niveau des charges directes -> 372 K€ d'augmentation lié à :

    - L'augmentation du nombre d'abonnés DSL (8.877 abonnés à fin 2013 contre 7.179 initialement prévus au BP initial) qui surenchérie directement nos couts auprès de France Télécom de 312 K€.

    - La méthode de comptabilisation des raccordements clients en charges d'exploitation jusqu'à concurrence du produit lié à cette activité (méthode approuvée par nos commissaires aux comptes) surenchérie d'environ 60 K€ les charges directes liées à la maintenance et l'exploitation du réseau passif. L'effet positif de cette méthode se retrouve dans une diminution des montants investis et donc une diminution des amortissements.

- Au niveau des charges indirectes -> 81K€ de baisse liés à :

  - Au cours de l'année 2013, Capaix Connectic a renégocié auprès de ses actionnaires la totalité de leurs contrats industriels. A l'issue de ces négociations, il en résulte les baisses suivantes :

Economie réalisée à partir du 1er janvier 2013	CAPAIX			
	SFR COLL		EIFFAGE	
	AVANT	APRES	AVANT	APRES
Contrat de gestion 2013	129 110 €	70 000 €	169 559 €	135 000 €
Contrat de S.I.	32 400 €	32 000 €	- €	- €
Contrat CEM Actif 2013	174 088 €	131 691 €	- €	- €
Contrat CEM Passif 2013	- €	- €	207 320 €	171 125 €
Economie réalisée		**101 907 €**		**70 754 €**
Economie réalisée par SPV				**172 661 €**

Economie réalisée sur les rétros actifs sur 2012 et avant.	CAPAIX			
	SFR COLL		EIFFAGE	
	AVANT	APRES	AVANT	APRES
Contrat de gestion	146 667 €	90 393 €	212 000 €	180 773 €
Contrat de S.I.	33 100 €	32 000 €	- €	- €
Contrat CEM Actif	174 700 €	131 691 €	- €	- €
Contrat CEM Passif	- €	- €	205 800 €	171 125 €
Economie réalisée		**100 383 €**		**65 902 €**
Economie réalisée par SPV				**166 285 €**

Charges d'exploitation	2013 en K€ (Réel)	2013 en K€ (BP initial)
Maintenance exploit passif (Eiffage Energie))	- 350	- 208
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	- 89	- 173
Maintenance du SI (SFR)	- 31	- 32
Pop et énergies	- 6	- 118
Location Pylônes	- 8	- 12
Location Réseaux + Infrastructures tierces + Droit de Passage	- 234	- 60
LOCATION LIEN FIBRE OPTIQUE - LFO France Telecom - GC ZAC - GC RCA	- 3	- 61
Charges de dégroupage NRA France Telecom	- 104	- 75
Location Boucle Locale Cuivre France Telecom (DSL)	- 1 024	- 712
Charges Variables DSL (SFR Coll)	- 91	- 90
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	- 41	- 30
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	- 28	- 66
Total Charges directes	**- 2 008**	**- 1 635**

Contrat Laborde	- 113	- 160
Contrat SFR Coll	- 14	- 121
Impôts	- 16	- 25
Frais Administratifs de la SPV	- 134	- 52
Total Charges Indirectes	**- 277**	**- 358**

(3) Résultat

	2013 en K€ (Réel)	2013 en K€ (BP initial)
EBITDA	**320**	**916**
Amortissements	- 895	- 893
Q/P Subv. affectée au résultat	449	424
Dotations aux provisions	- 45	- 276
Résultat d'exploitation	**- 171**	**171**
Ecart finance	**- 57**	**- 614**
Autres écart financiers	1	10
Résultat courant	**- 227**	**- 433**
Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	**- 227**	**- 433**

On constate au terme de l'exercice 2013 une perte nette de -0,2 € contre 0,4 M€ prévu initialement au BP.
Cet écart s'explique en grande majorité par les économies générées par la renégociation des contrats industriels qui du fait de la rétro-activité sur les exercices précédents permet au total une amélioration des résultats de l'ordre de 330 K€.

Il convient cependant de noter que le budget prévisionnel pour 2013 présenté lors du précédent rapport du délégataire ne tenait pas compte de cette renégociation et faisait état d'une perte qui intégrait :

- L'effet de ciseaux sur le DSL,
- Le repli du marché Lan to Lan,
- L'augmentation des charges de promotions et de commercialisation (Ezyla) pour faire face à cette contraction du marché Lan to Lan.

ii) Bilan de la délégation 2013

(1) Actif

ACTIF	Montant Brut	Amortissements	2013	2012

Capital souscrit non appelé				
Immobilisation Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets & droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	16 472 536 €	2 751 953 €	13 720 583 €	14 582 855 €
Immobilisations en cours	375 377 €		375 377 €	77 642 €
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	**16 847 913 €**	**2 751 953 €**	**14 095 960 €**	**14 660 497 €**
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif Immobilisé	**16 847 913 €**	**2 751 953 €**	**14 095 960 €**	**14 660 497 €**
Stocks & en-cours				
Matières premières, approvisionnements,				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Créances clients & comptes rattachés	1 062 955 €		1 062 955 €	981 079 €
Autres Créances	329 850 €		329 850 €	220 084 €
Capital souscrit & appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	414 995 €		414 995 €	248 602 €
Disponibilités	64 169 €		64 169 €	33 832 €
Compte de Régularisation				
Charges constatées d'avances	1 093 620 €		1 093 620 €	1 227 922 €
Actif Circulant	**2 965 589 €**	**- €**	**2 965 589 €**	**2 711 518 €**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	**19 813 501 €**	**2 751 953 €**	**17 061 549 €**	**17 372 015 €**

(a) Actif immobilisé

Le montant de l'actif immobilisé brut atteint 16,8 M€ en augmentation de 0,3 M€ par rapport à 2012. Les investissements réalisés en 2013 correspondent principalement aux extensions nécessaires pour les

raccordements des clients et usagers du réseau. Le détail de ce montant est conforme à celui de la production immobilisée comme suit :

Bien de Retour / Reprise	Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités		Valeur Brute	Amortissement 2013	VNC fin 2013
	Infrastructures passives		**13 735 700**	**13 678 912**	**473 851**	**11 831 606**
Retour	Construction GC	156080	**10 301 676**	**10 244 977**	**359 452**	**8 975 170**
Reprise	Cession de Fourreaux Régies Municipales, câblo opérateurs ou autres ...	4623	**25 335**	**25 246**	**869**	**21 706**
Reprise	Location réseau FEUX, 2 premieres années	5446	**0**	**0**	**0**	**0**
Retour	Cession de Fourreaux SFR Lambesc - Les Pennes Mirebeaux	48328	**1 116 330**	**1 116 330**	**36 306**	**906 517**
Reprise	IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	39774	**700 312**	**700 312**	**23 094**	**576 636**
Retour	Cession de Fourreaux SFR Bassin Le Realtor - ZAC Les Milles	11900	**361 760**	**361 760**	**12 191**	**304 385**
Reprise	IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans - Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	7000	**131 275**	**131 275**	**4 405**	**109 988**
Reprise	IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC les Milles - Aix Beauvalle	7500	**285 000**	**285 000**	**9 732**	**242 996**
Reprise	IRU Fibre VIATEL 15 ans - Bassin Le Realtor - Netcenter	47500	**39 146**	**39 146**	**1 337**	**33 376**
Reprise	Maintenance IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles	11420	**15 674**	**15 674**	**540**	**13 476**
	IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance - Meyrargues	21560	**7 410**	**7 410**	**255**	**6 371**
	IRU Fourreaux ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle Trets	20660			**0**	**0**
Retour	Tirage de câble optique		**350 000**	**350 000**	**11 951**	**298 417**
Reprise	Descentes de Pylônes et équipement postes TDF	1	**1 511**	**1 511**	**52**	**1 288**
Reprise	Points Hauts à construire ou à équiper (TDF) et pylonets pour URA en collecte Wimax	3	**32 850**	**32 850**	**1 122**	**28 008**
Retour	Armoires de rue (dégroupage, points hauts aménagé, équipement ZAC) avec raccordement EDF	10	**203 947**	**203 947**	**6 964**	**173 889**
Reprise	Convention ASF - Ventabren		**3 474**	**3 474**	**119**	**2 962**
Retour	Locaux Techniques	2	**160 000**	**160 000**	**5 464**	**136 419**
	Réseau actif		1 411 815	**1 384 721**	**47 284**	**1 180 639**
Retour	Actif backbone IP (routeurs, switchs, équipement ZAC) installé, activé, mis en exploitation	112	**457 418**	**457 418**	**15 619**	**390 004**
Retour	Actif DSLAM installé, activé, mis en exploitation	19	**322 785**	**322 785**	**11 022**	**275 213**
	Fond de reserve couverture 100%		**0**	**0**	**0**	**0**
Retour	Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	19	**524 811**	**497 717**	**16 996**	**424 362**
Retour	Actif Wimax installé, activé, mis en exploitation	4	**106 800**	**106 800**	**3 647**	**91 060**
	Ingénierie Projet		282 879	**282 879**	**9 660**	**241 189**
Retour	Ingénierie réseau passif (fibre, POP)		**129 879**	**129 879**	**4 435**	**110 738**
Retour	Ingénierie réseau actif (réseau et système)		**60 000**	**60 000**	**2 049**	**51 157**

Retour	Ingénieirie déploiement		93 000	93 000	3 176	79 294
	Système d'information		800 000	800 000	27 318	682 095
Retour	Droit d'usage Système Informatique DSL		800 000	800 000	27 318	682 095
	SOUS TOTAL	381 791	16 230 394	16 146 512	558 112	13 935 530

	Frais de Structures & Management du Projet en Phase de 1er établissement		100 000	100 000	3 271	81 679
	Extensions & Raccordements clients		517519	226 024	3154	78750
	Total en € HT		16 847 913	16 472 536	564 537	14 095 959

(b) Actif circulant

Le montant de l'actif net circulant s'élève à 2,9 M€.

Les principales composantes sont :

- Les créances clients (1 063 K€) correspondent à la commercialisation de nos services auprès de nos opérateurs clients.
- Les autres créances (384 K€) correspondant à des créances de T.V.A.
- Les disponibilités et valeurs mobilières de placement sont à 415 K€.

(2) Passif

Passif	**2013**	**2012**
Capital social ou individuel (dont versé : 442.000 €)	442 000 €	442 000 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuation cours)		
Report à nouveau	- 2 523 929 €	- 1 495 371 €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 227 442 €	- 1 028 559 €
Subventions d'investissement	6 559 605 €	7 008 542 €
Provision réglementées		
Capitaux propres	**4 250 234 €**	**4 926 612 €**
Produis des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions		
Dette financières		
Emprunts obligataires convertibles		

Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)	11 047 511 €	10 990 528 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 713 785 €	1 325 587 €
Dettes fiscales et sociales	35 727 €	94 557 €
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 721 €	2 721 €
Autres dettes		
Compte de régularisation		
Produits constatés d'avance	11 572 €	32 010 €
Dettes	**12 811 315 €**	**12 445 403 €**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	**17 061 549 €**	**17 372 015 €**

(a) Capitaux propres

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres de la société s'élèvent à 4,2 M€.

Les principales composantes à date sont :

- Le Capital Social pour 442 K€, inchangé par rapport à l'exercice précédent,
- Le Résultat Net qui ressort en perte de 227 k€ et le report à nouveau des pertes de l'exercice précédent pour 2,5 M€,
- Le montant des subventions d'équipement de 6,6 M€, en diminution de 0,4 M€ sur l'exercice 2013. Le montant de la subvention d'équipement correspond au cumul de la subvention perçue à fin 2013, diminuée de la partie amortissable en 2013.

(b) Provisions

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée dans les livres de CAPAIX CONNECTIC qui n'a pas identifié de risque particulier dans le cadre de son activité.

(c) Dettes

Les dettes d'exploitation s'établissent à 1,7 M€. Elles correspondent principalement à des dettes fournisseurs. Après reclassement comptable, les dettes financières s'établissent à 11,0 M€ contre 10,9 M€ en 2012. Cette dette d'immobilisation intègre les intérêts capitalisés.

iii) Budget prévisionnel 2014 :

(1) Données économiques :

CAPAIX CONNECTIC a fait état des éventuels surcoûts que pouvait générer la non mise à disposition des infrastructures par les collectivités, la nécessité de ce fait, de devoir contracter, en contrepartie, des IRU avec des opérateurs et du fait du refus systématique de l'utilisation de la micro tranchée par le CG13.
Les modifications techniques de l'architecture du réseau initial nécessitent l'instruction d'un avenant au contrat de DSP.

(2) Comptes de résultats prévisionnels pour 2014 :

Chiffres d'Affaires	Prévisionnel 2014 en K€	2014 en K€ (BP initial)
Activité DSL	2 103	1 878
Activité LAN TO LAN	466	969
Activité Hertzienne (Wimax / Wifimax)	-	191
Activité IRU	147	97
Recettes Diverses	-	33
Activité Sociale	2 716	3 168
Charges d'exploitation	**Prévisionnel 2014 en K€**	**Prévisionnel 2014 en K€**
Maintenance exploit passif (Eiffage Energie))	- 265	- 208
Maintenance exploit actif (SFR Coll)	- 134	- 175
Maintenance du SI (SFR)	- 32	- 32
Pop et énergies	- 7	- 118
Location Pylônes	- 8	- 12
Location Réseaux + Infrastructures tierces + Droit de Passage	- 234	- 60
LOCATION LIEN FIBRE OPTIQUE - LFO France Telecom - GC ZAC - GC RCA	- 36	- 61
Charges de dégroupage NRA France Telecom	- 102	- 75
Location Boucle Locale Cuivre France Telecom (DSL)	- 1 010	- 743
Charges Variables DSL (SFR Coll)	- 118	- 96
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll)	- 87	- 36
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	-	- 65
Total Charges directes	- 2 032	- 1 681

Contrat Laborde	- 135	- 160
Contrat SFR Coll	- 70	- 121
Impôts	- 17	- 30
Frais Administratifs de la SPV	- 215	- 52
Total Charges Indirectes	- 437	- 362
	Prévisionnel 2014 en K€	**2014 en K€ (BP initial)**
EBITDA	248	1 125

Amortissements	- 924	- 893
Q/P Subv. affectée au résultat	445	424
Dotations aux provisions	- 59	- 199

Résultat d'exploitation	- 290	457

Ecart finance	- 91	- 599

Autres écart financiers	-	-

Résultat courant	- 381	- 141

Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	**- 381**	**- 141**

(3) Commentaires :

Bien que présentant un chiffre d'affaires et un résultat net en recul par rapport au Business Plan initial (BP initial), le compte de résultats prévisionnels pour l'exercice 2014 est ambitieux.

(a) Activités DSL

Le chiffre d'affaires tient compte d'un nombre d'abonnés DSL en hausse significative (10.372 abonnés à fin 2014) par rapport à 2013 (8.877 abonnés à fin 2013) mais réaliste.
En effet la forte progression tient essentiellement à l'ouverture commerciale des NRA de Venelles qui a eu lieu au cours du mois de décembre 2013. Pour information le BP initial prévoyait 7.613 abonnés à fin 2013.

Aussi, malgré un volume d'abonnés en hausse de 36% par rapport au BP initial, on note en valeur une augmentation du chiffre d'affaires par rapport au BP initial de seulement 12%. Ceci est lié aux baisses tarifaires que CAPAIX CONNECTIC a dû consentir en réponse à celles pratiquées par France Télécom depuis le lancement de la Délégation, et impacte directement le résultat de CAPAIX CONNECTIC.

(b) Activités LAN TO LAN

Nous prévoyons à fin 2014 un cumul de 90 contrats signés sur cette activité. Pour rappel, le BP initial prévoyait un cumul de 114 contrats signés à fin 2014.
L'écart important entre le BP initial et notre budget prévisionnel s'explique par les facteurs suivants :

- Le déficit de commandes de la CPA et des membres de la CPA. Ces collectivités s'appuient pour leurs besoins en fibre optique sur les opérateurs préexistants au lancement de la DSP. Ce qui amène à s'interroger sur l'intérêt du service public à apporter, lorsque ces derniers n'y font pas appel. De plus, cette pratique génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources « naturelles » à son développement et en plus voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer.

- les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC qui du fait de la crise économique, pratiquent des arbitrages en termes de frais généraux qui ne sont pas en faveur d'un passage de leur télécommunication vers des services en fibre optique.

- L'absence de transformation des liens SDSL en L2L des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC.

- Les problèmes structurels liés à la Délégation qui a été confiée à CAPAIX CONNECTIC (absence de capillarité dans les Z.A., traversée d'Aix en Provence quasi impossible).

De plus, il convient de rappeler que cette prévision ambitieuse ne se fait pas à iso-cout et donc avec un résultat en forte diminution par rapport au BP initial.

En effet, afin de permettre aux usagers de pouvoirs bénéficier de services actifs en Très Haut Débit, CAPAIX CONNECTIC a dû réaliser :

- des investissements afin d'offrir de nouvelles fonctionnalités au réseau au travers de l'installation d'un nouveau Pop à Marseille,

- des dépenses de structures supplémentaires, en contractualisant avec la société Ezyla qui a pour mission la promotion du réseau, des usages du Très Haut Débit auprès des entreprises et collectivités, en sus des ressources mises en œuvre par les actionnaires de CAPAIX CONNECTIC,
- des baisses tarifaires en réponse à celles pratiquées par France Télécom, et de nouveaux tarifs sur des services d'entrée de gamme et coller au plus près d'un marché des TPE-PME déprimé depuis le début de la crise économique de 2008.

(c) Activités Wifimax

Malgré des efforts de communication auprès des usagers potentiels de ce type de services (réunions publiques, mailing, campagne téléphonique etc.), il s'avère que cette activité ne rencontre pas le succès initialement escompté sur le territoire de la CPA.
Plusieurs phénomènes expliquent la défection des usagers vis-à-vis de ce service :

- La bonne qualité du réseau cuivre présent sur le territoire du Pays d'Aix, qui permet à l'immense majorité des usagers du territoire de la CPA de pouvoir bénéficier du DSL sans trop de problème,
- Le développement des usages de l'internet mobile et la densité du réseau 3G sur le territoire du Pays d'Aix, qui fait que la cible des usagers qui ne pouvaient pas bénéficier du DSL (pour des raisons d'éloignement par rapport au NRA), était déjà équipée avant notre déploiement,
- La préférence des installations satellitaires au Wifimax dû :
    - à l'aversion des usagers aux bornes radio quelque soit leur puissance ou leur fréquence d'émission et/ou réception,
    - au fait qu'on puisse bénéficier de bouquets télévisuels plus complets que ceux proposés par les opérateurs Wifimax.

Au terme de l'exercice 2014, CAPAIX CONNECTIC ne prévoit aucun chiffre d'affaires. Un démantèlement du réseau hertzien, permettrait par ailleurs d'effectuer des économies sur les charges d'exploitation.

(d) Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation sont présentées en deux catégories : les charges directes et les charges indirectes.

(e) Les charges directes

Concernant les charges directes, il convient de considérer deux catégories :

- Les charges variables : elles concernent les charges liées au chiffre d'affaires généré par chacun des services proposés par CAPAIX CONNECTIC et de ce fait sont en ligne avec nos prévisions de chiffre d'affaires.
- Les charges fixes : elles concernent plus particulièrement la gestion et la vie du réseau (contrat d'exploitation et de maintenance des infrastructures, location des NRA à France Télécom, redevance de droit d'occupation aux collectivités etc.)

.

(f) Les charges indirectes

Les charges indirectes correspondent aux contrats de gestion que CAPAIX CONNECTIC a signée avec ses actionnaires pour la mise à disposition des compétences, moyens techniques et humains nécessaires à sa bonne gestion et son développement.
Ces contrats sont en diminution significative par rapport au Business Plan initial, notamment du fait de l'intégration des charges de la société EZYLA (P.T. Beun) qui assiste CAPAIX CONNECTIC dans la commercialisation des services auprès des PME du territoire du Pays d'Aix et de leur renégociation à la baisse au cours de l'exercice 2013.

Les frais administratifs de la société sont en hausse du fait de l'intégration des charges liées à EZYLA.

Le mécanisme de détermination des charges d'immobilisation, de reprises de subvention, de charges et produits financiers, étant défini de la même manière qu'indiqué supra dans le rapport d'activité financier, il en résulte les informations indiquées plus haut dans le compte de résultats prévisionnels.

(4) Ratio de suivi de la DSP :

A la fin de l'exercice 2010, la CPA et CAPAIX CONNECTIC ont convenu de mettre en place cinq ratios afin de suivre le déroulement de la DSP. Vous trouverez ci-dessous leurs actualisations à fin 2013.

(5) Ratio de réseau passif / Total ml de gc exploité :

Ratio passif / Total ml de réseau exploité 2013	ml	Contrat de Maintenance
IRU Fourreaux	65 880	19 023 €
Génie civil créé	156 080	154 500 €
Cession Fourreaux	64 851	24 091 €
Total G.C.	**286 811**	**197 614 €**
Ratio Contrat de Mtce / ml GC	**0,69 €**	
IRU Fibres	94 980	24 474,00 €
Total Réseau Capaix Connectic	**381 791**	**222 088 €**
Ratio Contrat de Mtce / ml réseau Capaix Connectic	**0,58 €**	

Au titre de l'exercice 2013 le ratio retenu de réseau passif exploité par rapport à la totalité du réseau est de 0,58 € HT / ml de réseau soit mieux que la cible à 0,86 € indiqué par le cabinet conseil de la CPA.

Le réseau ne faisant pas l'objet d'une augmentation significative sur l'exercice 2014, le ratio sera sensiblement identique à l'augmentation contractuelle des divers contrats de maintenance près (soit environ 2% de revalorisation annuelle).

(6) Ratio de Maintenance des équipements actifs / Total capex actif :

Ratio de Maintenance des équipements actifs / Total capex actif	Invest. Equip. Actif	Contrat de Maintenance
Montant des Contrats en Euros HT	1 341 740 €	154 500 €
Ratio Contrat de Maintenance Actif / Invest Equipement Actif	**11,51%**	

Au titre de l'exercice 2013, le ratio retenu de maintenance des équipements actifs est de 11,5% contre 11,9% préconisé par le cabinet conseil de la CPA.
Ce ratio qui est maitrisé, ne variera sur 2014 que de l'augmentation prévue au contrat d'exploitation maintenance active (environ 2%).

(7) Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé :

Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé 2013	Nombre de Ligne	Partie variable DSL SFR Coll.
Montant des Contrats en Euros HT	8 877	91 227 €
Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activées	**10,28 €**	

Au titre de l'exercice 2013, le ratio retenu de gestion des clients DSL est de 10,28 € par ligne DSL activée. Ce ratio est bien en au-dessous de la cible préconisée par le cabinet conseil de la CPA à 12,96 € à l'époque. Les résultats énoncés dans les rapports précédents et ceux de l'exercice 2013, militent pour à minima une nouvelle approche du calcul de ce ratio, ou tout simplement de sa non annulation.

Pour 2014, CAPAIX CONNECTIC prévoit que le ratio sera en ligne avec la cible recherchée :

Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activé 2014	Nombre de Ligne	Partie variable DSL SFR Coll.
Montant des Contrats en Euros HT	10 372	116 976 €
Ratio de Gestion des clients / nombre de lignes DSL activées	11,28 €	

Le ratio est en augmentation du fait de l'acquisition de nombreux clients (+15% en un an).

(8) Ratio de Gestion des clients / Chiffre d'Affaires :

Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires 2013	Chiffre d'Affaires associé	Partie variable SFR Coll.
Charges Variables DSL (SFR Coll)	2 041 582 €	91 227 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres Services F.O	562 934 €	40 724 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	0 €	27 960 €
TOTAL	2 604 515 €	159 911 €
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	6,14%	

Au titre de l'exercice 2013, le ratio retenu de gestion des clients par rapport au chiffre d'affaires apparait à 6,14% contre 4,37% préconisé par le cabinet conseil de la CPA. Ce ratio ne tient pas compte du coût d'acquisition des clients Lan To Lan & DSL et du coup est d'autant moins pertinent.

Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires 2014	Chiffre d'Affaires associé	Partie variable SFR Coll.
Charges Variables DSL (SFR Coll)	2 102 825 €	116 976 €
Charges Variables LAN TO LAN (SFR Coll) & autres Services F.O	465 900 €	87 034 €
Charges Variables Hertzien (SFR Coll)	0 €	- €
TOTAL	2 568 725 €	204 011 €
Ratio Gestion des clients / Chiffre d'affaires	7,94%	

Pour 2014, CAPAIX CONNECTIC prévoit un ratio qui s'écarte encore de la cible préconisée par le cabinet conseil de la CPA, mais il convient de souligner que ce ratio n'apporte aucune pertinence par rapport à l'investissement que CAPAIX CONNECTIC réalise pour acquérir de nouveau client.
En effet ce ratio, ne tient pas compte des sommes engagées auprès de la société Ezyla pour développer l'activité de services actifs en fibre optique, ni de la stratégie déployée par CAPAIX CONNECTIC pour réduire au maximum l'empreinte des couts de raccordement, qui sont le principal frein au développement de ce service.

(9) Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires :

Comme indiqué par le cabinet conseil de la CPA, dans le cas d'opération de la taille de CAPAIX CONNECTIC, il convient de prendre en compte comme seuil de frais généraux une part fixe de 200 K€ auxquels on additionne une part variable de l'ordre de 10% du chiffre d'affaires annuel.
Pour 2013, le résultat de ce calcul représente 460 K€ de frais généraux en cible, et CAPAIX CONNECTIC affiche des frais généraux 180 K€ en-dessous de cette cible.

L'écart entre la cible recherchée et le réalisé à fin 2013 est lié à la renégociation des contrats de gestions auprès de Eiffage et de SFR Collectivités.
Comme évoqué supra dans le rapport, la situation économique depuis 2008 a considérablement dégradé nos perspectives de développement sur le marché des services à Très Haut Débit pour les entreprises. Aussi, afin d'endiguer ce phénomène de repli massif, CAPAIX CONNECTIC est contraint d'additionner à son rôle d' « opérateur d'opérateurs », celui de promoteurs des usages du Très Haut Débit tant auprès des TPE-PME que des collectivités.
De même la situation du marché, nécessite une communication plus intense (deux plaquettes réalisées et diffusées en grand nombre en 2012 et 2013, un nouveau site internet mis en ligne), ce qui génère également des dépenses qui n'étaient pas initialement prévue à cette phase de la Délégation.

Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires 2013	Chiffre d'affaires	Frais Généraux
Montant en Euros HT	2 604 515 €	277 063 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	10,64%	
Ratio cible recherché	17,68%	

Pour 2014, la cible de frais généraux représenterait 470 K€, soit une économie avec notre budget de frais généraux de l'ordre de 25 K€. Ce nouvel écart prouve combien les ratios développés par Cap Hornier ne sont pas pertinents.

Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires 2013	Chiffre d'affaires	Frais Généraux
Montant en Euros HT	2 715 814 €	436 500 €
Ratio Frais Généraux (hors impôts) / Chiffre d'Affaires	16,07%	
Ratio cible recherché	17,36%	

c) Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat :

Vous trouverez l'explication des variations de patrimoine intervenue dans le cadre du contrat plus haut dans le présent rapport, ainsi que dans le rapport des Commissaires aux Comptes en annexe 1 du présent rapport.

i) Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué :

Vous trouverez supra dans le présent rapport les explications relatives aux éléments comptables et financiers de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué. De même, ces éléments sont à nouveau détaillés dans le rapport des Commissaires Aux Comptes en Annexe 1 du rapport.
Par ailleurs, vous trouverez un état exhaustif de l'avancement des travaux dans la partie consacrée au rapport d'activité de la construction.

(1) Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation :

Vous trouverez plus haut dans le présent rapport les explications concernant cette méthode de calcul ainsi que dans le rapport des Commissaires aux Comptes (Annexe 1).

ii) Etat des autres dépenses de renouvellement réalisées :

Le réseau ayant fait l'objet de la recette générale sans réserve majeure à fin 2011, il n'a pas fait l'objet de dépenses de renouvellement.
Pour information, les dépenses de renouvellement sont de deux sortes :

- Le renouvellement d'équipements actifs (ces derniers ayant atteint leur durée de vie limite ou devant être changés dans le cas de la maintenance curative),
- Le renouvellement de location d'infrastructures passives ou d'IRU d'infrastructures passives (fourreaux ou fibre).

iii) Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et bien de reprises du service délégué :

(1) Inventaire des biens de retour :

100% du réseau en génie civil a été réalisé à fin 2013 : 139.310 ml qui se ventilent comme suit :

Tronçon	Génie civil construit en M.L.
Meyrargues - Lambesc	58 064
Lambesc - Ventabren	15 262
Ventabren - Plan de Campagne	2 208
Plan de Campagne - Vitrolles	19 727
Plan de Campagne - Gardanne	12 814
Bassin le Realtor - Aix - Venelles	11 633
Aix - Meyreuil	4 053
Meyreuil - Trets	7 515
Peynier - Saint Paul Les Durance	2 411
Saint Paul les Durance - Meyrargues	5 624
Divers raccordements clients	16 770
Total Projet	**156 080**

Cession du fourreau Neuf-Cegetel : 60.228 ml qui se ventilent comme suit :

Tronçon	Génie civil construit en M.L.
Lambesc - Plan de Campagne	48 328
Bassin le Realtor - Z.A. Les Milles	11 900
Total Rachat d'infrastructures	**60 228**

Les équipements actifs installés au cours de l'exercice 2013 sont les suivants :

NRA	Nombre de lignes	Châssis	type châssis	config	châssis	cartes ADSL	cartes SDSL	Switch	cubo
COUDOUX	1351	B1D1	EB	I1R	1	10	0	2	1
LA ROQUE	1889	B1D1	EB	I2R	1	14	2	2	1
LAMBESC	3992	B1D1	EB	I2R	2	15	2	2	1
LE PUY	2398	B1D1	EB	I2R	2	17	2	2	1
LE THOLONET	1583	B1D1	EB	I1R	1	8	0	2	1
MEYRARGUES	1532	B1D1	EB	I1R	1	9	0	2	1
PEYROLLES	1928	B1D1	EB	I2R	1	9	1	2	1
PLAN DE CAMPAGNE	2135	B1D1	EB	I2R	2	15	1	2	1
PUYLOUBIER	773	B1D1	EB	I1R	1	6	0	2	1
ROGNES	2044	B1D1	EB	I2R	2	15	1	2	1
ROUSSET	2044	B1D2	EB	voir B1D1	2	15	2	2	1
ST CANNAT	2593	B1D2	EB	voir B1D1	2	19	2	2	1
ST PAUL LEZ DURANCE	746	B1D1	EB	I1R	1	6	0	2	1
VENTABREN	2118	B1D1	EB	I1R	1	10	0	2	1
TRETS	4350	B1D1	EB	I1R	2	28	4	2	1
CABRIES	1958	B1D1	EB	I1R	1	9	1	2	1
SIMIANE	2573	B1D1	EB	I1R	2	19	2	2	1
LUYNES	2741	B1D1	EB	I1R	2	22	4	2	1
TOTAL	38748				27	246	24	36	18

(2) Inventaire des biens de reprises :

La totalité des IRU nécessaires à l'exploitation de la totalité du réseau ont été contractualisés à fin 2012 et l'inventaire des biens de reprises s'établit comme suit :

Type d'investissement	Linéaire (m) ou Unités
Cession de Fourreaux Régies Municipales, câblo opérateurs ou autres ...	4 623
Location réseau FEUX, 2 premières années	5 446
IRU Fourreaux GLOBAL CROSSING 20 ans - Peynier - Saint Paul Lez Durance	39 774
IRU Fibre SFR 4 PFON 20 ans -Boucle ZAC Les Milles - Connexion POP SIRIS	7 000
IRU Fibre COMPLETEL 20 ans - ZAC les Milles - Aix Beauvalle	7 500
IRU Fibre VIATEL 15 ans - Bassin Le Realtor – Netcenter	47500
Descentes de Pylônes et équipement postes TDF de Meyrargues	1
IRU Fourreaux ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle Trets	20 660
IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Aix Beauvalle - ZAC Venelles	11 420
IRU Fibre ESCOTA 15 ans - Saint Paul Lez Durance – Meyrargues	21 560
Total infrastructures en IRU	**160 037**

iv) Engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaire à la continuité du service public :

Le réseau ne disposant de la recette générale sans réserve majeure que depuis fin décembre 2011, il n'a pas fait l'objet d'engagements à incidences financières.

d) Présentation des méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuels retenus :

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
Les comptes annuels sont établis selon les principes et méthodes édictés par le plan comptable et dans le respect des grands principes suivants :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Règles de prudence et permanence des méthodes

i) Méthode d'évaluation :

Les IMMOBILISATIONS sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de revient, hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont exclus et portés directement en charges d'exploitation de l'exercice.

Eléments constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement utilisé pour l'ensemble des biens immobilisés est le mode linéaire.
Pour les équipements dits « passifs », la licence système d'information et les frais d'accès aux services, la durée d'amortissement retenue est la période allant de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession.
Il en va de même pour les biens dits « actifs ». Par ailleurs, des provisions sont constituées tout au long de la durée d'exploitation pour leur renouvellement.
Eléments non constitutifs de l'infrastructure : Le mode d'amortissement pratiqué pour ces immobilisations est le mode linéaire de la date de mise en service jusqu'au terme de la concession.

Les AMORTISSEMENTS pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire exclusivement et en fonction des dispositions fiscales, et de leur durée de vie prévisionnelle.
Si la règle établie met en évidence une diminution durable de la valeur, une dépréciation est comptabilisée.

En ce qui concerne les IMMOBILISATIONS FINANCIERES, les titres de participations, et les autres titres immobilisés sont inscrits en comptabilité à leur coût d'acquisition; toutefois, les frais annexes non représentatifs d'une valeur vénale sont imputés directement en charges.
Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation des titres est constituée.

La valeur brute des STOCKS de marchandises et d'approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, à l'exclusion de tous frais financiers.

Les CREANCES ont été valorisées à leur valeur nominale, une dépréciation étant pratiquée chaque fois que la valeur d'inventaire se trouve inférieure à la valeur comptable.

Les DEPRECIATIONS traduisent la constatation, en fin d'exercice, de la baisse de l'évaluation des éléments d'actifs par rapport à la valeur comptable nette (y compris les valeurs mobilières de placement).
Les PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES sont constatées dans le respect des principes énoncés par le CRCN° 2000-06 du 7/12/2006.

Les SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS font l'objet d'une reprise correspondant à un montant égal à la dotation aux amortissements affectés du rapport : Subventions/Immobilisations afin de tenir compte du caractère partiel de la subvention.

Vous trouverez dans le rapport des Commissaires aux Comptes en Annexe 1 du présent rapport la méthode de calcul retenue.

2) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION DU RESEAU

a) Cartographie du réseau

Cette carte correspond au réseau tel que constitué à fin 2013.

b) Rappel du projet

Le réseau backbone et de collecte de communications à très haut débit de la CPA est un réseau de plus de 381 km.
Ce réseau permet de raccorder 74 Z.A. réparties sur l'ensemble du territoire de la CPA dans le but d'améliorer l'attractivité du territoire et favoriser le développement des entreprises déjà implantées.

Autre objectif du réseau : la desserte à terme de 20 NRA dans le but de réaliser des opérations de dégroupage (18 lors du premier établissement du réseau, 1 au cours de l'exercice 2012, 1 dernier fin 2013).
Les 20 NRA dégroupés dans le cadre du 1er établissement sont les suivants :

Cabriès
Lambesc
Luynes
Plan de Campagne
Rousset
Saint Paul lez Durance
Venelles
Europole de l'Arbois
Coudoux
Le Puy Ste Réparade
Meyrargues
Puyloubier
Simiane
Trets
La Roque d'Anthéron
Le Tholonet
Peyrolles
Rognes
St Cannat
Ventabren

Fin 2013, le de Venelles a à son tour été dégroupé par CAPAIX CONNECTIC. La raison de son non dégroupage à fin 2012 est entièrement liée à des problématiques techniques et administratives propres à France Télécom.

Sur les quelques 110.000 lignes que compte le territoire de la CPA, le dégroupage des NRA permet à près de 40.000 lignes d'accéder à des offres en dégroupage total et de ce fait les usagers finaux ne sont plus tenus de disposer d'un abonnement France Télécom (économie d'environ 190 € T.T.C. par an pour les usagers qui résilient leur abonnement).

Conscient que le seul dégroupage des NRA ne permettrait pas de proposer 2 Mbps à tout usager implanté sur le territoire de la CPA, la convention de D.S.P. liant CAPAIX CONNECTIC et la CPA prévoit l'implantation d'antennes hertziennes pour les principales zones blanches et des solutions satellitaires pour les derniers cas.

c) Avancement des études et des travaux de la partie passive :

La recette générale sans réserve majeure du réseau a été prononcée le 23 décembre 2011 par la CPA.
A fin décembre 2013, la totalité des études et la totalité des travaux du réseau passif réalisés représentent un réseau total de 381 791 ml dont 156 080 ml de génie civil réalisé.

i) Avancement des études et des travaux de la partie active :

L'architecture du réseau actif a été finalisée en décembre 2009, permettant la commande des équipements du Réseau.

Concernant le Wimax, CAPAIX CONNECTIC a informé la CPA par courrier des difficultés rencontrées concernant le déploiement de cette technologie (problématique de commercialisation).
La CPA a donné son accord de principe sur la substitution de cette technologie par une technologie hertzienne alternative. CAPAIX CONNECTIC a pris contact avec des prestataires de technologies Wifimax et la CPA lui a fait part de son accord lors du comité de Pilotage qui s'est tenu le 16 février 2010.

Les études menées par NOMOTECH (filiale de SFR – groupe Vivendi) ont mené la CPA et CAPAIX CONNECTIC à valider les implantations d'antennes Wifimax sur les communes de :

- Puyloubier
- Chateauneuf le Rouge
- Rousset
- Meyrargues

Les études ont été finalisées au cours du 2nd trimestre de l'année 2010 et consécutivement à des réunions publiques, les antennes de Puyloubier, Chateauneuf le Rouge et Rousset ont été implantées sur des sites existants.
Concernant l'antenne de Meyrargues, les études menées ont conclu à une implantation sur un site existant appartenant à TDF. Cette antenne a été activée au cours du premier semestre 2011.

d) Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement :

i) Etat du suivi du programme :

(1) Réseau Passif

Concernant les travaux, la totalité des travaux de génie civil a été réalisé à fin 2010. Pour autant, le programme initial des travaux a changé de façon significative par rapport à celui prévu initialement à la Convention.

Le programme prévisionnel de la Convention prévoyait :

- 126,2 km de travaux de génie civil à construire
- 91,8 km de cession de fourreaux Neuf Cegetel *(Axe Lambesc – Les Pennes Mirabeau & Axe Saint Paul Lez Durance – Peynier)*
- 13,9 km de mise à disposition de fourreaux de la ville d'Aix *(Axe Beauvalle – Aix les Platanes – Aix Pont de l'Arc),*
- 10,2 km de mise à disposition de fourreaux du CG13 *(Axe Plan de Campagne – Simiane Collongue),*
- 26,3 km de location de fibres en IRU auprès de Neuf Cegetel *(Axe Bassin le Realtor – Aix les Milles* – Aix Beauvalle)
- 21,7 km de location de fibres en IRU auprès d'Escota *(Axe Meyrargues – Saint Paul Lez Durance).*

Soit un total prévisionnel de 290 km de réseau

A fin décembre 2013, ce programme est le suivant :

- 156,1 km de travaux de génie civil construits

Nous avons été amené à construire plus de génie civil qu'initialement car nous avons raccordé 74 Z.A. en lieu et place de 51 initialement prévues et nous n'avons pas pu disposer de certains tronçons qui devaient nous être mis à disposition par les collectivités (Ville d'Aix et CG13 notamment).

- 60,2 km de cession de fourreaux Neuf Cegetel *(Axe Lambesc – Les Pennes Mirabeau & Axe Bassin le Realtor – Aix les Milles)*
- 39,8 km de location de fourreaux en IRU auprès de Global Crossing *(Axe Saint Paul Lez Durance – Peynier)*
- 19,9 km de location de fourreaux en IRU auprès d'Escota *(Axe Aix Pont de l'Arc – Trets)*
- 33,0 km de location de fibres en IRU auprès d'Escota *(Axe Aix Beauvalle – Venelles & Axe Meyrargues – Saint Paul Lez Durance)*
- 7,0 km de location de fibres en IRU auprès de Neuf Cegetel *(Z.A. les Milles)*
- 7,5 km de location de fibres en IRU auprès de Completel *(Axe Aix les Milles – Aix Beauvalle)*
- 4,6 km de mise à disposition de fourreaux du CG13. *(Axe Plan de Campagne – Simiane)*
- 5,4 km de mise à disposition de fourreaux de la ville d'Aix (essentiellement vers la Duranne en ZI)
- 47,5 km de location de fibres en IRU auprès de Viatel (Axe Bassin le Réaltor- Marseille)

Soit un total actualisé de 381 km de réseau.

La raison essentielle du changement du programme prévisionnel réside dans les reprises d'infrastructures de la ville d'Aix et du CG13 initialement prévues.

Il s'est avéré que les infrastructures de la ville d'Aix étaient impropres à la constitution de l'ossature du réseau car discontinues, destinées à d'autres usages initialement que des réseaux de communications à très haut débit (éclairage public, réseau de pilotage de la signalisation routière etc.) et nécessitaient, de plus, des travaux de réfection.

Le cumul de ces deux points étant incompatibles avec les délais de construction prévus à la Convention, il a été convenu entre CAPAIX CONNECTIC et la CPA d'opter pour une autre alternative : contracter des IRU avec la société ESCOTA en lieu et place des infrastructures de la ville d'Aix notamment.

Pour information, les IRU sont une forme de location d'infrastructures sur une période longue (15 à 20 ans) et leur paiement s'effectue en une seule fois ; contrairement à la location où le règlement s'effectue de façon annuelle ou mensuelle et de ce fait est soumis à une réactualisation (inflation, indice du cout de la construction etc.).

En ce sens les IRU (tout comme les locations) constituent un bien de reprise et non pas un bien de retour (ce qui est le cas pour la construction de génie civil et les rachats d'infrastructures) pour la CPA.

Ce changement représente plus de 8% du linéaire global du projet et impacte l'économie générale de CAPAIX CONNECTIC ce qui explique notamment une partie de l'augmentation des investissements de 1er établissement du délégataire et une partie du retard dans le lancement de la commercialisation de nos services en fibre optique à destination des entreprises.

A l'exception du renforcement du réseau en contrat de location de fibre sur l'axe Meyrargues – Saint Paul Lez Durance, l'ensemble des contrats ont été signés avec les différentes parties.

(2) Réseau Actif

A la fin de l'exercice 2013, 20 NRA sont ouverts à la commercialisation. Vous trouverez supra dans la partie consacrée aux biens de retour (1-g-2) le détail des équipements actifs implantés de façon à pouvoir commercialiser les services sur les NRA.

Les NRA ouverts à la commercialisation sont les suivants :

Cabriès	Coudoux	La Roque d'Anthéron
Lambesc	Le Puy Ste Réparade	Le Tholonet
Luynes	Meyrargues	Peyrolles
Plan de Campagne	Puyloubier	Rognes
Rousset	Simiane	St Cannat
Saint Paul lez Durance	Trets	Ventabren
Europole de l'Arbois	Venelles	

e) <u>Analyse de la qualité du service rendu et les mesures proposées par le Délégataire pour une meilleure satisfaction des usagers</u>

Concernant les services en fibre optique, l'analyse de la qualité du service rendu aux usagers pour l'exercice 2013 n'a pas pu être menée compte tenu du peu de recul sur la commercialisation desdits services.
Concernant les services DSL, la qualité du service rendu aux usagers ne peut être mesurée en tant que tel, CAPAIX CONNECTIC disposant de prêt de 9.000 usagers à fin 2013.
Le bon indice concernant la qualité du service rendu est à trouver dans le rapport d'exploitation actif. Dans la mesure où le réseau de CAPAIX CONNECTIC n'a pas subi de pannes sur ses éléments actifs en 2013 et que le taux de disponibilité au trafic est de 100%, on peut penser que la qualité de service rendu aux usagers est optimum.

3) RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXPLOITATION DU RESEAU

a) Présentation générale :

L'exploitation du réseau concerne l'ensemble des activités nécessaires à la livraison des services, la gestion de leur qualité et de leurs évolutions et les interventions de maintenance préventive et curative.
Le premier établissement du réseau s'échelonnant entre septembre 2008 et Juin 2011, les premières activations du réseau avec prise en exploitation ont eu lieu en aout 2010.

i) Un centre d'exploitation 24/24 7/7

Afin de garantir la bonne exploitation du réseau, CAPAIX CONNECTIC s'appuie sur les centres d'exploitation de Forclum Numérique et SFR Collectivités qui lui apportent des ressources techniques et humaines nécessaires à sa mission de service public : experts réseau, ingénieurs et techniciens, plateformes et outils de supervision...

Le centre d'exploitation (ou NOC) assure les opérations suivantes qui restent néanmoins placées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC :

Un service dit « Service Technique Client » est à disposition des Opérateurs pour la notification des incidents. Ce service est accessible 24h/24 et 7j/7. Chaque notification fait l'objet d'un Ticket d'Incident. Ce Ticket d'Incident est géré par le NOC qui, après identification du problème, décide de la procédure à appliquer : reconfiguration du Réseau, appel du mainteneur pour intervention sur site.

Le NOC exploite et supervise en temps réel les équipements du réseau. La plateforme de supervision surveille le bon fonctionnement des équipements techniques et le respect de la qualité du service demandé. Les équipements sont interrogés fréquemment (notion de polling) pour vérifier leur état et remontent des alertes en cas d'incidents (traps ou syslog) au système de supervision.

La supervision du Réseau est effective 24h/24, 365 jours par an sur l'ensemble des systèmes actifs installés. Elle concerne les activités suivantes :

- Surveillance en temps réel des systèmes (Equipements de communications électroniques et produits d'environnements associés),
- Pré-diagnostic des incidents intervenus sur les équipements actifs,
- Résolution des incidents et rétablissement du fonctionnement du Réseau via une intervention locale sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC
- Gestion du contrôle d'accès aux sites,
- Organisation des opérations de maintenance curative des équipements actifs et des infrastructures passives sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC,
- Organisation des opérations de maintenance des équipements actifs, des infrastructures passives, des boucles locales et liaisons dégroupées sous la responsabilité et le contrôle de CAPAIX CONNECTIC.

ii) Les principales fonctions d'exploitation

- Recette des liaisons et prise en charge des infrastructures,
- Mise en exploitation des équipements,
- Raccordements (gestion et suivi des délais),
- Assurance de la disponibilité des services,
- Gestion des documentations et des supports pour maintenance des réseaux,
- Suivi des contrats de maintenance et des équipements de remplacement,

- Gestion de l'intégrité des réseaux.

b) <u>Compte rendu technique :</u>

i) Tableau de bord de disponibilité du réseau actif :

Les indicateurs donnés ci-dessous, correspondent au taux de disponibilité constaté sur le réseau actif pendant l'année 2013. Ce taux de disponibilité se mesure par service réseau, en prenant en compte les services qui se sont ouverts progressivement au cours de l'année 2013.

Cœur de Réseau

Taux de disponibilité 100 %

Nra

Taux de disponibilité 100 %

ii) Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités :

Les équipements installés sont neufs.

iii) Evolution de l'activité :

(1) Cœur de réseau actif

Le diagramme ci-dessous rend compte de la charge de trafic sur l'ensemble du cœur de réseau CAPAIX CONNECTIC. La lecture de ce diagramme permet de conclure que le taux de charge du cœur de réseau est maitrisé.

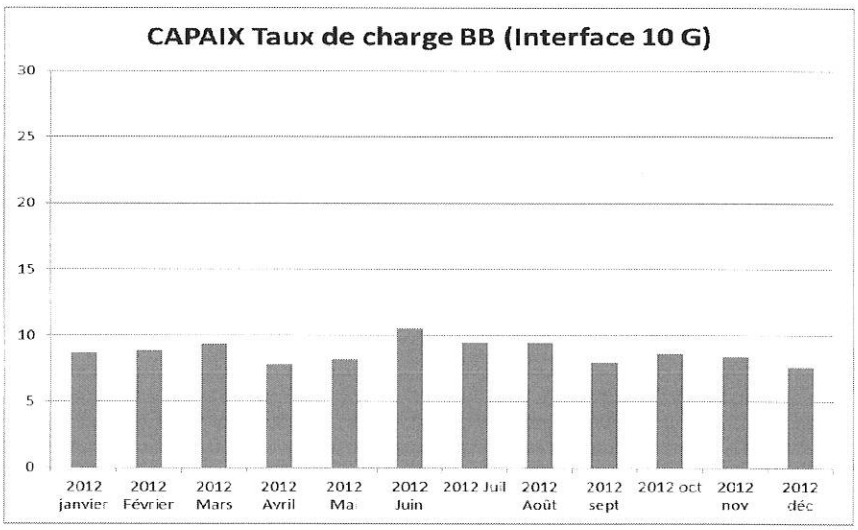

(2) NRA

Le diagramme suivant indique le taux de charge moyen sur l'ensemble des boucles de DSLAM.
Une boucle DSLAM consiste dans le regroupement sur une paire de fibre optique du trafic (les connexions des usagers finaux) de plusieurs NRA. L'organisation d'une boucle consiste à « chainer » une série de NRA entre 2 POPs.
Ces boucles permettent ainsi une meilleure optimisation des capacités optiques du réseau ainsi qu'une surveillance plus aisé.
Le réseau construit par CAPAIX CONNECTIC dispose à ce jour de 4 boucles DSLAM :

La boucle n°1 concerne les NRA de :
Venelles – Luynes - Ventabren – Saint Cannat

La boucle n°2 concerne les NRA de :
Europole de l'Arbois – Coudoux – Rognes – La Roque d'Anthéron – Le Puy Sainte Réparade.

La boucle n°3 concerne les NRA de :
Le Tholonet – Rousset – Trets – Puyloubier – Saint Paul Lez Durance – Peyrolles – Meyrargues.

La boucle n°4 concerne les NRA de :
Plan de Campagne – Simiane – Cabriès – Lambesc.

(a) Histogramme du taux de charge de l'ensemble des boucles NRA

Vous trouverez ci-dessous les histogrammes permettant de lire le taux de charge de chacune de ces boucles NRA.

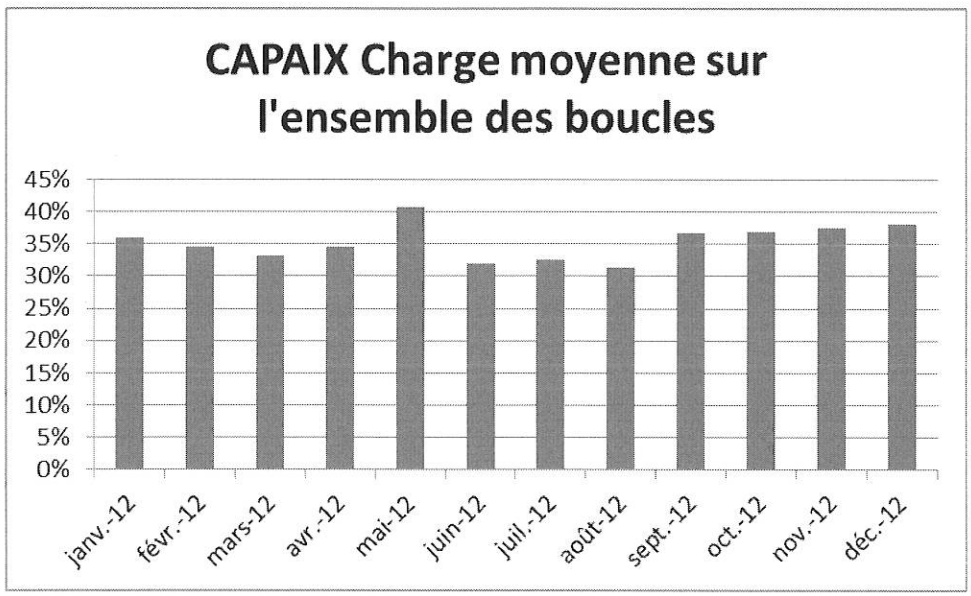

Le taux de charge est maitrisé avec un taux toujours inférieur à 45 %.

(b) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°1 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Venelles – Luynes - Ventabren – Saint Cannat) est maitrisé.

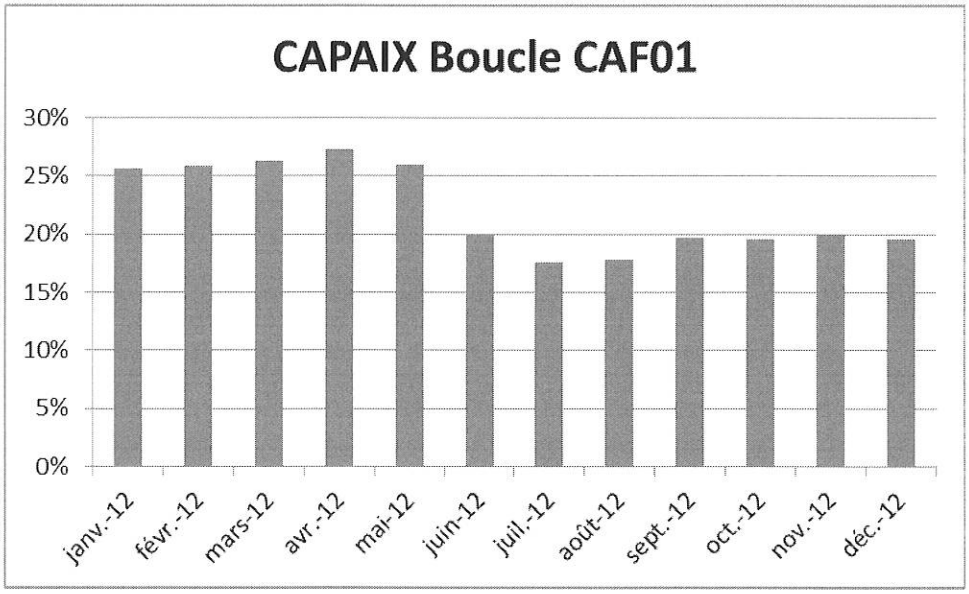

(c) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°2 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Europole de l'Arbois – Coudoux – Rognes – La Roque d'Anthéron – Le Puy Sainte Réparade) est maitrisé.

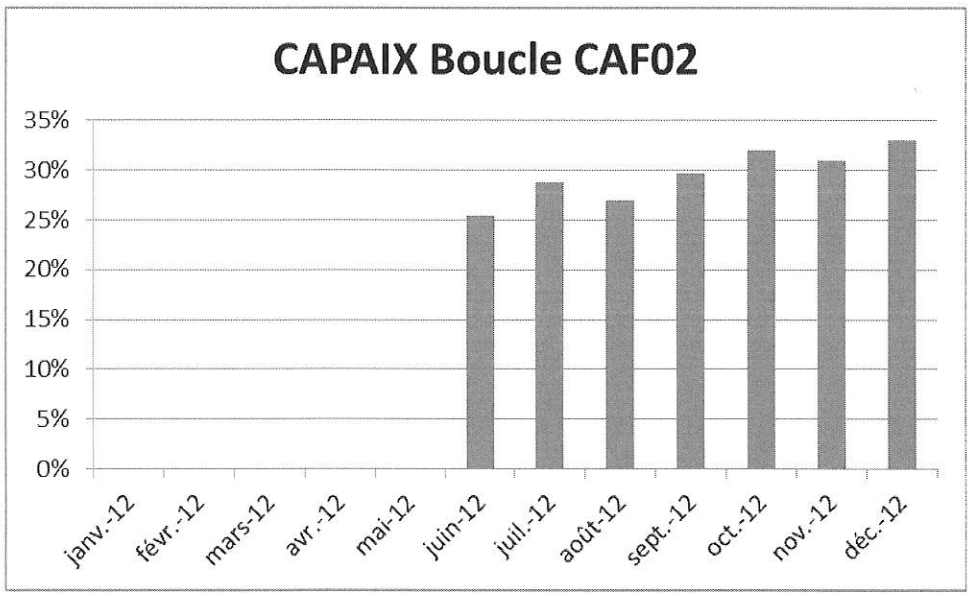

(d) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°3 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Le Tholonet – Rousset – Trets – Puyloubier – Saint Paul Lez Durance – Peyrolles – Meyrargues.) est maitrisé.

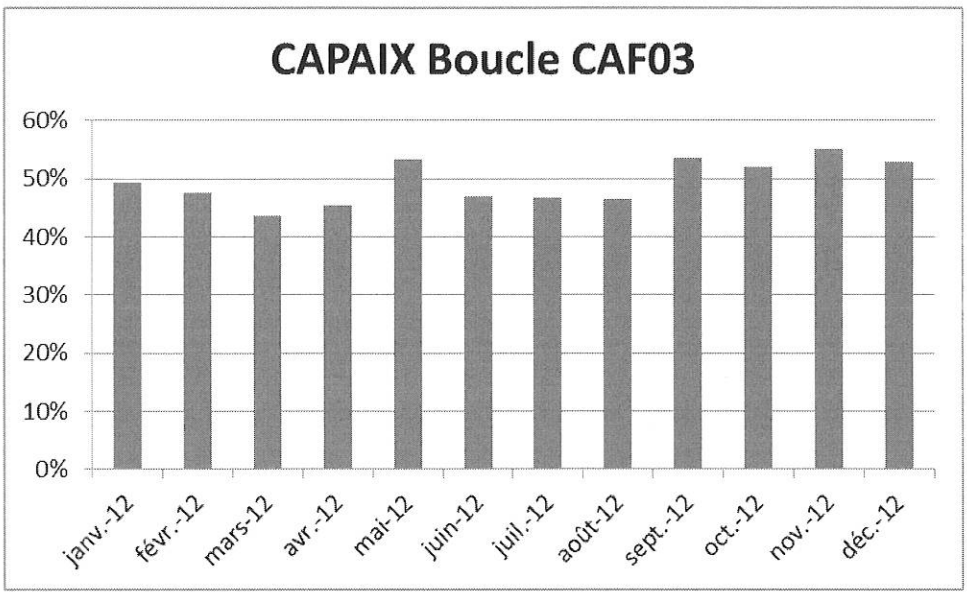

(e) Histogramme du taux de charge de la boucle DSLAM n°4 :

Le taux de charge pour cette boucle DSLAM (Plan de Campagne – Simiane – Cabriès – Lambesc..) est maitrisé.

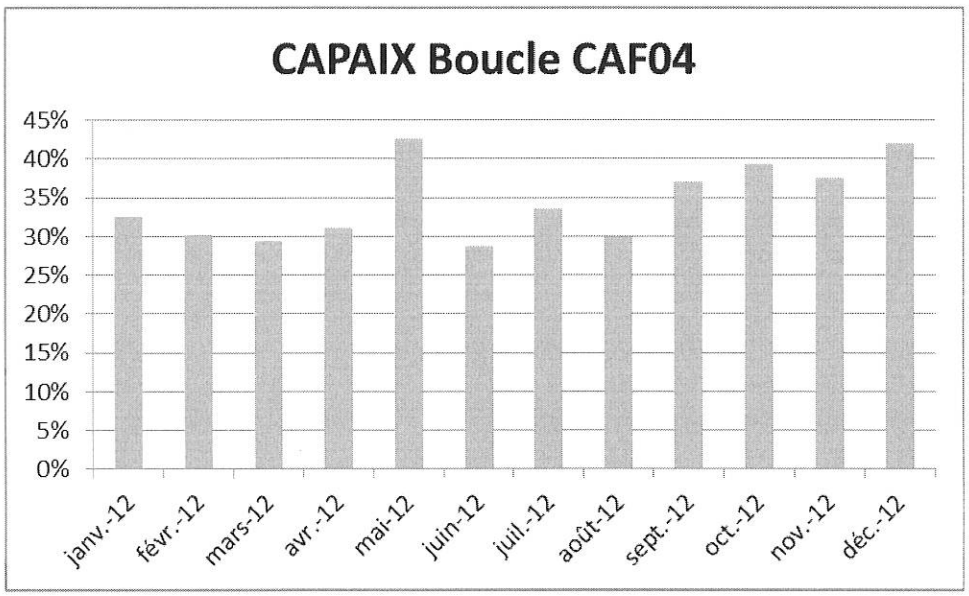

iv) Modification technique éventuelle de l'organisation des Services :

Aucune modification technique venant impactée l'organisation des services n'est intervenue en 2013.

v) Travaux d'entretien et de renouvellement :

Les équipements déployés sont neufs, l'ensemble des équipements font l'objet d'un contrôle visuel au titre de la maintenance préventive et d'un changement des filtres d'aération une fois par an.

vi) Inventaire annuel et consolidé des biens constituants le Réseau :

100% du linéaire a été construit sur le territoire de la CPA au 31 décembre 2013. L'inventaire des biens constituant est indiqué dans le rapport d'activité financier dans les parties concernant l'inventaire des biens de retours et des biens de reprises.

vii) Evénements intervenus sur le réseau actif :

Aucun incident nécessitant une opération de maintenance curative sur les équipements actifs n'est intervenue en 2013.

viii) Etudes des capacités :

Les études menées à ce jour indiquent que le réseau ne fait pas état de sous-capacité à fin 2013.

ix) Enquête de satisfaction des usagers :

Du fait du peu de maturité des relations commerciales à fin 2013 entre Capaix Connectic et ses clients (36 mois max.) aucune enquête de satisfaction des usagers n'a encore été menée.

x) Veille technologique :

Aucune technologie de rupture n'a encore fait jour et sollicite l'intérêt de CAPAIX CONNECTIC pour une éventuelle mise en œuvre sur le projet.

4) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMERCIALISATION DU RESEAU :

a) Préambule et contexte marketing :

i) Notes sur les évolutions du marché

(1) Le marché GP

(a) Croissance forte HD

Le nombre d'abonnements à internet à haut débit et très haut débit (ADSL, câble, fibre,...) atteint 24,9 millions à la fin de l'année 2013, en croissance de 1,0 million en un an. Sur ce total, le haut débit représente 22,8 millions de lignes (+0,5 million). Le très haut débit bénéficie d'une très forte croissance : le nombre d'abonnements à la fibre jusqu'à l'abonné (FttH) augmente fortement augmenté un an (+0,5 million d'abonnements). La technologie la plus répandue est le DSL avec plus de 99,1% de la population éligible à cette technologie, suivi par le câble coaxial. D'autres supports permettent l'accession au Haut débit comme le satellite, le Wimax ou le Wi-fi.

(b) Le marché des FAI Grand Public : Bonne percée de Free grâce au mobile

L'année 2013 a été caractérisée par une très belle performance de free dont l'offre « quadruple-play » lancée en 2012 a poursuivi sa percée.
L'autre FAI a tiré son épingle du jeu est SFR, Bouygtel et Numéricable poursuivent pour leur part leur progression sur ce marché.

FAI	Cumul 2009	Parts de marché	Cumul 2010	Parts de marché	Cumul 2011	Parts de marché	Cumul 2012	Parts de marché	Cumul 2013	Parts de marché
Orange	8 880 000	48,00%	8 879 000	47,00%	9 598 000	45,86%	9 893 000	41,05%	10 046 000	40,77%
Free	4 456 000	24,09%	4 504 000	23,84%	4 849 000	23,17%	5 364 000	22,38%	5 580 000	22,65%
SFR	4 444 000	24,02%	4 592 000	24,31%	5 042 000	24,09%	5 075 000	21,18%	5 209 000	21,14%
Bbox	311 000	1,68%	428 000	2,27%	1 124 100	5,37%	1 846 000	7,70%	1 941 000	7,88%
Autres	409 000	2,21%	488 000	2,58%	315 000	1,51%	1 787 000	7,45%	1 866 000	7,57%
Total	18 500 000		18 891 000		20 928 100		23 965 000		24 640 000	

(2) Le marché « Pro »

(a) Etat du marché en 2013 :

Les TIC sont donc devenus un enjeu incontournable pour les entreprises avec notamment le développement des services bancaires en lignes, la E-administration, les visioconférences, les développements des outils de travail collaboratifs internes à l'entreprise mais aussi avec ses partenaires, qu'il s'agisse de ses Clients, de ses Fournisseurs ou de ses confrères.

La majorité des acteurs majeurs du marché « Pro » sont clients des réseaux RIPs.

Ils sont segmentés en 4 typologies d'acteurs :

- Les nationaux : SFR, Bouygues télécom, Orange, Complétel
- Les internationaux : Verizon, Colt, BT, Worldcom
- Les FVNO (opérateurs de réseaux fixes virtuels : les opérateurs qui ne possèdent pas d'infrastructure de réseau) : Alsatis, Acropolys, Celeste
- Les « locaux » : Pacwan, Jaguar.

Sur le segment des PME et des GE, les opérateurs ont intensifié la commercialisation d'offres de services indépendantes du débit, mais nécessitant la fourniture du service en fibre optique. La mise en œuvre de cette nouvelle approche se traduit par les baisses tarifaires pratiquées sur le débit de référence qu'est le 10 Mbit/sec.
Sur le segment des TPE, la capillarité dans les Z.A. et les nouvelles offres LGC RCA ainsi que les offres de gros de France Télécoms sur les sites dits « popés » participe à la mise en œuvre d'offres en fibre optique à bas débit de façon à concurrencés les offres SDSL dans les territoires où la qualité du cuivre ne permet pas une qualité de services satisfaisante.

(b) Quelles évolutions en 2014 ?

Orange propose depuis décembre 2011 une offre très agressive afin de répondre aux attentes en Très Haut Débit des TPE et PME avec une nouvelle offre : « La Fibre Pro », une offre 100 % fibre et à débit symétrique 100 Mbits/sec qui, pour un tarif attractif (à partir de 69 € H.T. / mois), permet aux professionnels de bénéficier de la qualité et de la puissance d'un réseau 100 % fibre de bout en bout avec un débit symétrique de 100 Mbits/sec. Par rapport au débit ADSL classique, cette solution permet un débit de plus de cinq fois supérieur en réception à plus de 100 fois supérieur en envoi.
Ce type d'offre représente une menace importante pour l'avenir des offres de services proposées par CAPAIX CONNECTIC, car comme le précise le communiqué de presse d'Orange : « Comme elle s'adresse aux petites entreprises et aux professionnels, la « Fibre Pro » s'appuie sur le réseau en fibre optique (FTTH) qu'Orange est en train de déployer en France. L'objectif est d'apporter la fibre d'ici 2015 à 3 600 communes réparties dans 220 agglomérations incluant l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes en France».
Les 34 communes de la CPA faisant parties du plan FTTH d'Orange, ce type d'offres pourrait être proposé dès 2014-2015 aux entreprises des villes d'Aix-en-Provence et Vitrolles.

Ce nouveau type d'offres à un tel niveau de prix, est un phénomène totalement imprévisible, sur lequel CAPAIX CONNECTIC n'a aucune influence, et préfigure du niveau de prix qui devra être proposé aux clients de la DSP (une diminution par 15 des tarifs actuellement proposés), afin que les usagers du Pays d'Aix puissent bénéficier des services associés au réseau Très Haut Débit de la CPA.

Autre phénomène prédateur pour CAPAIX CONNECTIC : la concentration des opérateurs de taille nationale. Au cours du premier semestre 2014, nous avons pu assister à la cession par Vivendi de SFR au profit Numéricable.
De même, tout semble porter à croire qu'une autre concentration va avoir lieu au cours des prochains mois concernant Bouygues Télécom au travers d'une fusion-acquisition au profit d'Orange ou d'Iliade(Free).

Tant sur la cible Pro que sur la cible Grand Public, ce phénomène de concentration n'est pas favorable au Délégataire.

- Cas des offres en fibre optique à destination des entreprises (Cible Pro) :
  - Ces opérateurs vont « naturellement » recherché à privilégier et optimiser leurs infrastructures propres. De ce fait ceux-ci vont d'autant moins faire appel à Capaix Connectic dans le cadre de la recherche de raccordement, d'interconnexion de prospects.

  - Disposant de tactiques de ventes bien différentes (réseaux de distributeurs indépendants versus commerciaux en propres) et de forces de ventes qui à ce jour se faisaient concurrence sur le territoire de la CPA, il est fort à parier que les prochains mois vont être mis à profit pour harmoniser tant les approches que les moyens. La conséquence va se traduire par une diminution du flux des commandes.
- Cas des offres Grand Public :
  - SFR et Numéricable ne s'appuient pas sur une technologie similaire pour fournir leurs services à la cible GP. Le 1er s'appuie sur le DSL et donc la boucle locale d'Orange, et le second sur un réseau câblés propres.
    La conséquence de ce rapprochement va être le report systématique des lignes DSL clientes SFR qui disposeraient de prise Numéricable, vers le câble, afin de d'améliorer les débits des usagers (qui deviennent des clients THD) et surtout de ne plus avoir à payer de redevance auprès d'Orange pour ces clients (une économie d'environ 100 € H.T. / an par client).
  - Bouygtel-Orange ou Bouygtel-Free : L'un ou l'autre de ces rapprochements pénalise la DSP dans la mesure où les négociations en cours, gèlent celles lancées par la DSP pour faire venir cet Bouygtel sur notre réseau. En effet, un rapprochement avec Orange, nous couperait définitivement de Bouygtel car de fait cet opérateur serait amené à s'appuyer sur le seul réseau d'Orange ; quant à un rapprochement avec Free, celui-ci ne nous serait pas plus favorable dans la mesure où Free est déjà présent sur l'ensemble des NRA où Capaix Connectic est présent, et donc mettrait ses infrastructures à la disposition de Bouygtel.

b) <u>Commercialisation :</u>

L'une des missions de CAPAIX CONNECTIC est de permettre aux collectivités de renforcer l'attractivité de leurs territoires en développant l'usage des services numériques, sur les marchés entreprises, collectivités et résidentiels :

- Dynamiser le libre jeu du marché en accueillant plus d'opérateurs sur le territoire
- Favoriser le développement de services innovants, à moindre coût pour plus de compétitivité des entreprises ou une meilleure satisfaction des citoyens

L'enjeu est donc multiple :

- créer les conditions technico-économiques de la venue d'opérateurs,
- les accompagner dans le développement d'offres pertinentes sur le territoire.

Nous devons donc répondre aux enjeux des usagers opérateurs de service et de leurs clients utilisateurs finaux. La présence locale de CAPAIX CONNECTIC est particulièrement déterminante pour comprendre les enjeux locaux et y apporter des réponses adaptées au contexte local.

L'activité commerciale est organisée en 4 pôles :

- Un pôle technico-commercial (dirigé depuis 2011) par P.T. Beun dont les missions sont les suivantes :
  - Apporter un soutien aux équipes commerciales des opérateurs en avant-vente dans la définition des solutions techniques
  - Garantir le bon déploiement des projets en support des équipes d'exploitation.

- Un pôle Administration des Ventes pilotées depuis Boulogne par notre partenaire SFR Collectivités dont les missions sont les suivantes :
  - Réception et saisie des commandes, suivi des commandes
  - Suivi des commandes spécifiques, coordination des entités opérationnelles.
  - Facturation, gestion des relances des impayés, production de tableaux de bords commerciaux, gestion des contrats clients.

- Un pôle vente aux acteurs grands publics nationaux sur le marché résidentiel dirigé par L. Dubois depuis Boulogne :
  - Commercialisation des offres lignes d'accès ADSL et des offres d'infrastructure type FON (location de Fibre Optique Noire) auprès des opérateurs nationaux.
  - Lancement des nouveaux opérateurs de service : définition des procédures, des interconnections, montée en compétence des équipes techniques de ces opérateurs,

- Un pôle vente « Pro » dont les missions sont les suivantes (également dirigé par P.T. Beun) :
  - Promouvoir directement les usages auprès des clients finaux à travers des rendez-vous clients
  - Animer un réseau de partenaires, opérateurs locaux et nationaux présents localement

Vous trouverez ci-dessous un tableau de suivi des principaux services proposés par CAPAIX CONNECTIC :

Tableau de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions Plan d'Affaires initial :

NRA	déc.-10	déc.-11	déc.-12	janv.-13	févr.-13	mars-13	avr.-13	mai-13	juin-13	juil.-13	août-13	sept.-13	oct.-13	nov.-13	déc.-13
EUROPOLE ARBOIS			224	232	236	245	248	257	257	264	255	260	251	252	258
CABRIES		306	407	426	435	445	447	446	456	467	474	486	492	502	513
LAMBESC	715	722	862	868	882	896	891	896	914	917	925	948	953	942	952
MEYRARGUES	192	246	285	293	294	300	301	304	315	318	320	329	333	326	333
PLAN DE CAMPAGNE		144	178	178	177	182	188	202	204	215	215	222	225	228	227
PEYROLLES	310	402	473	481	487	493	491	504	507	517	528	535	537	547	550
PUYLOUBIER	14	157	192	194	196	198	198	201	202	206	211	215	218	215	218
LE PUY STE REPARADE	329	409	472	477	479	480	482	494	508	514	509	510	511	518	522
ROGNES	309	430	474	492	496	495	495	496	505	512	521	524	525	524	532
LA ROQUE	275	371	407	406	406	409	417	425	430	437	433	439	442	446	448
ROUSSET	24	376	446	456	463	475	477	489	497	501	500	506	517	531	529
SAINT CANNAT	376	430	484	491	494	501	497	504	510	510	517	519	522	521	527
SAINT PAUL LEZ DURANCE	11	77	95	100	101	103	106	106	110	116	119	121	120	122	122
SIMIANE		332	496	512	511	528	530	540	552	562	560	571	569	574	580
LE THOLONET	20	268	313	325	323	326	330	335	339	336	331	335	328	335	334
TRETS	17	713	850	878	889	901	917	925	922	926	918	926	927	926	930
VENELLES															49
VENTABREN		350	396	397	400	396	405	409	418	426	427	435	437	432	439
COUDOUX	322	394	380	384	385	391	389	390	393	393	391	395	398	401	403
LUYNES		299	351	356	359	368	372	374	378	385	388	399	407	418	411
Total des abonnés	2914	6426	7785	7946	8013	8132	8181	8297	8417	8522	8542	8675	8712	8760	8877
Nouveaux Abonnés	156	155	84	161	67	119	49	116	120	105	20	133	37	48	117
Total NRA dégroupés	13	18	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	20
Total abonnés BP initial	3369	5517	6562	6613	6665	6716	6768	6819	6871	6922	6974	7025	7076	7128	7179
Total NRA BP	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

initial

Graphique de suivi du cumul des Abonnés ADSL et du nombre de NRA en Production par rapport aux prévisions Plan d'Affaires initial :

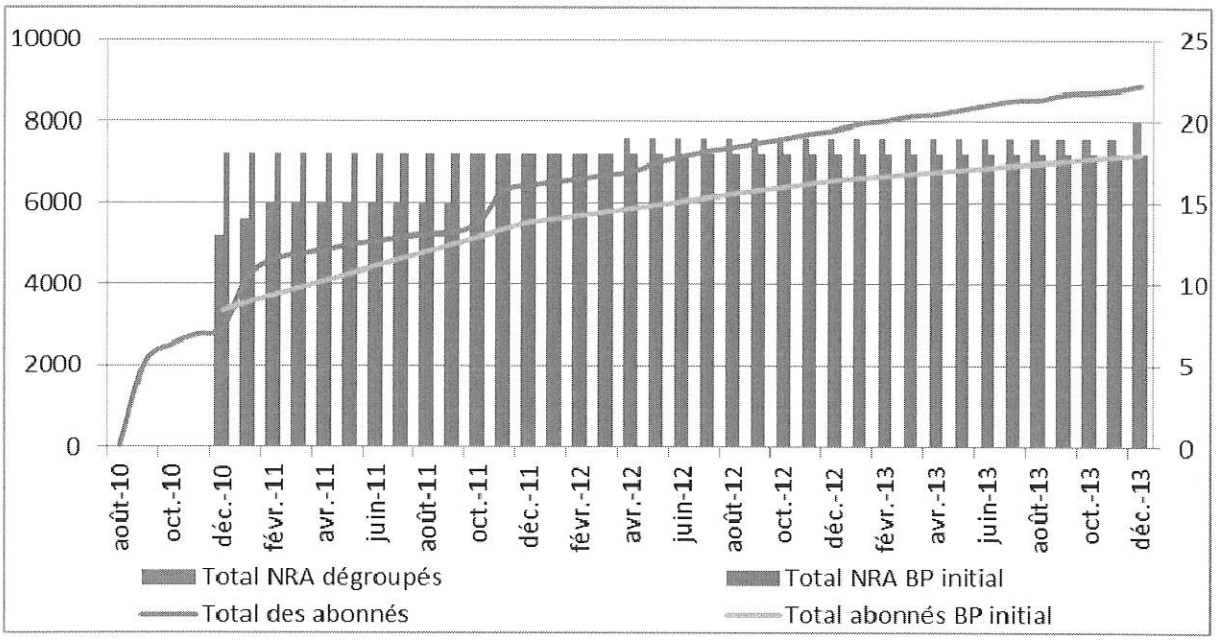

Tableau de suivi du cumul des contrats Lan To Lan signés :

Opérateur	Type de services	Site	N° de commande
ACROPOLIS	Loc 1 PFON	Dataix - Ch Réaltor	01
ARTEPROM	Commande Racco	Commande Racco	CDE 01
ARTEPROM	Commande Racco	Commande Racco	CDE 02
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	AUTOESCAPE	05
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	SII Provence Mediterranée	07
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	SCB	08
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	ST PELLENC	09
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	EXTELIA	10
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	SII 2ième VLAN	11
COMPLETEL	L2L 10 Mbps	ACTINDUS	13
COMPLETEL	L2L 20 Mbps	CFA	14
COMPLETEL	Loc 1 PFON	FDJ	01
COMPLETEL	Maintenance 1 PFON	FDJ	02
COMPLETEL	Loc 1 PFON	FDJ	03
COMPLETEL	Maintenance 1 PFON	FDJ	04
COMPLETEL	Loc 1 PFON	SOFTWAY	06
INTEROUTE	Loc 1 PFON	FDJ	01
JAGUAR	L2L 40 Mbps	Camping Marina Plage	001
JAGUAR	L2L 10 Mbps	MRS - ZI Couperine	002
JAGUAR	L2L 20 Mbps	Antidot	003
JAGUAR	L2L 100 Mbps	Ortec	004

PACWAN	L2L 10 Mbps	Siège PACWAN ZI les Milles	01
PACWAN	L2L 10 Mbps	Mas de Provence - Aix	02
PACWAN	L2L 40 Mbps	Siège PACWAN ZI les Milles Up grade	03-01
PACWAN	L2L 10 Mbps	Mathana	04
PACWAN	L2L 50 Mbps	Siège PACWAN ZI les Milles Up grade	05-01
PACWAN	L2L 10 Mbps	G2C Environnement - Venelles - 10 Mbps	06
PACWAN	L2L 10 Mbps	HIGH CO	08
SFR	L2L 10 Mbps	Office notarial de Venelles	B2579950
SFR	L2L 20 Mbps	Office notarial de Venelles	B2579950-1
SFR	L2L 10 Mbps	CLIP INDUSTRIE	B2984837
SFR	L2L 6 Mbps	SPIE	B2915331
SFR	L2L 10 Mbps	SAFEGE	B3868927
SFR	L2L 10 Mbps	TOMMY HILFIGER	B4367726
SFR	L2L 10 Mbps	LAFARGE BETONS SUD EST	B4310400
SFR	L2L 10 Mbps	Office du tourisme AIX	B4492196
SFR	L2L 10 Mbps	Ausy	B4566743
SFR	L2L 10 Mbps	Médica	B4583819
SFR	L2L 6 Mbps	CESI	B4855454
SFR	L2L 20 Mbps	ERDF	B4757574
SFR	L2L 10 Mbps	ERDF	B4757575
SFR	L2L 10 Mbps	LYCEE Pierre Mendes France	B4954665
SFR	L2L 40 Mbps	ADF Vitrolles	B4953645
SFR	L2L 6 Mbps	ADF Les Estroublancs	B5018599
SFR	L2L 20 Mbps	Orbit	B5084410
SFR	L2L 10 Mbps	Centrimex	B5115299
SFR	L2L 20 Mbps	CESI	B4855454-1
SFR	L2L 100 Mbps	REAL Venelles	B5188552
SFR	L2L 4 Mbps	EIFFAGE TP VITROLLES	B5268075
SFR	L2L 20 Mbps	APSYS	B5249823
SFR	L2L 20 Mbps	INSIDE SECURE	B5535962
SFR	L2L 10 Mbps	VINCI ENERGIE	B5590125
SFR	IRU FTTS	SFR	01
SFR	Loc 1 PFON	SFR	2
SFR	Maintenance 1 PFON	SFR	2,1
VITROLLES	Loc 1 PFON	VITROLLES	CDE 01
SFR	L2L 10 Mbps	KEEP COOL	B5733750
SFR	L2L 4 Mbps	Médiane	B5457775
SFR	L2L 20 Mbps	FACILITY	B5662677
SFR	L2L 40 Mbps	FDJ	B5656989
SFR	L2L 40 Mbps	FDJ	B5657096
SFR	L2L 20 Mbps	INVIA Meyreuil	B5743584
SFR	L2L 20 Mbps	CA AIX EN PROVENCE	B5759569
SFR	L2L 4 Mbps	Volvo Trucks	B5894034
SFR	L2L 20 Mbps	B Pack	B5967519
COM COM RIANS	L2L RIANS		01

Vous trouverez ci-dessous les principaux facteurs expliquant l'écart entre les prévisions initiales et le réel en matière de signature de contrats L2L :

- Le déficit de commandes de la CPA et des membres de la CPA qui s'appuient pour leurs besoins en fibre optique sur les opérateurs préexistants au lancement de la DSP ce qui amène à s'interroger sur l'intérêt du service public à apporter, lorsque ces derniers n'y font pas appel. De plus, cette pratique génère un préjudice pour CAPAIX CONNECTIC qui ne trouve pas les ressources « naturelles » à son développement et en plus voit les positions des opérateurs présents antérieurement au lancement du réseau d'initiative public se renforcer.

- Les arbitrages en termes de frais généraux qui ne sont pas en faveur d'un passage de leur télécommunication vers des services en fibre optique, pratiqués par les PME et TPE ciblées par CAPAIX CONNECTIC du fait de la crise économique.

- L'absence de transformation des liens SDSL en L2L des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC.

- Les problèmes structurels liés à la Délégation qui a été confiée à CAPAIX CONNECTIC (absence de capillarité dans les Z.A., traversée d'Aix en Provence quasi impossible).

Par ailleurs CAPAIX CONNECTIC rencontre un problème structurel lié à la Délégation qui nous a été confiée :

- Le réseau commandé par la CPA ne prévoit pas la desserte des entreprises jusqu'à leur bâtiment en Z.A. et ceci représente un frein important à la commercialisation.

- La traversée d'Aix en Provence ne peut se faire sur la base d'un réseau dense d'infrastructures mobilisables comme initialement prévu et nécessite des travaux de génie civil, le recours à des infrastructures tierces de façon quasi systématique, ce qui a pour conséquence de renchérir les frais d'approches des usagers et au final nous conduit à ne pas pouvoir exploiter ce bassin important d'entreprises situées dans Aix en Provence.

i) Modification éventuelle de l'organisation des Services :

Au cours de l'exercice 2013, différents services ont vu leur catalogue de prix évoluer. En effet, la baisse des tarifs extrêmement importante des tarifs de France Télécom en matière de services DSL et Lan-To-Lan a contraint CAPAIX CONNECTIC à réaliser une diminution tarifaire à la baisse importante de ses services DSL et Lan-To-Lan afin de poursuivre l'accès au réseau aux différents usagers du territoire de l'Aire urbaine.
Ces baisses tarifaires impactent automatiquement l'équilibre économique de la Délégation de Services Publics mais elles sont nécessaires dans le contexte concurrentiel.

Vous trouverez ci-dessous et de façon non-exhaustive les principaux impacts et conséquences des baisses tarifaires qu'CAPAIX CONNECTIC a dû réaliser.

- Impact & conséquence de la baisse des tarifs de France Télécom en matière de services DSL

France Télécom a baissé les prix du service en question de l'ordre de 25% depuis la notification de la Délégation de Services Publics, passant ainsi de 24,3 € H.T. par ligne en dégroupage total par mois à 19,2 € H.T par ligne en dégroupage total par mois.
Cette chute importante des tarifs a conduit CAPAIX CONNECTIC à diminuer ses tarifs DSL de 21,3 € H.T. par ligne en dégroupage total par mois à 18,75 € H.T. par ligne en dégroupage total par mois. Soit une diminution du prix de vente de plus de 12%.

- La baisse des tarifs de France Télécom en matière de services de niveau 2 en fibre optique

France Télécom a effectué des baisses successives très importantes depuis 2009 concernant le service en question. Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des baisses tarifaires appliquées depuis 2006 sur les produits CE20 / CELAN en zone 1 pour l'offre de 40 Mbps :

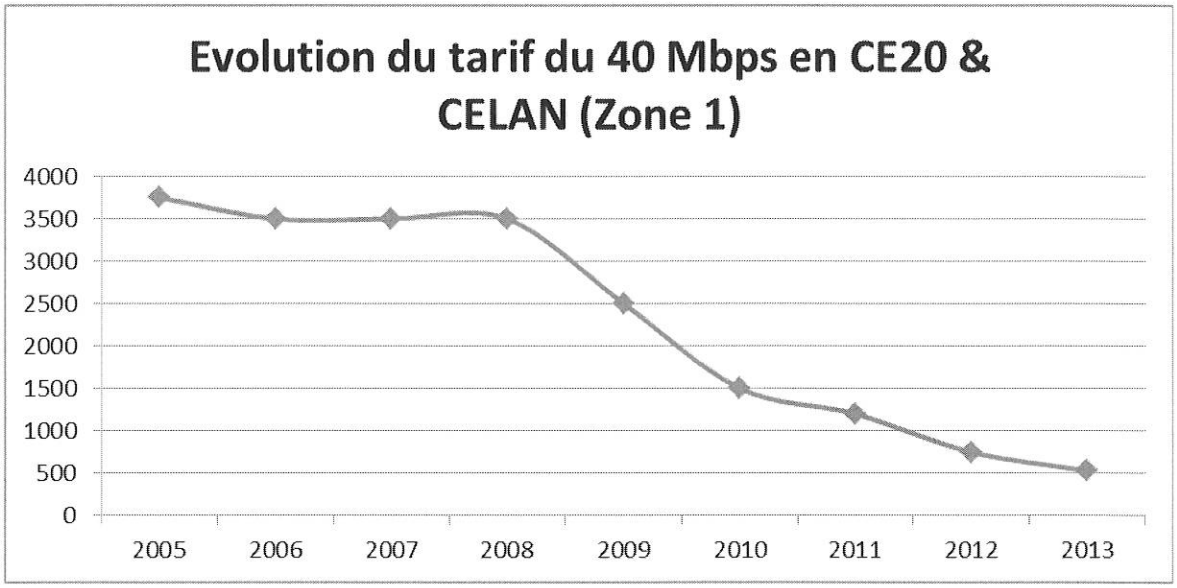

Fin d'année 2013, de nouvelles baisses qui viennent déclasser les offres de CAPAIX CONNECTIC ont été constatées. Ne rien faire conduirait inévitablement les clients de CAPAIX CONNECTIC à commander auprès d'Orange les services en question, ce qui précipiterait le bouleversement économique de la Concession que la CPA lui a confié.
L'intérêt de cette baisse tarifaire est de proposer à nos clients une alternative plus compétitive et une qualité de services supérieure à celles qu'ils pourraient avoir de l'opérateur historique.

Vous trouverez ci-dessous un tableau comparatif du catalogue de services à fin 2012, les nouveaux tarifs qui ont depuis été introduits ainsi que les offres de prix d'Orange qui viennent les concurrencer sur le territoire de la CPA.

Vous pourrez ainsi constater que malgré une baisse importante sur les bas débits, l'offre Lan to Lan n'est pas en mesure de concurrencer l'offre d'Orange, qui est en cuivre sur ces débits.
De ce fait, la fiabilité technologique de la fibre semble justifier un prix supérieur à l'offre proposée par l'opérateur historique.

Concernant les offres à partir de 10 Mbps, Capaix Connectic reste dans une offre de prix inférieure de l'ordre de 20% par rapport à Orange

Débit de l'offre L2L	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle actuelle	Nouvelle Redevance Mensuelle Proposée	Baisse Tarifaire en %	Offre de Prix CELAN sur la CPA	Delta Tarifaire en % par rapport à l'offre Orange
Feuille 2 Mbits/s	1 500 €	270 €	195 €	38%	*112 €*	-74%
Feuille 4 Mbits/s	1 500 €	320 €	250 €	28%	*141 €*	-77%
Feuille 6 Mbits/s	1 500 €	375 €	300 €	25%	*195 €*	-54%
Feuille 10 Mbits/s	1 500 €	450 €	350 €	29%	400 €	13%
Feuille 20 Mbits/s	1 500 €	550 €	400 €	38%	443 €	10%
Feuille 30 Mbits/s	1 500 €	640 €	425 €	51%	487 €	13%
Feuille 40 Mbits/s	1 500 €	700 €	450 €	56%	530 €	15%
Feuille 50 Mbits/s	1 500 €	800 €	500 €	60%	573 €	13%
Feuille 60 Mbits/s	1 500 €	860 €	520 €	65%		
Feuille 80 Mbits/s	1 500 €	900 €	530 €	70%		
Feuille 100 Mbits/s	1 500 €	1 000 €	550 €	82%	616 €	11%
Feuille 200 Mbits/s	1 500 €	1 450 €	650 €	123%	733 €	11%

Feuille 400 Mbits/s	1 500 €	1 750 €	750 €	133%		
Feuille 500 Mbits/s	1 500 €	1 895 €	850 €	123%	1 008 €	16%
Feuille 600 Mbits/s	1 500 €	2 035 €	950 €	114%		
Feuille 700 Mbits/s	1 500 €	2 170 €	1 000 €	117%		
Feuille 800 Mbits/s	1 500 €	2 300 €	1 100 €	109%		
Feuille 900 Mbits/s	1 500 €	2 425 €	1 200 €	102%		
Feuille 1 Gbits/s	1 500 €	2 500 €	1 300 €	92%	1 319 €	1%

- Introduction de nouvelles offres tarifaires expérimentales pour une durée de 6 mois à partir de votre validation :

Comme déjà évoqué à plusieurs reprises avec les équipes de la CPA et dans les Rapports du Délégataire des années précédentes, le déficit important de commandes issues des collectivités membres de la CPA participent largement au déséquilibre de la DSP.

Aussi, après consultation, Capaix Connectic souhaite leur proposer durant une période de 6 mois une grille tarifaire qui répondrait à leurs attentes.

Les attentes identifiées par Capaix Connectic sont les suivantes :

En matière de lien FON : Disposer d'offres sans plancher de distance. En effet une collectivité à rarement le besoin de commander plus de 10 km de FON sans discontinuité.

En matière de services actifs : Disposer d'offres permettant l'interconnexion en services actifs de multiples sites (type Open Lan), vers un site central.

En matière tarifaire : Disposer d'offres non seulement plus compétitives, mais également immobilisables, de manière à investir sur une période de 5 à 10 ans sur un service et voir les charges d'exploitation liées à son usage diminuées de façon massive.
Dans la mesure où ces offres de services permettraient de développer le carnet de commande de Capaix Connectic et par la même occasion de freiner quelque peu le déséquilibre économique de la DSP, alors à l'issue de cette période de 6 mois et il sera proposer d'entériner définitivement ces nouvelles offres.

Ces offres sont pour la majeure partie à destination des seules collectivités membres de la CPA et pour un usage à but non commercial.

(1) Wifimax

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire de l'offre wifimax en vigueur en 2013.

ANNEXE 5 GAMME WIFIMAX

DSP/Wifi/08-001

Conditions particulières applicables : CP/DSP/WIFI/08-001

PORTE DE LIVRAISON LOCALE

Débit de la porte de livraison	Code Offre	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle en hébergement DSP
Ethernet 10M	**ACC-SURF-901**	1 000,00 €	- €
Ethernet 20M	**ACC-SURF-901**	1 000,00 €	- €
Fast Ethernet	**ACC-SURF-901**	1 000,00 €	- €
Giga Ethernet	**ACC-SURF-902**	3 000,00 €	- €

LIENS D'ACCES DISTRIBUES AUX OPERATEURS OU FAI EN WIFIMAX

Gamme	code offre	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
WIFIMAX débit Max GP	ACC-WIMA-001	30,00 €	14,30 €
WIFIMAX débit Max PRO 1Mbps	ACC-WIMA-002	30,00 €	95,00 €
WIFIMAX débit Max 2 Mbps	ACC-WIMA-003	400,00 €	190,00 €
WIFIMAX débit Max 5 Mpbs	ACC-WIMA-004	800,00 €	500,00 €
WIFIMAX débit Max 10 Mbps	ACC-WIMA-005	800,00 €	750,00 €

OPTION : LIVRAISON HORS DSP ET INSTALLATION

Option	code offre	Frais d'accès au service	tarif
Livraison TH2 Paris	ACC-WIMA-101	- €	45,00 € / mbps *

*calculé sur la base du 95ème percentile

OPTIONS PONCTUELLES ET AUTRES INFORMATIONS TARIFAIRES

Option ponctuelle	code offre	Tarif
Resiliation	ACC-WIMA-304	60,00 €

Accessoires tarifaires	code offre	Tarif
Signalisation ou Intervention à tort	ACC-WIMA-319	250,00 €
Commande non-conforme sans installation	ACC-WIMA-320	60,00 €
Commande non-conforme avec installation	ACC-WIMA-321	310,00 €

(2) DSL

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire de l'offre DSL en vigueur en 2013.

ANNEXE 1 GAMME DSL Grand Public

DSP/SSR/07/001

PORTE DE LIVRAISON LOCALE

Débit de la porte de livraison	Code Offre	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle en hébergement DSP	Redevance Mensuelle en site Distant
Ethernet 10M	**ACC-SURF-901**	1 500,00 €	- €	550,00 €
Ethernet 20M	**ACC-SURF-901**	1 500,00 €	- €	700,00 €
Fast Ethernet	**ACC-SURF-901**	1 500,00 €	500,00 €	1 100,00 €
Giga Ethernet	**ACC-SURF-902**	5 000,00 €	1 500,00 €	2 750,00 €

LIENS D'ACCES DISTRIBUES AUX OPERATEURS OU FAI EN DEGROUPAGE PARTIEL

Gamme	code offre	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
DEGROUPAGE PARTIEL MAX de Synchro - NRA de moins de 4500 lignes	ACC-DSLF-099-01	66,00 €	13,01 €
DEGROUPAGE PARTIEL MAX de Synchro - NRA de plus de 4500 lignes	ACC-DSLF-099-02	66,00 €	10,17 €

LIENS D'ACCES DISTRIBUES AUX OPERATEURS OU FAI EN DEGROUPAGE TOTAL

Gamme	code offre	Frais d'accès au service	Redevance mensuelle
DEGROUPAGE TOTAL MAX de Synchro - NRA de moins de 4500 lignes	ACC-DSLT-099-01	56,00 €	18,75 €
DEGROUPAGE TOTAL MAX de Synchro - NRA de plus de 4500 lignes	ACC-DSLT-099-02	56,00 €	17,01 €

OPTIONS PONCTUELLES ET AUTRES INFORMATIONS TARIFAIRES

Option ponctuelle	code offre	Tarif
Resiliation acces partage	ACC-DSLF-304	35,00 €
Resiliation acces total	ACC-DSLT-304	20,00 €
Perte - Notification	ACC-DSLF-306;ACC-DSLT-306	- €

Accessoires tarifaires	code offre	Tarif
Signalisation à tort	ACC-DSLF-323;ACC-DSLT-323	125,77 €
Commande non-conforme	ACC-DSLF-320;ACC-DSLT-320	41,00 €
Intervention à tort	ACC-DSLF-324;ACC-DSLT-324	300,00 €
Migration 1 > 1	ACC-DSLF-307	66,00 €
	ACC-DSLT-307	56,00 €
Migration partiel vers total	ACC-DSLT-314	56,00 €

(3) Lan To Lan

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire de l'offre Lan To Lan en vigueur depuis fin 2013.

ANNEXE 2 GAMME LAN to LAN

DSP/LTL/12-001

Conditions particulières applicables : CP/DSP/LTL/12-001

FRAIS D'ACCES AU SERVICE ET REDEVANCE EN FONCTION DU DEBIT

L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante Ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central (Tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire soit en bundle de plusieurs liens (offre OpenLAN), ou entre deux sites distants du réseau.

Toutes les topologies de réseau sont possibles sous réserve de faisabilité technique par le concessionnaire, notamment des liaisons points à POP du concessionnaire, des liaisons points à points intra réseau du Délégataire, des VPN ethernet intra réseau du Délégataire ou points clients raccordés en fibre(s) optique(s) au réseau.

Les prix sont en € HT et valables pour une location avec engagement de 1 an minimum.

TARIFICATION DU SITE CENTRAL (TRONC)

Débit de l'offre	Interface de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
Tronc collocalisé[1]	Ethernet 10/100/1000/10000	1 500 €	0 €
Tronc distant 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	550 €
Tronc distant 100 Mits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	1 100 €
Tronc distant 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	2 750 €

[1] le débit du tronc collocalisé sera déterminé par le délégataire en fonction de la somme cumulée des débits des feuilles souscrites

TARIFICATION DU SITE DISTANT (FEUILLE)

Débit de l'offre L2L	Interface de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle Capaix
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	195 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	250 €
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	300 €
Feuille 10 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	350 €
Feuille 20 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	400 €
Feuille 30 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	425 €
Feuille 40 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	450 €
Feuille 50 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	500 €
Feuille 60 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	520 €
Feuille 80 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	530 €
Feuille 100 Mbits/s	Ethernet 100	1 500 €	550 €
Feuille 200 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	650 €
Feuille 400 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	750 €
Feuille 500 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	850 €
Feuille 600 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	950 €
Feuille 700 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 000 €
Feuille 800 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 100 €
Feuille 900 Mbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 200 €
Feuille 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	1 300 €

Débit de l'offre L2L Zone d'Activités (1)	Interface de livraison	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	195 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	290 €
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	325 €

[1] Offre exclusivement éligible aux sites fournis par le Délégataire dans les zones d'activités préfibrés ou identifiées par le Délégataire et n'incluant pas les travaux à réaliser en partie privative.

OFFRE BUNDLE

Offre OpenLAN	Nb de sites	Débit total *	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
OpenLAN 100M	jusqu'à 5 sites	100 Mb/s partagé	3 000 €	2 000 €
OpenLAN 200M	jusqu'à 10 sites	200 Mb/s partagé	5 000 €	3 500 €
OpenLAN 500M	jusqu'à 20 sites	500 Mb/s partagé	7 000 €	5 000 €
OpenLAN 1G	jusqu'à 40 sites	1000 Mb/s partagé	10 000 €	8 000 €

RACCORDEMENT EXTREMITE DISTANTE EN FIBRE OPTIQUE

Frais de raccordement au réseau DSP pour site à moins de 50 ml d'une chambre du réseau - hors travaux de génie civil à réaliser en partie privative	3 500 €
Frais de raccordement au réseau DSP pour site à plus de 50 ml d'une chambre du réseau du réseau	sur étude et devis
Frais de raccordement en partie privative	Offert dans le cas d'utilisation d'infrastructures mobilisables pour finaliser l'adduction du site.

OPTION DIVERS

Options	FAS	Redevance mensuelle
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par site)	-	100 €
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par tronc ZDN)	-	150 €
Responsable Opérationnel de Compte	-	500 €
QinQ (par feuille) *	150 €	15 €
VLAN supplémentaire (par feuille) *	150 €	10 €
Livraison sur port GIBC (Par Feuille) **	500 €	-
Accès aux MIB (par équipement)	500 €	-
Insertion nouveau site (service OpenLan)	150 €	-
Gestion de la Qualité de Service	0 €	mensuelle de la feuille ou de la mensualité OpenLan

Divers	FAS	Redevance mensuelle
Augmentation débit du service ***	0 €	-
Changement de gamme OpenLan	2 000 €	-
Diminution débit du service	150 €	-
Intervention à tort	500 €	-

* FAS offerts dans le cas d'une souscription lors de la commande initiale.

** pour les feuilles de débit inférieur à 100 Mbit/s

*** dans la limite de la capacité de l'équipement CPE

DELAI DE LIVRAISON PREVISIONNEL

T0 + 14 semaines pour un site non raccordé au réseau situé sur le domaine public routier.

T0 + 8 semaines pour un site raccordé au réseau sur le domaine public routier.

QUALITE DE SERVICE

Taux de disponibilité sur circuit Site à POP : 99,85%

GTR : 4 heures en Heures Ouvrées / Jours Ouvrés

(1) Tarifs Expérimentales

Vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire des tarifs à destination des collectivités membres de la CPA :

OFFRE EXPERIMENTALE EN FON A DESTINATION DES COLLECTIVITES MEMBRES DE LA CPA POUR POUR USAGE A BUT NON COMMERCIAL

DSP/FON/12-001

Conditions particulières applicables : CP/DSP/IRU FON/12-001 - CP/DSP/MTCE FON/12-001 - CP/DSP/LOC FON/12-001

FRAIS D'ACCES AU SERVICES

Type	Frais d'accès au Service par Extremité
Site déjà raccordé en FON au réseau de la DSP	1 500,00 €
Site non raccordé en FON au réseau de la DSP	sur devis

REDEVANCE DE LA LIAISON POUR LA LOCATION D'UNE PAIRE DE FIBRE OPTIQUE NOIRE

Linéaire en KM	Loc 1 an	Loc 3 ans	Loc 5 ans
COLLECTIVITES MEMBRES DU SMAU POUR USAGE A BUT NON COMMERCIAL	0,90 €	0,80 €	0,70 €

REDEVANCE DE LA LIAISON POUR LA MISE A DISPOSITION EN IRU D'UNE PAIRE DE FIBRE OPTIQUE NOIRE

Linéaire en KM	IRU 10 ans	IRU 15 ans	IRU 20 ans
COLLECTIVITES MEMBRES DU SMAU POUR USAGE A BUT NON COMMERCIAL	5,50 €	6,70 €	7,50 €

L'offre IRU FON est soumise à un minimum de facturation de 22.500 € H.T. hors FAS.
L'offre IRU FON est non disponible pour la sécurisation de réseau longue distance - à établir sur devis
La sous location d'un tronçon isolé d'un réseau tiers (Escota...) est sur devis uniquement.

REDEVANCE DE LA MAINTENANCE POUR D'UNE PAIRE DE FIBRE OPTIQUE NOIRE EN LOCATION OU EN IRU

Service	Prix
GTR 4 Heures	30% du tarif
GTR 8 Heures	15% du tarif
GTR 24 Heures	10% du tarif

Exemple	90 KM de FON en IRU 15 ans
Cout IRU :	603 000,00 €
Cout Mtce Annuelle pour une GTR 8 Heures	6 030,00 €

Facturation annuelle minimum de 2.500 € H.T. pour la maintenance d'une paire de fibre optique, à l'exception de l'offre à des destination des collectivités membre du SMAU pour un usage à but non commercial.

DELAIS DE LIVRAISON

En cas d'extrémité déjà raccordée au réseau : T0 + 4 semaines
En cas d'extrémité non raccordée au réseau situé sur le domaine public routier : T0 + 14 semaines

OFFRE EXPERIMENTALE LAN TO LAN A DESTINATION DES COLLECTIVITES MEMBRES DE LA CPA POUR POUR USAGE A BUT NON COMMERCIAL

DSP/LTL/12-001

Conditions particulières applicables : CP/DSP/LTL/12-001

FRAIS D'ACCES AU SERVICE ET REDEVANCE EN FONCTION DU DEBIT

L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante Ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central (Tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire soit en bundle de plusieurs liens (offre OpenLAN), ou entre deux sites distants du réseau.

Toutes les topologies de réseau sont possibles sous réserve de faisabilité technique par le concessionnaire, notamment des liaisons points à POP du concessionnaire, des liaisons points à points intra réseau du Délégataire, des VPN ethernet intra réseau du Délégataire ou points clients raccordés en fibre(s) optique(s) au réseau.

Les prix sont en € HT et valables pour une location avec engagement de 1 an minimum.

DETAILS OFFRE EXPERIMENTALE

Offre Open-X-LAN	Redevance Mensuelle par site activée	Débit total *	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle
Open-X-LAN 10M	100 € H.T.	10 Mb/s partagé	2 000 €	1 000 €
Open-X-LAN 100M	100 € H.T.	100 Mb/s partagé	3 000 €	2 000 €
Open-X-LAN 200M	100 € H.T.	200 Mb/s partagé	5 000 €	3 500 €
Open-X-LAN 500M	100 € H.T.	500 Mb/s partagé	7 000 €	5 000 €
Open-X-LAN 1G	100 € H.T.	1000 Mb/s partagé	10 000 €	8 000 €

Dans le cas Open-X-LAN, les FAS des sites (1500 € H.T. par site) sont à ajouter aux FAS Open-X-LAN.

* la somme des débits des feuilles doit être inférieure au débit total souscrit

Offre Capex-X-LAN		Débit total *	Frais d'accès au Service	Redevance Mensuelle par site activée
Open-X-LAN 10M		10 Mb/s partagé	38 000 €	100 €
Open-X-LAN 100M		100 Mb/s partagé	75 000 €	100 €
Open-X-LAN 200M		200 Mb/s partagé	131 000 €	100 €
Open-X-LAN 500M		500 Mb/s partagé	187 000 €	100 €
Open-X-LAN 1G		1000 Mb/s partagé	298 000 €	100 €

Dans le cas Capex-X-LAN, les FAS des sites (1500 € H.T. par site) sont à ajouter aux FAS Capex-X-LAN. La durée du contrat est de 36 mois.

* la somme des débits des feuilles doit être inférieure au débit total souscrit

Offre Capex-L2L	Interface de livraison	Frais d'accès au Service Contrat 3 ans	Frais d'accès au Service Contrat 5 ans	Redevance Mensuelle
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	8 520 €	13 200 €	100 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	10 500 €	16 500 €	100 €
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	12 300 €	19 500 €	100 €
Feuille 10 Mbits/s	Ethernet 100	14 100 €	22 500 €	100 €
Feuille 20 Mbits/s	Ethernet 100	15 900 €	25 500 €	100 €
Feuille 30 Mbits/s	Ethernet 100	16 800 €	27 000 €	100 €
Feuille 40 Mbits/s	Ethernet 100	17 700 €	28 500 €	100 €
Feuille 50 Mbits/s	Ethernet 100	19 500 €	31 500 €	100 €
Feuille 60 Mbits/s	Ethernet 100	20 220 €	32 700 €	100 €
Feuille 80 Mbits/s	Ethernet 100	20 580 €	33 300 €	100 €
Feuille 100 Mbits/s	Ethernet 100	21 300 €	34 500 €	100 €
Feuille 200 Mbits/s	Ethernet 1000	24 900 €	40 500 €	100 €
Feuille 400 Mbits/s	Ethernet 1000	28 500 €	46 500 €	100 €
Feuille 500 Mbits/s	Ethernet 1000	32 100 €	52 500 €	100 €
Feuille 600 Mbits/s	Ethernet 1000	35 700 €	58 500 €	100 €
Feuille 700 Mbits/s	Ethernet 1000	37 500 €	61 500 €	100 €
Feuille 800 Mbits/s	Ethernet 1000	41 100 €	67 500 €	100 €
Feuille 900 Mbits/s	Ethernet 1000	44 700 €	73 500 €	100 €
Feuille 1 Gbits/s	Ethernet 1000	48 300 €	79 500 €	100 €

RACCORDEMENT EXTREMITE DISTANTE EN FIBRE OPTIQUE

Frais de raccordement au réseau DSP pour site à moins de 50 ml d'une chambre du réseau - hors travaux de génie civil à réaliser en partie privative	3 500 €
Frais de raccordement au réseau DSP pour site à plus de 50 ml d'une chambre du réseau du réseau	sur étude et devis
Frais de raccordement en partie privative	Offert dans le cas d'utilisation d'infrastructures mobilisables pour finaliser l'adduction du site.

OPTION DIVERS

Options	FAS	Redevance mensuelle
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par site)	-	100 €
GTR étendue "GTR +" (24h/24 7j/7) (par tronc ZDN)	-	150 €
Responsable Opérationnel de Compte	-	500 €
QinQ (par feuille) *	150 €	15 €
VLAN supplémentaire (par feuille) *	150 €	10 €
Livraison sur port GIBC (Par Feuille) **	500 €	-
Accès aux MIB (par équipement)	500 €	-
Insertion nouveau site (service OpenLan)	150 €	-
Gestion de la Qualité de Service	0 €	mensuelle de la feuille ou de la mensualité OpenLan
Divers	**FAS**	**Redevance mensuelle**
Augmentation débit du service ***	0 €	-
Changement de gamme OpenLan	2 000 €	-
Diminution débit du service	150 €	-
Intervention à tort	500 €	-

* FAS offerts dans le cas d'une souscription lors de la commande initiale.

** pour les feuilles de débit inférieur à 100 Mbit/s

*** dans la limite de la capacité de l'équipement CPE

DELAI DE LIVRAISON PREVISIONNEL

T0 + 14 semaines pour un site non raccordé au réseau situé sur le domaine public routier.

T0 + 8 semaines pour un site raccordé au réseau sur le domaine public routier.

QUALITE DE SERVICE

Taux de disponibilité sur circuit Site à POP : 99,85%

GTR : 4 heures en Heures Ouvrées / Jours Ouvrés

c) Communication

La CPA et CAPAIX CONNECTIC se sont rapidement coordonnés sur la stratégie de communication à développer autour du projet.

Il a été convenu que:

CAPAIX CONNECTIC communique avec les opérateurs.

La CPA communique avec les élus en collaboration avec CAPAIX CONNECTIC.

La CPA et CAPAIX CONNECTIC communiquent en concertation avec le grand public et les entreprises.

Il s'agit d'un partenariat, où chaque partie doit informer l'autre, pour que le dialogue et les prises de paroles de l'un comme de l'autre soit cohérentes.

i) Les outils de communications mis en œuvre :

(1) Le site internet :

Le site met en avant la mission de service public portée par CAPAIX CONNECTIC et les bénéfices qui vont être apportés par le projet.

Il est également possible, grâce à ce site, de consulter le planning travaux, les différentes technologies mises en œuvre, les images du projet.

Ce site permet de disposer une information concernant :

- Les Opérateurs présents,
- La couverture disponible pour chacune des 34 communes du Pays d'Aix.

Ce site a fait l'objet d'une refonte au cours de l'année 2011, afin de mieux répondre aux besoins de l'exploitation et s'est doté de contenus vidéos et a désormais pour principale mission de proposer une plateforme pédagogique sur les usages et avantages de la fibre optique pour les PME et TPE.

ii) Les plaquettes :

Deux plaquettes avaient déjà été diffusées au cours des exercices 2010 et 2011 à l'ensemble des acteurs de la CPA et dans les mairies notamment.

La première plaquette est une plaquette à destination du grand public de façon à l'informer du projet, de qui fait quoi et de l'apport du projet pour les habitants du territoire de la CPA.

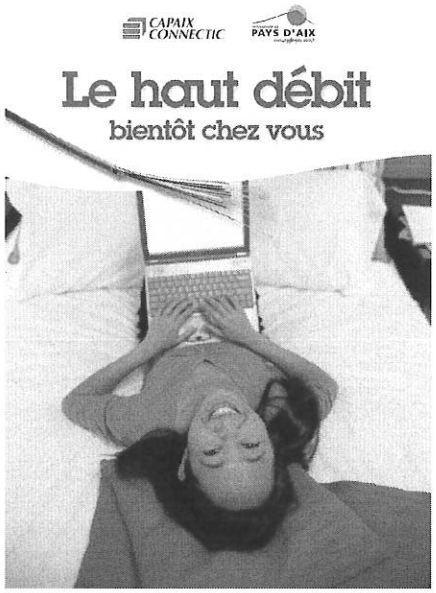

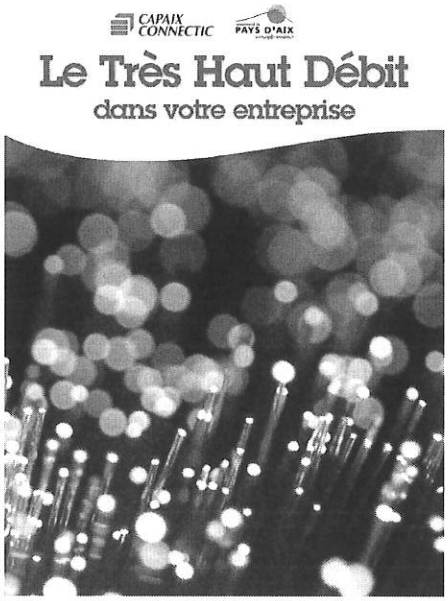

Le seconde plaquette à destination des entreprises, est plus axée sur les usages et avantages de la fibre optique et dispose de témoignages de premières entreprises qui disposent d'offres à très haut débit grâce au réseau mis en œuvre par CAPAIX CONNECTIC.

Cette dernière plaquette a été réactualisée au cours de l'année 2011 afin d'actualiser la liste des opérateurs clients de CAPAIX CONNECTIC, mais également afin d'intégrer une « check-list » dédiée au projet du passage à la fibre optique (ce qu'il faut faire pour bien tout budgéter, ce qu'il ne faut pas oublier, quelles questions à se poser etc.).

d) Enjeux et Perspectives 2013

Les principaux et enjeux relatifs au développement de l'activité CAPAIX CONNECTIC pour 2013 sont structurés autour de trois axes :

i) Sur le segment grand public :

Le principal enjeu 2014 reste la commercialisation du nouveau NRA de Venelles.

ii) Sur le segment « Pro » :

Les leviers de développement et axes d'amélioration sont :

- Le développement de notre base d'information sur les réseaux existants dans les Z.A. et sur le territoire de la CPA afin de minimiser les travaux de génie civil dans le cadre des raccordements clients en Lan to Lan et réduire le temps de mise à disposition des services,
- Une approche par zonage des frais de raccordements. Le principe est de réussir à proposer à nos opérateurs clients des « zones vertes » dans lesquelles les frais de raccordements et de mises en services sont forfaitaires et ne nécessitent pas une demande préalable de devis. Cette nouvelle approche pourrait permettre de diminuer les délais de contractualisation avec nos clients.
- La poursuite de l'éducation du marché des Pro en matière d'usage et avantage de la fibre optique au travers d'outils de communications (nouvelle plaquette et nouveau site internet) et d'événements spécifiques (réunions d'association de Z.A. etc.)

iii) Sur le segment infrastructure :

L'augmentation du trafic sur les réseaux mobiles portés par la diffusion massive des offres 3G/3G+ et des nouveaux terminaux mobiles tels que l'IPhone se traduit par un accroissement des besoins en capacité des opérateurs mobiles au niveau des réseaux capillaires, de collecte et de transport. Le réseau de la DSP est en mesure de répondre aux besoins des opérateurs mobiles et de faciliter ainsi à l'extension de la couverture 3G/3G+ sur le territoire de la DSP.
Ceci doit faire l'objet d'une nouvelle offre de location en fibre optique noire auprès des opérateurs mobile et ce sans distinction de distance parcourue jusqu'au point de livraison.

Par ailleurs, des besoins apparaissent dans le transit de données entre Paris, Marseille et Nice, de même sur ce marché qui s'adresse essentiellement aux opérateurs de transit, CAPAIX CONNECTIC doit réfléchir à la mise en œuvre d'une solution pour du trafic de transit uniquement et sans « cabotage » au sein de la CPA.

5) ANNEXE 1 : RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2013

CAPAIX CONNECTIC

420, rue Georges Claude
Pôle d'activités Aix Les Milles
13100 Aix en Provence

Comptes annuels au 31 décembre 2013

SOMMAIRE

BILAN

Bilan actif 1
Bilan passif 2

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat partie 1 3
Compte de résultat partie 2 4

ANNEXE 5

Règles et méthodes comptables 6

Informations sur Bilan et Compte de résultat 8

Etat de l'actif immobilisé 9
Etat des amortissements 10
Composition du capital social 11
Variation des capitaux propres 11
Etat des échéances, des créances et des dettes 12
Charges à payer 13
Produits à recevoir 14
Charges et produits constatés d'avance 15
Charges et produits exceptionnels 16
Ventilation du chiffre d'affaires 16
Eléments relatifs à plusieurs postes du bilan 16

Engagements financiers et autres informations 17

Identité sociétés mères consolidant société 18
Résultats des cinq derniers exercices 18

BILAN ACTIF

Rubriques	*Montant Brut*	*Amortissements*	*31/12/2013*	*31/12/2012*
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	16 472 536	2 751 953	13 720 583	14 582 855
Immobilisations en cours	375 377		375 377	77 642
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**16 847 913**	**2 751 953**	**14 095 960**	**14 660 497**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 062 955		1 062 955	981 079
Autres créances	329 850		329 850	220 084
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	414 995		414 995	248 602
(dont actions propres :)				
Disponibilités	64 169		64 169	33 832
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 093 620		1 093 620	1 227 922
ACTIF CIRCULANT	**2 965 589**		**2 965 589**	**2 711 518**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**19 813 501**	**2 751 953**	**17 061 549**	**17 372 015**

BILAN PASSIF

Rubriques	*31/12/2013*	*31/12/2012*
Capital social ou individuel (dont versé : 442 000)	442 000	442 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(2 523 929)	(1 495 371)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**(227 442)**	**(1 028 559)**
Subventions d'investissement	6 559 605	7 008 542
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**4 250 234**	**4 926 612**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	11 047 511	10 990 528
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 713 785	1 335 587
Dettes fiscales et sociales	35 727	84 557
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 721	2 721
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	11 572	32 010
DETTES	**12 811 315**	**12 445 403**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**17 061 549**	**17 372 015**

Résultat de l'exercice en centimes **-227 442,21**

Total du bilan en centimes 17 061 548,61

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	*France*	*Exportation*	*31/12/2013*	*31/12/2012*
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 604 514		2 604 514	1 966 499
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**2 604 514**		**2 604 514**	**1 966 499**
Production stockée				
Production immobilisée			375 377	77 642
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			2	
PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 979 893**	**2 044 141**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 643 789	2 462 015
Impôts, taxes et versements assimilés			16 257	10 714
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			939 914	934 958
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			301	0
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 600 261**	**3 407 688**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**(620 368)**	**(1 363 547)**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			974	385
PRODUITS FINANCIERS			**974**	**385**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			56 984	114 334
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0
CHARGES FINANCIERES			**56 984**	**114 334**
RESULTAT FINANCIER			**(56 011)**	**(113 948)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**(676 379)**	**(1 477 495)**

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	*31/12/2013*	*31/12/2012*
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	448 936	448 936
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**448 936**	**448 936**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**448 936**	**448 936**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**3 429 803**	**2 493 463**
TOTAL DES CHARGES	**3 657 246**	**3 522 021**
BENEFICE OU PERTE	**(227 442)**	**(1 028 559)**

ANNEXE

PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS

La société CAPAIX CONNECTIC SAS a été constituée le 19 novembre 2008 avec un capital de 37 000 euros.

Elle a pour objet le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation de l'ensemble du réseau haut débit pour la communauté d'agglomération du Pays d'Aix dans le cadre de la convention de Délégation de Service Public.
La société a signé le contrat de Délégation de Service Public en date du 18 aout 2008 et notifié le 22 septembre 2008 pour une durée de 20 ans.
Le coût d'investissement est estimé à 16 526 958 euros et la subvention demandée de 7 850 000 euros.

En date du 02 juin 2009, une première augmentation de capital a été réalisée pour porter celui-ci à hauteur de 221 000 euros.
En date du 20 novembre 2009, une deuxième augmentation de capital a été réalisée pour porter celui-ci à hauteur de 442 000 euros.

Au cours de l'année 2008/2009, la société a perçu 3 406 697 euros de subvention.
Le solde de 4 442 803 euros a été versé dans le courant de l'année 2010, le montant total de la subvention est donc porté à la somme de 7 849 500 euros.

Le 1er septembre 2010, la première livraison du bien a été réalisée à hauteur de 7 330 222 euros.
Les 1er avril et 1er décembre 2011, une deuxième et une troisième livraison sont réalisées portant l'investissement à hauteur de 16 394 893,62 euros.
Le 1er janvier 2013, une quatrième livraison est réalisée portant l'investissement à 16 472 535,92 euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Introduction

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général adopté par le Comité de la Règlementation Comptable le 29 avril 1999.

Les immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût de revient historique. Les intérêts intercalaires et certaines charges directement ou indirectement affectées à la construction et au financement du projet pendant la période de construction de l'ouvrage jusqu'à la date de mise en service sont incorporés au coût de la construction.

Les amortissements

La méthode utilisée pour le calcul des amortissements des immobilisations est linéaire.
La convention de concession est conclue pour une durée de 20 ans et entre en vigueur dès sa notification ; la fin est fixée au 22 septembre 2028.
En conséquence la première livraison du 01 Septembre 2010 pour un montant brut de 7 330 222 euros sera amortie sur une période de 18 années.
La deuxième livraison du 31 mars 2011 pour un montant de 7 506 968 euros sera amortie sur une période de 17 ans et 05 mois.
La troisième livraison du 1er decembre 2011 pour un montant de 1 557 703,62 euros sera amortie sur une période de 16 ans et 9 mois
La quatrième livraison du 1er janvier 2013 pour un montant de 77 642,30 euros sera amortie sur une période de 15 ans et 8 mois.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

Subvention d'équipement

Dans le cadre du contrat de concession, une subvention de 7 849 500 euros a été accordée par la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence.

La subvention est amortie au fur et à mesure via un compte de quote-part de subventions d'investissement inscrites au compte de résultat, de nature exceptionnelle sur une durée s'étalant de la date de mise en service jusqu'à la fin du contrat de concession soit 22 septembre 2028.

Dettes financières

Le poste "Emprunts et dettes financières divers" correspond à des prêts d'associés avec Eiffage SA et SFR Collectivités.

Valeurs mobilières de placement

Des provisions pour dépréciations sont constituées lorsque leur valeur vénale est inférieure à la date de la clôture à leur coût d'entrée en portefeuille.
Ce poste comprend des SICAV de trésorerie dont la valeur de marché n'est pas significativement plus importante que la valeur nette comptable.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des commissaires

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liés à cette mission sont mentionnés dans l'Annexe aux comptes consolidés du groupe EIFFAGE.

Transactions entre les parties liées

Les transactions entre les parties liées sont soit non significatives, soit conclues à des conditions normales de marché.

Evénements post-clôture

Aucun événement marquant post-clôture n'est à signaler.

INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT

IMMOBILISATIONS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Réévaluation*	*Acquisit., apports*
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements	16 394 894		77 642
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	77 642		375 377
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**16 472 536**		**453 019**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	**16 472 536**		**453 019**

Rubriques	*Virement*	*Cession*	*Fin d'exercice*	*Valeur d'origine*
FRAIS ETABLIST, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn.,matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers			16 472 536	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	77 642		375 377	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**77 642**		**16 847 913**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL	**77 642**		**16 847 913**	

AMORTISSEMENTS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Dotations*	*Reprises*	*fin d'exercice*
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts	1 812 039	939 914		2 751 953
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 812 039**	**939 914**		**2 751 953**
TOTAL GENERAL	**1 812 039**	**939 914**		**2 751 953**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	*Dotations*			*Reprises*			*Mouvements amortissements fin exercice*
	Différentiel de durée et autres	*Mode dégressif*	*Amort.fisc. exception.*	*Différentiel de durée et autres*	*Mode dégressif*	*Amort.fisc. exception.*	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	*Début d'exercice*	*Augmentations*	*Dotations*	*Fin d'exercice*
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	*Nombre de titres*			*Valeur nominale*
	à la clôture de l'exercice	*créés pendant l'exercice*	*remboursés pendant l'exercice*	
Actions ordinaires	44 200			10,00

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice		*Solde*
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		4 926 612 4 926 612
Variations en cours d'exercice	*En moins*	*En plus*
Variations des subventions d'investissement Autres variations	448 936 227 442	
SOLDE	**676 379**	
Situation à la clôture de l'exercice		*Solde*
Capitaux propres avant répartition		4 250 234

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'un an*
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 062 955	1 062 955	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	327 510	327 510	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 340	2 340	
Charges constatées d'avance	1 093 620	1 093 620	
TOTAL GENERAL	**2 486 425**	**2 486 425**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'1 an,-5 ans*	*plus de 5 ans*
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	11 047 511			11 047 511
Fournisseurs et comptes rattachés	1 713 785	1 713 785		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 925	3 925		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	31 802	31 802		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 721	2 721		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	11 572	11 572		
TOTAL GENERAL	**12 811 315**	**1 763 804**		**11 047 511**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	56 983
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	11 047 511

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2013
CHARGES A PAYER	413 131,65
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	409 206,65
Factures Non Parvenues (OD)	223 232,45
Factures Non Parvenues Gr (OD)	185 974,20
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 925,00
ORGANIC Contrib soc solidarité	3 925,00

TOTAL DES CHARGES A PAYER	413 131,65

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2013
PRODUITS A RECEVOIR	287 732,21
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	287 732,21
Factures à établir	287 732,21

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	287 732,21

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2013
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 093 620,00
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	1 093 620,00
Charges constatées d'avance	1 093 620,00

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(11 571,52)
	(11 571,52)
Produits constatés d'avance	(11 571,52)

TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 082 048,48

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	*Montant*	*Imputation au compte*
TOTAL		

Nature des produits	*Montant*	*Imputation au compte*
Quote-part de subvention d'investissement inscrite au compte de résultat	448 936	777000
TOTAL	**448 936**	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE

Rubriques	*Chiffre d'affaires France*	*Chiffre d'affaires Export*	*Total 31/12/2013*	*Total 31/12/2012*	*% 13 / 12*
Production vendue de services	2 605		2 605	1 966	32,50 %
TOTAL	**2 605**		**2 605**	**1 966**	**32,50 %**

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Rubriques	*Entreprises liées*	*Participations*	*Dettes, créances en effets comm.*
ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers	8 949 197		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600 114		

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale - siège social	*Forme*	*Montant capital*	*% détenu*
EIFFAGE 163, quai du Docteur Dervaux 92601 Asnières sur Seine Cedex	Sa	357 754 520	81,00 %

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté *Durée de l'exercice (mois)*	*31/12/2013* *12*	*31/12/2012* *12*	*31/12/2011* *12*	*31/12/2010* *12*	*31/12/2009* *14*
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	442 000	442 000	442 000	442 000	442 000
Nombre d'actions - ordinaires	44 200	44 200	44 200	44 200	44 200
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 604 514	1 966 499	1 662 457	310 000	
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	712 472	(93 601)	(358 067)	(260 823)	
Dot. Amortissements et provisions	939 914	934 958	741 336	135 145	
Résultat net	(227 442)	(1 028 559)	(1 099 403)	(395 968)	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	16	(2)	(8)	(6)	
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	(5)	(23)	(25)	(9)	
PERSONNEL					
Sommes versées en avantages sociaux					

6) ANNEXE 2 : ETAT DES EFFECTIFS

Nombre d'agents : Non applicable.
Qualification des agents : Non applicable.
Evolution des rémunérations : Non applicable.
Taux de rotation : Non applicable.
Absentéisme : Non applicable.

Le Délégataire ne dispose pas de salariés propres à ce jour.
En revanche le Délégataire dispose de salariés mis à sa disposition au travers des contrats de gestion conclus avec ses actionnaires EIFFAGE et SFR Collectivités notamment.
De même au travers du contrat de conception construction conclus avec le groupement concepteur constructeur constitué de Forclum et SFR Collectivités, le Délégataire dispose de moyens techniques et humains mis en œuvre de façon à réaliser le réseau qui a été confiée par l'Autorité Délégante.

Depuis la création de CAPAIX CONNECTIC une équipe de 7 personnes a été constituée.

Cet effectif s'appuie sur les ressources propres des sociétés mères EIFFAGE et SFR Collectivités, à la fois dans le domaine de la construction, mais également dans le domaine de l'exploitation des réseaux et de leur commercialisation.

7) ANNEXE 3 : RAPPORT D'EXPLOITATION DE FORCLUM NUMERIQUE

CAPAIX CONNECTIC

2013 RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION

Exploitation – Maintenance passive du réseau très haut débit de la communauté du Pays d'Aix.

communauté du
PAYS D'AIX
www.agglo-paysdaix.fr

SOMMAIRE

1 Présentation du réseau 3
1.1 Equipements réseau 3
1.1.1 Infrastructures de génie civil 3
1.1.2 Infrastructures de câblage optique 3
1.1.3 Locaux techniques 3
1.1.4 Divers 4
1.1.5 Tableaux récapitulatifs des équipements – Quantités 4
1.2 Liste des liens actifs et longueurs de fon 14
1.2.1 Boucles NRA 14
1.2.2 Points hauts 15
1.2.3 Raccordements clients 16
2 Maintenance du réseau 24
2.1 Rapport d'état des chambres 24
2.2 Rapport d'état des locaux techniques 24
2.2.1 Les shelters 24
2.2.2 Les armoires outdoor ET POP ZA 25
2.3 les interventions de maintenance corrective 25
3 Travaux réalisés sur le réseau en 2013 26
3.1 Travaux d'extension réalisés en 2013 26
3.2 Travaux de dévoiement réalisés en 2013 27
3.3 Travaux de raccordements réalisés en 2013 27
3.4 Travaux en projet pour 2014 27
4 Commercialisation 27
4.1 Cotations pour un raccordement opérateur 27
4.2 Autres demandes 27
5 Réponses au DT/DICT 27

1 PRESENTATION DU RESEAU

1.1 EQUIPEMENTS RESEAU

1.1.1 INFRASTRUCTURES DE GENIE CIVIL

- **260 KM de Fourreaux** pour câbles optiques (en majorité des fourreaux PeHD 26/32, occasionnellement des fourreaux PVC 42/45 et plus rarement des fourreaux TPC 100 ou 50)
- **369 Chambres** de raccordement ou d'assistance à la pose de câbles (Type L3T, L3C, L2T, L1T, K2C, K1C).

1.1.2 INFRASTRUCTURES DE CABLAGE OPTIQUE

- **322 km Câbles Optiques :** de capacité 144 fo dans la quasi-totalité du réseau, de type G652D en structure µ-modules.
- **194 Boîtier pour épissures :** de type Fist GCO2 série Flat permettant jusqu'à 192 épissures.
- **4 Baies optiques** pour tête de câbles (aux shelters, de fourniture Tyco, grande modularité et capacités de raccordement).
- **Tiroirs optiques :** 1 * 144 FO, 7 * 72 FO, 1 * 24 FO pour Netcenter, 22 * 12 FO pour NRA, 60 * 12 FO pour lien client, connectique SC/APC uniquement avec jarretières de renvoi vers les équipements actifs en LC-PC.

1.1.3 LOCAUX TECHNIQUES

- **2 Shelters :** points de présence opérateurs, hébergeant notamment les cœurs de réseau, les équipements actifs de la DSP et des opérateurs tiers.
- **NRA-ZO :** armoire outdoor actives permettant le dégroupage des sous-répartiteurs FT distants en « Zone d'Ombre ».
- **Armoires de rue :** hébergement des équipements actifs DSP en extérieur des NRA FT en « volume indoor saturé ». (ces armoires sont soit en liaison directe avec le réseau fibre DSP soit en déport pendulaire via une location de fibre chez FT).

1.1.4 DIVERS

- **2 Points de présence** passifs DSP en locaux techniques tiers : Netcenter SFR à Marseille, POP IPNERGY à Aix-en-Provence (Zone de l'Europole de l'Arbois).

1.1.5 TABLEAUX RECAPITULATIFS DES EQUIPEMENTS – QUANTITES

Sommaire ROP GENERAL RESEAU CAPAIX

N° Tronçon	Type Infra	Longueur ROP	COMMENTAIRES
R02S00	Neuf Long Haut	24308	IRU TUBE SFR sur parcours SEM
R03S00	Neuf Long Haut	20362	IRU TUBE SFR sur parcours SEM
R04S00	FO NEUF	3770	IRU TUBE SFR sur parcours SEM
R05S00	fourreau CG13	2534	IRU TUBE CG 13 sur réseau Marius
R05S01	fourreau CG13	3155	IRU TUBE CG 13 sur réseau Marius
R05S02	fourreau CG13	1500	IRU TUBE CG 13 sur réseau Marius
R06S00	Capaix	9038	construit
R06S01cptl	Complétel	7500	IRU FIBRE COMPLETEL
R06S01	dirmed	3081	IRU Dirmed
R06S04	FO escota	13000	IRU FIBRE ESCOTA
R06S05	FO neuf	6900	IRU FIBRE SFR
R06S06	ville Aix	675	IRU TUBE VILLE AIX
R09S00	fourreau global crossing	40858	IRU TUBE GLOBAL CROSSING
R10S00	FO escota	25522	IRU FIBRE ESCOTA
R11S00	fourreau Escota	10248	IRU TUBE ESCOTA
R11S01	fourreau Escota	10626	IRU TUBE ESCOTA
		183077	
T01AS00	GC	2729	construit
T01BS00	GC	26334	construit
T01S01	GC	4058	construit
T01S02	GC	847	construit
T01S03	GC	2354	construit
T01S03A	GC	905	construit / réseau ville
T01S04	GC	716	construit
T01S05	GC	1785	construit
T01S06	GC	11586	construit
T01S07	GC	33	construit
T01S08	GC	233	construit
T01S09	GC	7232	construit

T01S10	GC	230	construit
T01S11	GC	150	construit
T01S12	GC	0	construit
T02S01	GC	1979	construit
T02S02	GC	3504	construit
T02S03	GC	3364	construit
T02S03A	GC / Partage	1013	construit / réseau ville
T03S01	GC	2227	construit
T04S00	GC	11570	construit
T04S01	GC	4170	construit
T04S02	GC	3149	construit
T04S02A	réseau ville	1170	réseau ville
T04S02B	réseau ville	380	réseau ville
T05S00	GC	4798	construit
T05S01	GC	1266	construit
T05S02	GC	2249	construit
T05S03	GC	918	construit
T05S055	GC	330	construit
T05S06	GC	722	construit
T05S08	GC	1237	construit
T05S09	GC	461	construit
T06S01	GC	1948	construit GC / réseau arbois
T06S01A	réseau ville	1643	réseau ville
T06S01B	réseau ville	744	réseau ville
T06S01C	réseau ville	4329	réseau ville
T06S02	GC	3690	construit
T06S03	GC	3695	construit
T06S04	GC	672	construit
T06S05	GC	1553	construit
T07S02	GC	438	construit
T07S03	GC	1722	construit
T07S04	GC	376	construit
T07S05	GC	498	construit
T07S07	GC	196	construit
T08S01	GC	1165	construit
T08S04	GC	871	construit
T08S05	GC	1682	construit
T08S08	GC	260	construit
T08S09	GC	66	construit
T08S12	GC	1485	construit
T08S13	GC	2762	construit
T08S14	GC	642	construit
T10S01	GC	903	construit
T10S02	GC	931	construit
T10S03	GC	CEA	construit
T10S04	GC	CEA	construit

T10S05	GC	1475	construit
T10S06	GC	529	construit
		137974	
		137974	
		321051	

Sommaire ROP GENERAL RESEAU CAPAIX

chambre	geoloc N	geoloc E	BPE
Pop Le puy	43°39'27.11"N	5°29'47.22"E	2 têtes
Pop Aix	43°30'21.50"N	5°24'26.09"E	5 têtes
Pop l'Arbois	43°29'33.34"N	5°20'1.21"E	1tête
R02S00CH01	43°38'40.29"N	5°14'52.90"E	bpe
R02S00CH02	43°38'6.89"N	5°14'23.68"E	love
R02S00CH05	43°37'18.85"N	5°14'21.38"E	bpe
R02S00CH06	43°36'52.34"N	5°13'13.59"E	love
R02S00CH07	43°36'18.24"N	5°13'2.66"E	love
R02S00CH09	43°35'47.38"N	5°13'56.24"E	bpe
R02S00CH11	43°34'57.77"N	5°13'8.19"E	love
R02S00CH14	43°34'12.88"N	5°13'40.43"E	bpe
R02S00CH16	43°33'42.96"N	5°14'40.80"E	bpe
R02S00CH17	43°33'43.43"N	5°14'49.85"E	love
R02S00CH18	43°33'49.12"N	5°15'51.59"E	bpe
R02S00CH19	43°33'48.24"N	5°16'12.59"E	bpe
R02S00CH21	43°33'25.44"N	5°17'34.09"E	love
R02S00CH23	43°32'59.23"N	5°18'36.28"E	bpe
R02S00CH24	43°32'44.39"N	5°19'6.24"E	love
R02S00CH25	43°32'38.61"N	5°19'31.77"E	bpe
R03S00CH01	43°32'36.14"N	5°19'29.44"E	love
R03S00CH02	43°32'27.01"N	5°19'45.93"E	bpe
R03S00CH03	43°31'43.26"N	5°19'41.81"E	love
R03S00CH05	43°31'25.08"N	5°19'1.15"E	bpe
R03S00CH06	43°30'44.80"N	5°18'49.20"E	love
R03S00CH07	43°30'5.41"N	5°18'36.05"E	love
R03S00CH10	43°29'2.62"N	5°18'41.00"E	bpe
R03S00CH11	43°28'15.51"N	5°19'1.83"E	love
R03S00CH13	43°28'1.98"N	5°19'17.68"E	bpe
R03S00CH14	43°27'21.67"N	5°19'40.03"E	bpe

R03S00CH25	43°26'9.11"N	5°20'40.02"E	love
R03S00CH27	43°25'36.64"N	5°19'44.43"E	bpe
R03S00CH28	43°25'2.40"N	5°20'54.84"E	bpe
R04S00CH04	43°24'34.78"N	5°19'29.85"E	bpe
R04S00CH05	43°24'33.92"N	5°19'29.09"E	love
R04S00CH06	43°24'34.54"N	5°19'28.40"E	love
R04S00CH08	43°24'36.91"N	5°19'25.72"E	love
R04S00CH12	43°24'38.87"N	5°18'32.68"E	bpe
R05S00CH01	43°25'40.35"N	5°24'11.99"E	love
R05S00CH02	43°25'41.83"N	5°24'21.13"E	love
R05S00CH03	43°26'13.78"N	5°25'43.80"E	love
R05S01CH01	43°28'31.56"N	5°31'27.11"E	bpe
R05S01CHxx			
R05S01CH02	43°28'22.54"N	5°29'44.65"E	bpe
R05S02CH01	43°26'48.72"N	5°26'34.33"E	love
R05S02CH02	43°26'49.91"N	5°26'34.79"E	love
R06S00CH02	43°29'39.95"N	5°22'6.38"E	bpe
R06S00CH03	43°29'54.37"N	5°21'54.93"E	bpe
R06S00CH04	43°30'10.57"N	5°20'51.76"E	love
R06S00CH06	43°30'14.73"N	5°20'14.29"E	bpe
R06S00CH08	43°30'5.52"N	5°19'42.20"E	love
R06S00CH10	43°29'22.87"N	5°19'22.42"E	bpe
R06S00CH11	?	?	love
R06S00CH12	?	?	love
R06S00CH13	43°28'1.41"N	5°19'19.39"E	love
R06S01CH01	43°30'21.46"N	5°24'25.98"E	love
R06S01CH02	43°30'20.23"N	5°24'34.70"E	love
R06S01CH03	43°31'6.17"N	5°25'43.71"E	love
chbre cptl	43°30'29.16"N	5°24'22.77"E	interco
R06S04CHsulky	43°30'53.29"N	5°26'3.08"E	interco
SFR NIOLLON	43°31'37.76"N	5°26'37.21"E	interco
R06S04CHven	43°35'11.08"N	5°28'38.73"E	interco
R06S05CHech	43°29'39.87"N	5°22'6.33"E	interco
R06S05CH26pt	43°29'30.04"N	5°22'24.21"E	interco
R06S06CH01	43°31'35.51"N	5°26'47.86"E	bpe
R06S06CH02	43°31'35.34"N	5°26'45.53"E	bpe
R06S06CH03	43°31'35.51"N	5°26'47.86"E	love
R09S00CH01	43°42'30.75"N	5°45'51.20"E	bpe
R09S00CH02	43°42'4.63"N	5°44'49.52"E	bpe
R09S00CH03	43°42'2.39"N	5°44'35.95"E	love
R09S00CH04	43°41'58.00"N	5°44'19.23"E	love
R09S00CH05	43°41'37.78"N	5°44'8.44"E	love
R09S00CH06	43°41'37.47"N	5°44'7.97"E	love
R09S00CH07	43°40'50.90"N	5°43'57.14"E	bpe
R09S00CH08	43°40'13.81"N	5°44'7.78"E	love
R09S00CH09	43°39'19.57"N	5°44'17.82"E	bpe

R09S00CH10	43°38'18.27"N	5°44'36.71"E	love
R09S00CH11	43°37'33.82"N	5°44'42.69"E	bpe
R09S00CH12	43°36'32.83"N	5°44'56.06"E	love
R09S00CH13	43°35'37.92"N	5°44'55.76"E	bpe
R09S00CH14	43°34'45.05"N	5°45'28.17"E	love
R09S00CH15	43°34'13.96"N	5°46'5.37"E	bpe
R09S00CH16	43°33'39.21"N	5°44'58.25"E	love
R09S00CH17	43°33'19.75"N	5°43'41.52"E	bpe
R09S00CH18	43°32'39.04"N	5°42'51.42"E	love
R09S00CH19	43°32'3.83"N	5°42'29.64"E	bpe
R09S00CH20	43°31'36.38"N	5°41'17.96"E	love
R09S00CH21	43°31'18.22"N	5°40'28.45"E	bpe
R09S00CH22	43°31'10.94"N	5°40'22.71"E	love
R09S00CH23	43°30'15.65"N	5°40'10.37"E	love
R09S00CH24	43°29'23.88"N	5°39'26.70"E	bpe
R09S00CH25	43°28'21.16"N	5°39'31.22"E	love
R09S00CH26	43°28'13.63"N	5°39'29.42"E	bpe
R09S00CH27	43°27'44.90"N	5°39'27.17"E	bpe
R09S00CH28	43°27'30.62"N	5°39'8.27"E	love
R09S00CH29	43°26'55.35"N	5°38'36.11"E	bpe
R10S00CH01	43°42'0.92"N	5°44'20.64"E	interco
R10S00CH02	43°39'27.15"N	5°29'46.97"E	interco
R11S00CH01	43°30'53.85"N	5°26'3.44"E	bpe
R11S00CH02	43°30'53.84"N	5°26'3.99"E	love
R11S00CH07	43°30'41.64"N	5°26'33.62"E	love
R11S00CH14	43°30'43.63"N	5°27'43.78"E	bpe
R11S00CH19	43°30'46.55"N	5°28'16.95"E	bpe
R11S00CH27	43°30'44.78"N	5°29'5.70"E	bpe
R11S00CH32	43°30'43.50"N	5°29'38.76"E	bpe
R11S00CH46	43°30'9.16"N	5°31'5.23"E	bpe
R11S00CH56	43°29'32.39"N	5°31'34.44"E	bpe
R11S00CH63	43°29'4.14"N	5°32'5.62"E	love
R11S00CH65	43°29'2.80"N	5°32'10.08"E	bpe
R11S01CH09	43°28'54.67"N	5°33'24.83"E	bpe
R11S01CH13	43°28'53.45"N	5°34'8.71"E	bpe
R11S01CH18	43°28'48.30"N	5°35'22.04"E	bpe
R11S01CH23	43°28'38.10"N	5°37'1.95"E	bpe
R11S01CH24	43°28'34.32"N	5°37'18.53"E	
R11S01CH26	43°28'12.63"N	5°39'29.39"E	love
T01AS00CH01	43°38'40.61"N	5°15'14.49"E	bpe
T01AS00CH02	43°38'44.17"N	5°15'20.25"E	bpe
T01AS00CH03	43°38'48.45"N	5°15'25.03"E	love
T01AS00CH04	43°38'54.90"N	5°15'53.51"E	bpe
T01AS00CH05	43°39'11.55"N	5°15'55.42"E	love
T01BS00CH01	43°39'20.30"N	5°16'46.07"E	love
T01BS00CH02	43°39'24.56"N	5°17'31.75"E	bpe

T01BS00CH03	43°39'21.86"N	5°19'9.28"E	love
T01BS00CH04	43°39'14.87"N	5°19'33.79"E	bpe
T01BS00CH05	43°39'45.84"N	5°20'20.92"	bpe
T01BS00CH06	43°39'47.77"N	5°20'55.06"E	love
T01BS00CH07	43°39'39.68"N	5°21'8.13"E	love
T01BS00CH08	43°39'36.81"N	5°21'11.36"E	bpe
T01BS00CH09	43°39'44.84"N	5°22'6.99"E	love
T01BS00CH10	43°40'7.14"N	5°22'6.29"E	bpe
T01BS00CH11	43°40'34.80"N	5°23'12.22"E	bpe
T01BS00CH12	43°41'8.09"N	5°23'39.71"E	bpe
T01BS00CH12B	43°41'5.97"N	5°23'46.45"E	bpe
T01BS00CH13	43°40'50.50"N	5°24'18.97"E	bpe
T01BS00CH14	43°40'42.69"N	5°24'54.35"E	bpe
T01BS00CH15	43°40'19.27"N	5°25'51.18"E	love
T01BS00CH16	43°40'1.14"N	5°26'39.24"E	bpe
T01BS00CH17	43°39'51.77"N	5°28'29.08"E	bpe
T01BS00CH18	43°39'46.43"N	5°29'41.53"E	love
T01S01CH01	43°39'27.06"N	5°29'47.15"E	bpe
T01S01CH02	43°39'28.99"N	5°29'58.04"E	bpe
T01S01CH03	43°39'12.70"N	5°30'42.83"E	love
T01S01CH04	43°38'34.91"N	5°31'24.74"E	love
T01S01CH05	43°38'33.32"N	5°31'26.03"E	bpe
T01S01CH06	43°38'26.44"N	5°31'33.79"E	love
T01S01CH07	43°38'17.26"N	5°31'35.45"E	bpe
T01S01CH08	43°38'15.71"N	5°31'38.10"E	bpe
T01S02CH01	43°38'16.98"N	5°31'32.83"E	love
T01S02CH02	43°38'8.16"N	5°31'25.58"E	bpe
T01S02CH03	43°38'9.38"N	5°31'19.37"E	bpe
T01S03CH02	43°39'44.91"N	5°29'45.37"E	love
T01S03CH03	43°39'47.23"N	5°29'44.23"E	bpe
T01S03CH04	43°39'51.23"N	5°29'47.12"E	love
T01S03CH04B	43°39'51.96"N	5°29'44.64"E	love
T01S03CH05	43°40'7.87"N	5°29'48.33"E	love
T01S03CH06	43°40'14.92"N	5°29'50.85"E	love
T01S03CH07	43°40'24.48"N	5°29'51.93"E	love
T01S03CH08	43°40'30.08"N	5°29'54.02"E	bpe
T01S03CH09	43°40'37.13"N	5°29'54.76"E	love
T01S03CH10	43°40'40.85"N	5°29'55.95"E	love
T01S03CH11	43°40'46.54"N	5°29'58.70"E	love
T01S03CH12	43°40'53.91"N	5°30'2.55"E	bpe
T01S03ACH01	43°40'27.27"N	5°30'12.18"E	love
T01S03ACH02	43°40'30.78"N	5°30'10.75"E	bpe
T01S03ACH03	43°40'35.82"N	5°30'10.39"E	love
T01S03ACH04	43°40'35.97"N	5°30'9.01"E	bpe
T01S03ACH05	43°40'41.57"N	5°30'13.31"E	love
T01S03ACH06	43°40'40.93"N	5°30'15.98"E	bpe

T01S03ACH07	43°40'43.69"N	5°30'14.05"E	love
T01S03ACH08	43°40'46.15"N	5°30'15.21"E	love
T01S03ACH09	43°40'46.65"N	5°30'18.79"E	bpe
T01S04CH01	43°39'43.13"N	5°26'22.68"E	bpe
T01S05CH01	43°39'50.64"N	5°25'18.42"E	bpe
T01S06CH01	43°39'19.94"N	5°15'52.25"E	bpe
T01S06CH02	43°39'37.35"N	5°15'46.36"E	bpe
T01S06CH03	43°40'25.13"N	5°16'21.22"E	love
T01S06CH03bis	43°41'8.27"N	5°16'47.78"E	love
T01S06CH04	43°41'31.64"N	5°17'1.94"E	bpe
T01S06CH05	43°42'22.77"N	5°17'12.14"E	love
T01S06CH06	43°42'59.15"N	5°18'16.05"E	bpe
T01S06CH07	43°43'16.61"N	5°18'8.31"E	love
T01S06CH08	43°43'19.07"N	5°18'3.30"E	love
T01S06CH09	43°43'20.23"N	5°17'58.41"E	love
T01S06CH10	43°43'14.58"N	5°17'21.09"E	bpe
T01S06CH11	43°43'18.39"N	5°17'3.17"E	bpe
chbre FT	43°39'36.82"N	5°21'11.15"E	bpe
T01S08CH01	43°39'18.23"N	5°15'45.09"E	bpe
T01S09CH01	43°37'56.74"N	5°16'57.28"E	bpe
T01S09CH02	43°37'27.50"N	5°17'49.45"E	bpe
T01S09CH03	43°36'59.73"N	5°18'50.38"E	bpe
T01S09CH04	43°36'43.02"N	5°19'23.13"E	bpe
T01S09CH05	43°36'41.87"N	5°19'12.28"E	bpe
T01S10CH01	43°42'55.23"N	5°18'24.58"E	bpe
T01S11CH01	43°37'25.98"N	5°17'48.03"E	bpe
chbre FT	43°39'18.23"N	5°15'45.09"E	bpe
T02S01CH01	43°33'34.11"N	5°15'14.94"E	bpe
T02S01CH02	43°33'30.60"N	5°15'15.57"E	love
T02S01CH03	43°33'29.22"N	5°15'44.14"E	love
T02S02CH01	43°32'42.30"N	5°17'44.22"E	bpe
T02S02CH02	43°32'18.49"N	5°18'4.40"E	bpe
T02S02CH03	43°32'30.71"N	5°19'2.94"E	love
T02S03CH01	43°32'45.96"N	5°19'46.82"E	love
T02S03CH02	43°32'45.82"N	5°19'53.78"E	bpe
T02S03CH03	43°32'40.40"N	5°20'52.49"E	love
T02S03CH04	43°32'38.17"N	5°21'32.15"E	bpe
T02S03ACH01	43°32'41.71"N	5°21'32.63"E	love
T02S03ACH02	43°32'46.55"N	5°21'32.94"E	love
T02S03ACH03	43°32'46.45"N	5°21'26.01"E	love
T02S03ACH04	43°32'49.12"N	5°21'31.37"E	love
T02S03ACH05	43°32'50.94"N	5°21'39.93"E	love
T02S03ACH06	43°32'50.59"N	5°21'47.18"E	bpe
T03S01CH01	43°27'41.08"N	5°21'4.17"E	bpe
T03S01CH02	43°27'42.55"N	5°20'55.04"E	love
T03S01CH03	43°27'41.09"N	5°20'13.02"E	bpe

T03S01CH04	43°27'23.61"N	5°19'43.50"E	love
T04S00CH01	43°25'4.54"N	5°17'33.41"E	bpe
T04S00CH02	43°25'12.60"N	5°17'21.71"E	bpe
T04S00CH02b	43°25'46.66"N	5°16'12.72"E	bpe
T04S00CH02C	43°25'47.15"N	5°16'18.44"E	
T04S00CH02D	43°25'47.00"N	5°16'19.94"E	bpe
T04S00CH02E	43°25'46.57"N	5°16'13.07"E	love
T04S00CH03	43°25'53.01"N	5°15'54.62"E	bpe
T04S00CH03B	43°26'5.88"N	5°15'35.61"E	bpe
T04S00CH04	43°26'18.29"N	5°15'16.15"E	love
T04S00CH05	43°26'24.04"N	5°15'7.03"E	love
T04S00CH06	43°26'37.85"N	5°14'43.94"E	bpe
T04S00CH06B	43°26'42.93"N	5°14'41.56"E	love
T04S00CH07	43°26'59.20"N	5°14'25.87"E	bpe
T04S00CH08	43°27'40.77"N	5°14'32.77"E	bpe
T04S00CH09	43°28'6.64"N	5°14'5.18"E	bpe
T04S00CH10	43°28'6.25"N	5°13'59.70"E	bpe
T04S00CH11	43°28'33.80"N	5°14'2.62"E	bpe
T04S01CH11	43°28'6.36"N	5°13'56.30"E	love
T04S01CH12	43°28'3.33"N	5°13'56.20"E	love
T04S01CH13	43°27'59.23"N	5°13'55.66"E	love
T04S01CH14	43°27'27.91"N	5°13'59.82"E	bpe
T04S01CH15	43°26'53.90"N	5°13'51.89"E	bpe
T04S01CH15B	43°26'38.23"N	5°14'1.74"E	bpe
T04S01CH16	43°26'21.26"N	5°14'5.25"E	
T04S01ACH01	43°26'38.34"N	5°14'2.02"E	love
T04S01ACH02	43°26'39.42"N	5°14'2.78"E	bpe
T04S02CH01	43°26'3.30"N	5°14'34.10"E	bpe
T04S02CH01B	43°25'58.88"N	5°14'45.10"E	love
T04S02CH02	43°25'33.77"N	5°15'0.39"E	bpe
T04S02CH03	43°25'21.09"N	5°15'6.67"E	bpe
T04S02CH04	43°25'24.54"N	5°15'30.80"E	bpe
T04S02ACH01	43°26'3.30"N	5°14'33.19"E	love
T04S02ACH02	43°25'56.90"N	5°14'33.02"E	love
T04S02ACH03	43°25'51.66"N	5°14'25.46"E	love
T04S02ACH04	43°25'47.01"N	5°14'19.19"E	bpe
T04S02ACH05	43°25'49.57"N	5°14'15.82"E	love
T04S02ACH06	43°25'45.09"N	5°14'9.81"E	bpe
T04S02BCH01	43°25'37.85"N	5°14'33.24"E	bpe
T05S00CH02	43°25'9.69"N	5°21'25.93"E	love
T05S00CH03	43°25'19.78"N	5°22'0.31"E	love
T05S00CH04	43°25'34.31"N	5°23'14.71"E	bpe
T05S00CH05	43°25'32.70"N	5°23'35.85"E	bpe
T05S00CH06	43°25'37.07"N	5°24'3.95"E	bpe
T05S01CH01	43°25'28.84"N	5°23'31.08"E	love
T05S01CH02	43°25'19.89"N	5°23'8.46"E	love

T05S01CH03	43°25'10.02"N	5°22'53.30"E	bpe
T05S02CH01	43°25'55.25"N	5°23'43.99"E	love
T05S02CH02	43°26'36.01"N	5°23'51.50"E	bpe
T05S03CH01	43°26'12.97"N	5°25'45.07"E	bpe
T05S03CH02	43°25'51.66"N	5°26'12.94"E	bpe
T05S055CH01	43°24'56.97"N	5°21'5.03"E	love
T05S055CH02	43°24'55.56"N	5°21'6.19"E	bpe
T05S06CH01	43°28'17.60"N	5°29'47.89"E	bpe
T05S06CH02	43°28'6.94"N	5°29'48.99"E	love
T05S06CH03	43°28'6.37"N	5°29'51.06"E	bpe
T05S08CH01	43°28'37.63"N	5°32'19.84"E	love
T05S08CH02	43°28'36.79"N	5°32'11.33"E	love
T05S09CH01	43°28'17.67"N	5°29'28.77"E	bpe
T06S01CH01	43°29'23.28"N	5°19'59.88"E	love
T06S01CH02	43°29'24.32"N	5°20'8.22"E	bpe
T06S01CH03	43°29'31.12"N	5°20'7.14"E	bpe
T06S01CH04	43°29'30.61"N	5°20'1.62"E	love
T06S01ACH01	43°29'39.00"N	5°20'33.38"E	bpe
T06S01ACH02	43°29'45.50"N	5°20'46.98"E	bpe
T06S01ACH03	43°29'40.83"N	5°20'45.65"E	love
T06S01ACH04	43°29'37.74"N	5°20'56.71"E	bpe
T06S01BCH01	43°29'27.38"N	5°20'24.39"E	bpe
T06S01BCH01bis	43°29'24.91"N	5°20'21.82"E	bpe
T06S01BCH02	43°29'26.09"N	5°20'25.76"E	love
T06S01BCH03	43°29'23.01"N	5°20'28.02"E	love
T06S01BCH04	43°29'17.89"N	5°20'28.09"E	bpe
T06S01BCH05	43°29'9.72"N	5°20'30.35"E	bpe
T06S01CCH01	43°29'45.99"N	5°21'9.24"E	love
T06S01CCH02	43°29'38.99"N	5°21'22.10"E	love
T06S01CCH03	43°29'31.02"N	5°21'17.35"E	love
T06S01CCH04	43°29'19.56"N	5°21'23.49"E	love
T06S01CCH04B	43°29'19.59"N	5°21'23.57"E	bpe
T06S01CCH04C	43°29'19.66"N	5°21'23.44"E	bpe
T06S01CCH05	43°29'9.86"N	5°21'39.71"E	bpe
T06S01CCH06	43°29'7.05"N	5°21'42.13"E	bpe
T06S01CCH07	43°29'6.40"N	5°21'43.47"E	love
T06S01CCH08	43°28'49.44"N	5°21'59.83"E	love
T06S01CCH09	43°28'44.26"N	5°22'16.46"E	love
T06S01CCH10	43°28'40.05"N	5°22'30.39"E	love
T06S01CCH11	43°28'44.41"N	5°22'35.65"E	bpe
T06S01CCH12	43°28'51.94"N	5°22'45.86"E	love
T06S01CCH13	43°29'1.31"N	5°22'58.28"E	love
T06S01CCH14	43°29'7.94"N	5°22'52.78"E	bpe
T06S01CCH15	43°29'13.37"N	5°22'44.15"E	bpe
T06S02CH01	43°29'55.71"N	5°22'21.66"E	bpe
T06S02CH02	43°29'56.09"N	5°22'27.73"E	love

T06S02CH03	43°29'48.80"N	5°22'36.41"E	love
T06S02CH04	43°29'53.97"N	5°22'52.10"E	bpe
T06S02CH05	43°30'7.91"N	5°23'35.69"E	love
T06S02CH06	43°30'21.03"N	5°24'17.42"E	bpe
T06S03CH01	43°29'5.19"N	5°25'5.96"E	bpe
T06S03CH02	43°29'8.59"N	5°24'53.58"E	love
T06S03CH03	43°29'23.03"N	5°24'56.09"E	love
T06S03CH04	43°30'2.62"N	5°24'13.14"E	love
T06S04CH01	43°35'11.50"N	5°28'38.27"E	love
T06S04CH02	43°35'9.88"N	5°28'31.13"E	bpe
T06S04CH03	43°34'58.57"N	5°28'22.80"E	love
T06S04CH04	43°34'57.84"N	5°28'20.96"E	bpe
T06S05CH01	43°35'17.36"N	5°28'36.43"E	bpe
T06S05CH02	43°35'28.08"N	5°28'45.72"E	love
T06S05CH03	43°35'39.02"N	5°28'56.06"E	love
T06S05CH04	43°35'51.48"N	5°29'5.30"E	bpe
T07S02CH01	43°30'36.62"N	5°29'32.54"E	love
T07S02CH02	43°30'31.93"N	5°29'33.06"E	love
T07S03CH01	43°30'52.50"N	5°29'58.38"E	bpe
T07S03CH02	43°31'17.13"N	5°30'33.23"E	bpe
T07S04CH01	43°29'36.04"N	5°31'21.88"E	bpe
T07S05CH01	43°29'42.64"N	5°31'22.31"E	bpe
T07S05CH02	43°29'43.72"N	5°31'24.13"E	bpe
T07S07CH01	43°29'32.20"N	5°31'41.43"E	bpe
T08S01CH01	43°28'39.57"N	5°32'19.49"E	love
T08S01CH02	43°28'38.25"N	5°32'20.76"E	bpe
T08S01CH03	43°28'36.22"N	5°32'23.57"E	bpe
T08S04CH01	43°28'36.25"N	5°37'11.35"E	bpe
T08S04CH02	43°28'40.03"N	5°37'18.74"E	love
T08S04CH03	43°28'48.22"N	5°37'23.13"E	bpe
T08S05CH01	43°28'17.39"N	5°37'0.99"E	love
T08S05CH02	43°28'5.10"N	5°36'49.54"E	love
T08S05CH03	43°28'4.09"N	5°36'47.73"E	love
T08S05CH04	43°27'55.02"N	5°36'42.69"E	bpe
T08S05CH05	43°27'50.15"N	5°36'41.35"E	bpe
T08S08CH01	43°27'49.92"N	5°36'38.75"E	love
T08S08CH02	43°27'48.78"N	5°36'38.46"E	love
T08S08CH03	43°27'44.31"N	5°36'36.40"E	bpe
T08S09CH01	43°27'48.32"N	5°36'42.79"E	bpe
T08S12CH01	43°28'39.07"N	5°38'54.48"E	bpe
T08S12CH02	43°28'38.02"N	5°38'49.97"E	bpe
T08S13CH01	43°27'5.06"N	5°40'40.15"E	love
T08S13CH02	43°27'2.56"N	5°41'2.35"E	bpe
T08S13CH03	43°27'6.17"N	5°41'2.44"E	bpe
T08S14CH01	43°27'2.59"N	5°41'3.93"E	love
T08S14CH02	43°26'55.27"N	5°40'51.54"E	bpe

T10S01CH01	43°41'59.94"N	5°44'19.09"E	bpe
T10S01CH02	43°41'48.60"N	5°43'54.05"E	bpe
T10S02CH01	43°41'43.97"N	5°43'49.93"E	love
T10S02CH02	43°41'35.37"N	5°43'40.07"E	love
T10S02CH03	43°41'29.27"N	5°43'28.81"E	bpe
T10S03CH01	43°42'5.92"N	5°44'49.63"E	love
T10S03CHxx	43°43'1.30"N	5°44'54.43"E	love
T10S04CHxx			
T10S05CH01	43°39'30.44"N	5°34'46.26"E	bpe
T10S05CH02	43°39'25.42"N	5°34'46.76"E	love
T10S05CH03	43°39'21.46"N	5°34'47.23"E	love
T10S05CH04	43°39'17.89"N	5°34'48.93"E	love
T10S05CH05	43°39'6.51"N	5°34'50.61"E	bpe
T10S05CH06	43°38'58.52"N	5°34'51.91"E	bpe
T10S05CH07	43°38'53.09"N	5°34'53.75"E	love
T10S05CH08	43°38'47.38"N	5°34'56.86"E	bpe
T10S06CH01	43°31'26.56"N	5°40'14.52"E	bpe
365			

1.2 LISTE DES LIENS ACTIFS ET LONGUEURS DE FON

Au 31 décembre 2013, 90 liens sont en service sur le réseau Capaix Connectic. Ces 90 liens représentent un linéaire total de 2 893992 ml de fibre optique.

1.2.1 BOUCLES NRA

Nombre de liens actifs : 40.

Linéaire : 1 039 348 ml.

Boucle NRA	Référentiel SFR	Référentiel FNUM	Origine	Extrémité	Linéaire optique en Mètre	Mise en service le :
AIX-LD-B01 (Aix - Le Puy)	CAFO1 - 2G	Aix-LD-B01-01	[illegible]	NRA Venelles (Avenant 1)	18008,01	5-juil.-10
		Aix-LD-B01-02	NRA Venelles (Avenant 1)	NRA Luynes	3875,30	05-sept.-11
		Aix-LD-B01-03	NRA Luynes (3.4)	NRA Ventabren (5.6)	34471,02	11-avr.-11
		Aix-LD-B01-04	NRA Ventabren (7.8)	NRA St Cannat (1.2)	34338,00	4-nov.-10
		Aix-LD-B01-05	NRA St Cannat (3.4)	[illegible]	34105,27	7-mai-10
	CAFO2 - 2G	Aix-LD-B01-06		NRA Le Puy (1.2)	6676,16	26-avr.-10
		Aix-LD-B01-07	NRA Le Puy (3.4)	NRA Rognes (1.2)	13013,06	4-mai-10
		Aix-LD-B01-08	NRA Rognes (3.4)	NRA La Roque (3.4)	19064,14	27-avr.-10
		Aix-LD-B01-09	NRA La Roque (5-6)	NRA Coudoux (3.4)	31826,60	3-juin-10
		Aix-LD-B01-10	NRA Coudoux (5-6)	NRA Europole de l'Arbois (3-4)	25958,64	15-mars-12
		Aix-LD-B01-11	NRA Europole de l'Arbois (5-6)	[illegible]	13000,94	15-mars-12
AIX-LD-B02 (Aix - Le Puy)	CAFO3 - 2G	Aix-LD-B02-01		NRA Meyrargues (3.4)	4398,10	1-mars-10
		Aix-LD-B02-02	NRA Meyrargues (1.2)	NRA Peyrolles (3.4)	14848,38	3-mai-10
		Aix-LD-B02-03	NRA Peyrolles (1.2)	NRA St Paul Les Durance (3.4)	19356,05	18-oct.-10
		Aix-LD-B02-04	NRA St Paul Les Durance (1.2)	NRA Puyloubier (3.4)	31677,73	18-oct.-10
		Aix-LD-B02-05	NRA Puyloubier (1.2)	NRA Trets (3.4)	11982,75	18-oct.-10
		Aix-LD-B02-06	NRA Trets (1.2)	NRA Rousset (7.8)	9428,63	20-oct.-10
		Aix-LD-B02-07	NRA Rousset (5.6)	NRA Le Tholonet (1.2)	15588,18	20-oct.-10
		Aix-LD-B02-08	NRA Le Tholonet (3.4)	[illegible]	10957,01	18-oct.-10
AIX-LD-B03 (Aix - Le Puy)	CAFO4 - 2G	Aix-LD-B03-01	[illegible]	NRA Plan de Campagne (1.2)	23635,52	18-oct.-10
		Aix-LD-B03-02/03	NRA Plan de Campagne (3.4)	NRA Simiane (1.2)	9198,41	11-avr.-11
		Aix-LD-B03-04	NRA Simiane (3.4)	NRA Cabries Calas (1.2)	17867,32	11-avr.-11
		Aix-LD-B03-05	NRA Cabries Calas (3.4)	NRA Lambesc (3.4)	44354,96	11-avr.-11
		Aix-LD-B03-06	NRA Lambesc (5.6)		29155,28	4-mai-10

1.2.2 POINTS HAUTS

Nombre de liens actifs : 2.

Linéaire : 122 987 ml.

Wifimax	Référentiel FNUM	Origine	Extrémité	Linéaire optique en Mètre	Mise en service le :
puits WIFI MAX	Aix-LD-B05-01	wifi max Meyrargues (1.2)	[illegible]	96487,60	25-févr.-11
	Aix-LD-B05-02	wifi max Rousset (1.2)	[illegible]	26500,00	25-févr.-11

1.2.3 RACCORDEMENTS CLIENTS

Nombre de liens actifs : 56.

Linéaire : 1 253 288 ml.

Ref. Ingénierie LD		Origine	Extrémité	Linéaire optique	Mise en service le :
opérateur SFR	AIX-LD-C01-01	POP Aix	SGF VENELLES	17117.84	5-juil.-10
opérateur cptl	AIX-LD-C02-01	POP LE PUY	AUTO ESCAPE Pertuis	3991.69	30-sept.-10
opérateur SFR	AIX-LD-C02-02	POP LE PUY	Pepinière d'entreprise Pertuis	3755.08	30-sept.-10
opérateur SFR	AIX-LD-C02-03	POP LE PUY	CLIP INDUSTRIE St Cannat	37387.09	22-nov.-10
opérateur SFR	AIX-LD-C02-04	POP AIX	SPIE Aix les milles	5463.79	1-févr.-11
opérateur JAGUAR	AIX-LD-C02-05	POP LE PUY	MARINA PLAGE VITROLLES	93078.11	30-juin-11
opérateur completel	AIX-LD-C02-06	POP LE PUY	PELLENC ST Pertuis	4431.02	10-déc.-11
opérateur completel	AIX-LD-C02-07	POP LE PUY	SII La palette (le tholonet)	80275.06	10-nov.-11

Ref. Ingénierie LD		Origine	Extrémité	Linéaire optique	Mise en service le :
opérateur jaguar	AIX-LD-C02-08	POP LE PUY	MRS Vitrolles	96478.43	10-nov.-11
opérateur completel	AIX-LD-C02-09	POP LE PUY	SCB Eguilles	61231.08	30-nov.-11
opérateur sfr	AIX-LD-C02-10	POP LE PUY	RM Sécurité Eguilles		
opérateur declic telecom	AIX-LD-C02-11	POP LE PUY	EURODIA Pertuis	4859.00	9-déc.-11
opérateur declic telecom	AIX-LD-C02-12	POP ip NRJ	citégestion La Duranne		
		POP Aix	citégestion La Duranne	13167.72	27-déc.-11
opérateur completel	AIX-LD-C02-13	POP AIX	EXTELIA Vitrolles	40374.78	15-déc.-11

Ref. Ingénierie LD		Origine	Extrémité	Linéaire optique	Mise en service le :
opérateur cptl	AIX-LD-C02-14	POP AIX	G2C Venelles	17048.78	9-janv.-12
opérateur declic telecom	AIX-LD-C02-14	POP AIX	G2C Venelles	17048.78	9-janv.-12
opérateur cptl	AIX-LD-C02-15	POP Le PUY	LAFARGE Sud-Est La Duranne	75623.41	15-déc.-11
opérateur SFR	AIX-LD-C02-16	POP IP NRJ	AUSY cézanne 1 La Duranne		
opérateur SFR	AIX-LD-C02-16	POP AIX	AUSY cézanne 1 La Duranne	12766.76	16-févr.-12
opérateur SFR	AIX-LD-C02-17	POP IP NRJ	MEDICA la duranne		
opérateur SFR	AIX-LD-C02-17	POP AIX	MEDICA La Duranne	12626.07	16-févr.-12
opérateur SFR	AIX-LD-C02-18	POP AIX	Hilfiger 3 cours Mirabeau Aix	6082.82	29-févr.-12
opérateur SFR	AIX-LD-C02-19	POP AIX	Office du Tourisme Aix	6233.74	29-mars-12

Ref. Ingénierie LD		Origine	Extrémité	Linéaire optique	Mise en service le :
opérateur SFR	AIX-LD-C02-20	POP LE PUY	EDF Duranne	75469.94	14/0612
opérateur SFR	AIX-LD-C02-21	POP AIX	EDF sécu Duranne	8546.02	5-juil.-12
opérateur SFR	AIX-LD-C02-22	POP IP NRJ	CESI l'Arbois	721.98	21-juin-12
opérateur SFR	AIX-LD-C02-23	POP AIX	ADF Formation Vitrolles	30531.76	25-juil.-12
opérateur SFR	AIX-LD-C02-24	POP AIX	SAFEGE Aix malacrida	7019.03	4-oct.-12
opérateur SFR	AIX-LD-C02-25	POP AIX	Lycée PMF Vitrolles	32847.99	21-nov.-12
opérateur déclic telecom	AIX-LD-C02-26	POP AIX	AGCESM hippodrome Cabries		
opérateur SFR	AIX-LD-C02-27	POP IP NRJ	ORBITE crossraod les milles	6988.34	13-nov.-12
opérateur SFR	AIX-LD-C02-28	POP AIX	Centrimex vitrolles	33944.08	5-déc.-12

Ref. Ingénierie LD		Origine	Extrémité	Linéaire optique	Mise en service le :
opérateur jaguar	AIX-LD-C02-29	POP LE PUY	Antidot Lambesc	31704.14	27-nov.-12
opérateur PACWAN	AIX-LD-C02-30	POP IP NRJ	Matanah la duranne	2304.72	19-déc.-12
opérateur SFR	AIX-LD-C02-31	POP AIX	ADF 2 Formation Vitrolles	34879.45	28-mars-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-32	POP AIX	EIFFAGE TP VITROLLES	34981.21	28-mars-13
opérateur completel	AIX-LD-C02-33	POP AIX	APSYS	40089.00	7-févr.-13
opérateur Jaguar	AIX-LD-C02-34	POP IP NRJ	ORTEC	6857.87	15-mai-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-35	POP IP NRJ	actindus	8455.32	24-mai-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-36	POP IP NRJ	mediane	8717.32	06-août-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-37	Office tourisme	CFA jas de Bouffan	3889.34	20-mai-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-38	POP AIX	Inside	13198.08	26-juin-13

Ref. Ingénierie LD		Origine	Extrémité	Linéaire optique	Mise en service le :
opérateur SFR	AIX-LD-C02-39	POP AIX	Facility	30372.00	27-juin-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-40	POP AIX	INVIA	13504.60	05-août-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-41	POP LE PUY	Keep Cool	60072.45	06-août-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-42	POP AIX	Graniou	33861.98	10-sept.-13
opérateur Pacwan	AIX-LD-C02-43	POP AIX	HighCo vitrolles		
opérateur SFR	AIX-LD-C02-44	MSC SFR Vitrolles	FDJ 1	7269.95	9-sept.-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-45	POP AIX	FDJ2	29639.40	9-sept.-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-46	POP AIX	commune Rians	46875.64	18-nov.-13

Ref. Ingénierie LD		Origine	Extrémité	Linéaire optique	Mise en service le :
opérateur SFR	AIX-LD-C02-47	pop Aix	Mobilis	5044.29	2-déc.-13
opérateur SFR	AIX-LD-C02-48	POP IP NRJ	B-PACK	2229.57	26-nov.-13
Completel	porte collecte AIX-LD-D01-01	pop Aix	interco 300	300.00	15-mars-11
Completel	Waid AIX-LD-D01-02	pop Aix	interco 300	300.00	15-avr.-11
Viatel	porte de collecte AIX-LD-D02-01	pop Aix	interco réaltor 1	14404.00	1-juil.-11
	Aix-LD-D02-02		baie capaix netcenter	48424.04	25-janv.-12
	Aix-LD-D02-03	Acropolis	baie capaix netcenter	9304.92	15-mars-12
Acropolis	AIX-LD-D03-01	pop Aix	Acropolis	4891.57	15-mars-12
opérateur jaguar	AIX-LD-D04-01	POP AIX	PACWAN	15900.26	22-mai-12
opérateur SFR	AIX-LD-D05-01	POP AIX	pop Siris	8149.44	9-janv.-13
Fdj / COMPLETEL	fibre noire AIX-LD-B12-01	Française des jeux Vitrolles	Completel Plan de Campagne	9346.77	15-nov.-10
Fdj / COMPLETEL	fibre noire AIX-LD-B12-02	Française des jeux Vitrolles	Completel Plan de Campagne	9346.77	15-nov.-10
Fdj / Interroute	fibre noire AIX-LD-B12-03	Française des jeux Vitrolles	interroute les pennes mirabeau	14800.00	15-août-10
SOFTWAY / CPTL	AIX-LD-B12-04	Arteparc/Softway canet de Meyreuil	POP AIX porte completel	16598.00	30-mai-11
SFR	AIX-LD-B12-05	Pennes Mirabeau Giraudets Ftts Node B	Pennes Mirabeau Repos Ftts Node B	3787.05	25-oct.-12

Ref. Ingénierie LD		Origine	Extrémité	Linéaire optique	Mise en service le :
SFR	AIX-LD-B12-06	Pennes Mirabeau Repos Ftts Node B	Vitrolles Griffon Ftts Node B	3913.67	25-oct.-12
SFR	AIX-LD-B12-07	Vitrolles Griffon Ftts Node B	Vitrolles V2 Ftts Node B	1410.60	15-mai-12
SFR	AIX-LD-B12-08	Vitrolles V2 Ftts Node B	MSC SFR l'Anjoly vitrolles	7254.36	22-mai-12

2 MAINTENANCE DU RESEAU

2.1 RAPPORT D'ETAT DES CHAMBRES

Le réseau CAPAIX CONNECTIC transite par 365 chambres de raccordement ou de tirage. Il est prévu de visiter 33% du réseau à l'année. Cette campagne 2013 aura porté sur 133 chambres. La cadence a été fixée à 30 chambres par trimestre.

Détail des zones et planning :

Trimestre	**T1**	**T2**	**T3**	**T4**
Programmé	30 chambres 25 km 2 NRA 1 shelters	30 chambres 25 km 2 NRA 1 shelters	30 chambres 25 km 2 NRA 1 shelters	30 chambres 25 km 2 NRA 0 shelters
Réalisé	30 chambres 25 km 2 NRA 1 shelters	30 chambres 25 km 2 NRA 1 shelters	30 chambres 25 km 2 NRA 1 shelters	30 chambres 25 km 2 NRA 0 shelters
Reste à faire	0 chambres 0 km 0 NRA 0 shelters	0 chambres 0 km 0 NRA 0 shelters	0 chambres 0 km 0 NRA 0 shelters	0 chambres 0 km 0 NRA 0 shelters

Certaines chambres ont été nettoyées. Des tampons L3T ont été remis en place après avoir été dérobés sur le territoire de la commune de Le Puy-Sainte-Réparade. Certaines grilles ont également été remises en place.

Par ailleurs, le niveau d'enfouissement du réseau construit sur Vitrolles à 20cm de profondeur a été déclaré.

133 chambres ont été vues et livrées en fiche complète en date du 19/12/13

2.2 RAPPORT D'ETAT DES LOCAUX TECHNIQUES

2.2.1 LES SHELTERS

Les 2 shelters du réseau CAPAIX ont été visités maintes fois courant 2013, une intervention de paysagiste a été effectuée sur chacun d'eux.

Une visite pour préparation maintenance spécialisée sur baie Eltek et Emerson faite le 10/12/2013. Chiffrage pour remise à niveau et T0 de la maintenance soumise à prestation. Accords établis avec Vinci services

Un plan global de mise à niveau des shelters du réseau a été effectué. Les travaux suivants ont été réalisés dans chacun des shelters :

- **installation d'un Automate WIT permettant la supervision du réseau à distance,**
- **installation d'une caméra dôme sur IP,**
- **installation d'une commande éclairage à distance,**
- **mise en place d'un lecteur de badge anti-vandalisme,**
- **mise en place d'un contact porte sur la grille d'accès à la partie privative,**
- **installation d'une sonde de température,**
- **mise en place du report d'alarmes du TGBT,**
- **mise à niveau et rationalisation des alimentations des baies clients,**
- **raccordement et test complet des alarmes,**
- **test des onduleurs et du redresseur, remplacement éventuel,**

Par ailleurs, la supervision des fibres a été installée et mise en œuvre.

2.2.2 LES ARMOIRES OUTDOOR ET POP ZA

2.3 LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE CORRECTIVE

Sur l'année 2013, nous avons eu 21 interventions en astreinte.

Le délai moyen d'intervention lors d'une astreinte est de 2h00.

Le délai moyen de rétablissement lors d'une astreinte est de 3h00.

Incidents significatifs signalés sur le réseau :

- effondrement de chambres sur le territoire de la commune de Pertuis,
- chute d'un mât temporaire sur le dévoiement de la ZAC Bertoire de Lambesc ZAC Bertoire,
- fourreaux impactés lors de travaux sur la route de l'aérodrome des Milles,
- occupation des fourreaux sur la ville de Pertuis, négociation avec la ville échange de fourreau ok

- impact sur T04S02, société CET Boize en cause. Analyse et constat huissier fait le 26/09/2013
- réparation T04S00 entre chambre T04S00CH02 et T04S00CH03. Fourreau ouvert sur 1.50 ml, remplacement de la section défaut construction

Astreintes déclenchées :

. Coupure alimentation générale 09/03 sur POP le Puy. Des défauts sur les lignes d'alimentation Edf du shelter provoquent la rupture du contacteur général, bloquant ainsi toute l'alimentation du POP. Les onduleurs prennent le relais, et tiennent en continu 18h00. Nous faisons intervenir un spécialiste afin de schunter la pièce en cause et rétablir en provisoire les flux d'alimentation

. Défaut de fonctionnement router FT POP AIX le 18/03. Prise en charge des alertes et intervention FT pour remise en conformité et en service ok le 30/05

. Coupure alimentation générale 17/07 sur POP le Puy, durée une nuit, ré-enclenchement disjoncteur EDF le matin. Le problème est connu et est en cours de résolution avec EDF pour supprimer le disjoncteur différentiel qui est en amont de notre installation, puisque nous avons un site sensible dont les équipements sont prévus pour traiter le flux arrivant en direct de l'EDF.

. Coupure électrique sur POP le Puy, orage le 07/08/13, remise en service le 08/08/13. Problème lié au disjoncteur différentiel sur compteur EDF (cf point précédent)

- déclenchement astreinte 5 fois pour absence alimentation POP IP NRJ dernier en date du 20/09/13.
- déclenchement astreinte 27/12/2013, coupure HighCo Vitrolles, test effectué pas de pb sur fibre, renvoi fait sur incident actif

3 TRAVAUX REALISES SUR LE RESEAU EN 2013

3.1 TRAVAUX D'EXTENSION REALISES EN 2013

Extension du réseau CAPAIX Z.I Les Milles, T06S01C.

T04S02A et T04S02B déploiement des artères sur Z.I Les Estroublans Vitrolles

T04S02 extension jusqu'au bout de l'Anjoly pour desserte DSI et VOLVO

T04S02C Extension sur la rue d'Amsterdam pour desserte DSI et couverture de la partie Est de la ZI Les Estroublans

3.2 TRAVAUX DE DEVOIEMENT REALISES EN 2013

Nouveau pont Pertuis, remise en œuvre nouveau réseau et abandon de l'ancien

3.3 TRAVAUX DE RACCORDEMENTS REALISES EN 2013

Cette année 2013 a vu 20 raccordements de sites clients.

3.4 TRAVAUX EN PROJET POUR 2014

Des travaux d'extension via les fourreaux de la DIRMED sont prévus afin de relier le shelter d'Aix-en-Provence au shelter du Puy-Sainte-Réparade via l'A51.

4 COMMERCIALISATION

4.1 COTATIONS POUR UN RACCORDEMENT OPERATEUR

En 2013, un total de 77 cotations de raccordement client a été effectué pour une estimation chiffrée à 320 K€.

4.2 AUTRES DEMANDES

5 REPONSES AU DT/DICT

Analyse du traitement des DR/DT/ DICT reçues en 2013.

1353 demandes de DR/DT/DICT ont été traitées sur l'année 2013.

2014_A201

OBJET : Ressources - Technologies d'information et de communication - Délégation de Service Public Très Haut Débit - Examen du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2013

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil de Communauté en prend acte et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAINS MASINI

22 OCT. 2014